

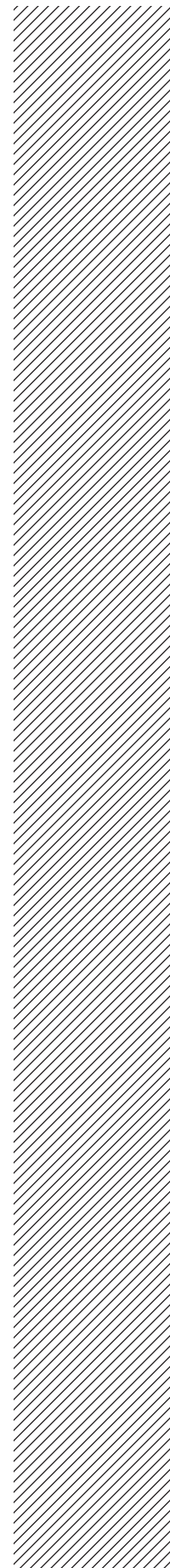


 ÉTUDE

ÉVOLUTION DES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE À PARIS

CONTRAT DE VILLE 2015-2023

JANVIER 2024



Directeur et directrice de la publication : **Alexandre LABASSE**
Patricia PELLOUX

Étude réalisée par : **Marina RIBEIRO**

Sous la direction de : **Émilie MOREAU**

Cartographie et traitement statistique : **Anne SERVAIS**

Photos et illustrations : **Apur sauf mention contraire**

Mise en page : **Apur**

Photo de couverture : © Apur - Arnauld Duboys Fresney

www.apur.org

23P030130

Sommaire

INTRODUCTION	4
1. ÉVOLUTION DES QUARTIERS PRIORITAIRES PARISIENS	9
Caractéristiques socio-démographiques	10
Revenu, niveau de vie et pauvreté	16
Emploi et insertion professionnelle	30
Logement et hébergement	36
Éducation et réussite scolaire	40
Activités économiques	46
Cadre de vie	54
2. ANALYSES TERRITORIALES	59
Quartiers prioritaires : des évolutions différenciées selon les quartiers	60
Quartiers de veille active : des dynamiques positives mais des exceptions	64
Des difficultés en dehors de la géographie prioritaire	72
CONCLUSION	74
BIBLIOGRAPHIE	75
ANNEXES	76

INTRODUCTION

À Paris, la géographie de la politique de la ville rassemble au total 336 000 habitantes et habitants, soit 16 % de la population parisienne, sur un territoire de 1 276 hectares, soit 12 % de la superficie de Paris. Les vingt quartiers prioritaires sont répartis dans huit arrondissements. Ils totalisent 143 000 habitants sur un territoire de 705 hectares (données 2018 au périmètre exact). Les quartiers de veille active localisés dans les huit mêmes arrondissements accueillent 193 000 habitants sur un territoire de près de 571 hectares (données 2019 au périmètre statistique des IRIS).

Les quartiers de la politique de la ville bénéficient d'interventions visant à améliorer la qualité de vie des habitants et à réduire les inégalités socio-économiques. Le contrat de ville est l'outil pour coordonner au niveau de chaque ville ou territoire les orientations et les engagements des parte-

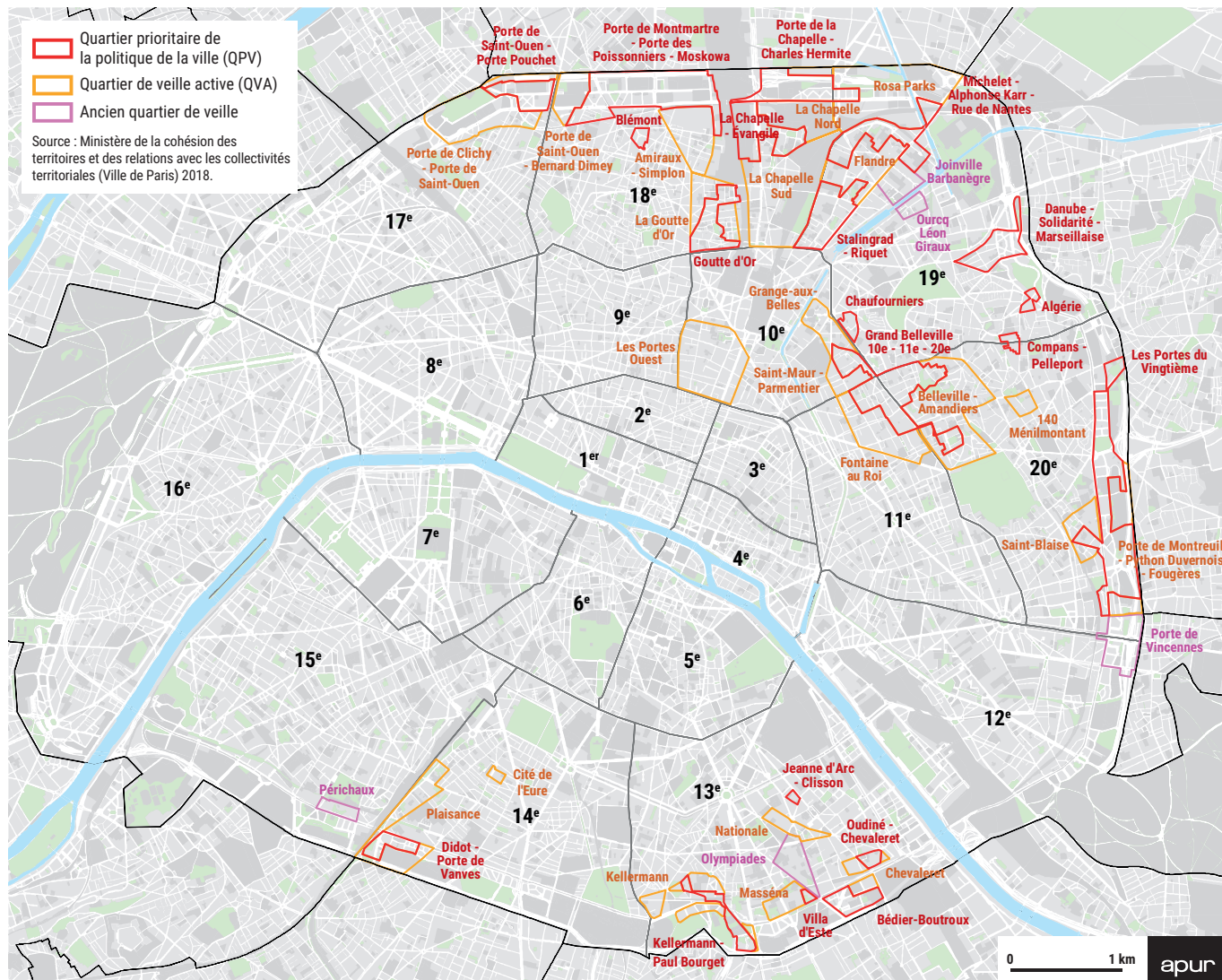
naires institutionnels, économiques et associatifs. À Paris, il s'articule autour de trois grandes thématiques (Grandir - Travailler - Habiter) et intègre des axes transversaux (lien social, accès aux droits, égalité femmes-hommes, santé et lutte contre les discriminations). Les interventions sont de nature très diverse : réduire les écarts de réussite scolaire, favoriser l'accès à l'emploi, favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, agir sur le développement économique local, prévenir les situations de précarité, favoriser la mobilité et la mixité, accompagner les transformations urbaines et mieux insérer les quartiers dans la ville, etc.

Cette géographie a été définie en 2015 sur la base du critère unique de la concentration urbaine de la pauvreté, appréhendée par le niveau de revenu de la population. Elle est effective dans le cadre du contrat de ville 2015-2023 et sera amenée à évoluer en 2024.

*La géographie de la politique de la ville rassemble au total **336 000** habitants, soit **16 %** de la population parisienne.*



LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) À PARIS, 2015-2023



TABEAU DE SYNTHÈSE

Indicateurs	Part (en %)			Évolution (en point)			
	Quartiers prioritaires	Quartiers de veille active	Paris	Quartiers prioritaires	Quartiers de veille active	Paris	Années
Moins de 25 ans	29,7	27,3	26,8	↘ -2,3	↘ -1,2	→ -1,0	2013-2019
65 ans et plus	15,4	13,8	17,0	↗ 2,2	↗ 1,8	↗ 1,6	2013-2019
Nationalité étrangère	20,5	18,5	14,3	→ -0,8	↘ -1,8	→ -0,5	2013-2019
Famille monoparentale	40,3	32,8	29,7	→ 1,0	→ 0,8	→ 0,3	2013-2019
Foyers à bas revenu	25,7	18,5	13,3	→ -0,4	→ 0,9	→ 1,0	2015-2021
Allocataires du RSA	12,6	9,4	6,2	→ -0,6	→ 1,0	→ 0,4	2015-2021
Part de la population non scolarisée sans diplôme	33,0	22,9	16,2	↘ -7,3	↘ -6,0	↘ -4,3	2013-2019
Taux de chômage	17,8	14,2	11,5	↘ -1,6	→ -0,9	→ -0,4	2013-2019
Part des 16-25 ans ni en emploi ni en étude	16,8	12,5	8,8	→ 0,0	↘ -1,1	→ 0,0	2013-2019
Mal logement	11,8	9,5	8,1	→ 0,2	↘ -1,4	→ -0,5	2013-2019
Surrocupation	32,0	28,8	22,0	↘ -2,3	↘ -3,5	↘ -1,5	2013-2019
Logements SRU	70,8	35,3	22,4	↗ 4,4	↗ 4,6	↗ 3,4	2015-2021

Sources : Insee, recensement de la population 2013-2019 ; Caf de Paris 2015-2019-2021 ; Préfecture de Paris, inventaire des logements SRU au 01/01/2015 et au 01/01/2021 (données au périmètre statistique des IRIS).

Contexte et enjeux de l'étude

L'Atelier parisien d'urbanisme accompagne depuis plusieurs années l'État et la Ville de Paris dans leur action en direction des quartiers parisiens de la politique de la ville. Depuis 2018, différents travaux ont été menés pour contribuer à l'évaluation du contrat de ville 2015-2023, à mi-parcours et en fin de parcours.

Ces travaux visent à analyser les évolutions et enjeux prioritaires des quartiers de la politique de la ville, à partir de données statistiques de contexte. Plusieurs analyses ont été produites ces dernières années pour apprécier l'évolution des quartiers au regard des tendances parisiennes, en 2018¹ puis en 2023.

D'autres travaux sont menés pour mesurer les actions mises en œuvre dans le cadre du contrat de ville et les publics bénéficiaires. En 2019, les partenaires signataires du contrat de ville ont été associés à la construction d'un référentiel d'évaluation qui détaille pour chacun des objectifs retenus dans le contrat, les actions associées, les résultats attendus et les indicateurs permettant de mesurer la mise en œuvre des actions. De 2020 à 2022, ces acteurs ont été sollicités pour compléter les indicateurs identifiés dans le référentiel².

Méthode

L'analyse présentée dans cette étude vise à apprécier l'évolution des inégalités et des écarts sociaux dans les quartiers de la politique de la ville au regard des tendances parisiennes. Réalisée à partir d'une sélection d'indicateurs, elle permet de mettre en perspective les actions qui sont menées au titre du contrat de ville par rapport aux dynamiques démographiques, socio-économiques et urbaines à l'œuvre dans ces territoires.

L'analyse mobilise des données sur différentes périodes pour appréhender les tendances sur le long terme (depuis 1999), sur une période récente s'approchant des dates du contrat de ville (2013-2019) et sur la période post-crise sanitaire (2020-2022). Elle est également réalisée à plusieurs échelles selon la disponibilité des données : au périmètre exact des quartiers prioritaires ou au périmètre statistique des IRIS (cf. note méthodologique).

Ce document présente dans une première partie l'analyse de l'évolution des quartiers prioritaires parisiens dans leur ensemble, puis une analyse territorialisée pour identifier les situations et évolutions selon les quartiers (quartiers prioritaires et quartiers de veille active).

Apprécier l'évolution des inégalités et des écarts sociaux dans les quartiers de la politique de la ville au regard des tendances parisiennes.



© Apur - David Bourreau

Parc Kellermann, stade Poterne des Peupliers, Paris 13^e

1 – « Analyse des quartiers de la politique de la ville à Paris - Évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020 », Apur, mai 2019.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/analyse-quartiers-politique-ville-paris-evaluation-mi-parcours-contrat-ville-paris-2015-2020>

2 – « Référentiel d'évaluation du contrat de ville de Paris 2015-2023 Analyse des données collectées en 2022 », Apur, mars 2023.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/referentiel-evaluation-contrat-ville-paris-2015-2023-analyse-donnees-collectees-2022>

Note méthodologique

L'analyse mobilise les données de l'Observatoire des quartiers prioritaires parisiens, mis en œuvre depuis 2006 par l'Atelier parisien d'urbanisme pour accompagner la Ville et l'État dans leur intervention dans ces territoires.

Cet outil statistique est alimenté par plusieurs sources de données (Insee, Caf de Paris, Rectorat de Paris, Pôle emploi, CNAM, DREES, Ville de Paris, BDCOM, etc.) et régulièrement actualisé et enrichi. Il est composé de plus de 150 indicateurs déclinés en plusieurs thématiques : démographie, précarité, activité économique, chômage, petite enfance, éducation, logement et cadre de vie, etc.

Pour cette analyse, plusieurs sources de données sont mobilisées, issues des derniers millésimes de données disponibles : Insee (recensement 2013 et 2019), Caf de Paris (2015 et 2021), Apur (BD COM 2017 et 2020), Rectorat de Paris (2016 et 2022), Préfecture de Paris, inventaire des logements SRU au 01/01/2015 et au 01/01/2021, Données Ville de Paris - DLH 2001 à 2021, SIRENE (2015-2020), SI-TADEL 2013-2022, GIE Paris Commerce (2017-2022).

Les données sont disponibles aux périmètres statistiques établis sur la base des « Îlots regroupés pour l'information

statistique » (IRIS) qui constituent la brique de base en matière de diffusion de données à l'échelle infra-communale. Les IRIS pris en compte pour chacun des périmètres sont présentés en annexe. Dans la plupart des cas, les périmètres statistiques définis sont proches des périmètres réels, et permettent de disposer de données précises sur les secteurs concernés par les interventions prioritaires. Certains quartiers sont toutefois plus petits que les périmètres statistiques auxquels ils appartiennent, ce qui fragilise les exploitations statistiques. C'est le cas pour les quartiers prioritaires Kellermann - Paul Bourget (13^e), Jeanne d'Arc - Clisson (13^e), Chauffourniers (19^e) et Compans - Pelleport (19^e - 20^e), ainsi que pour les quartiers de veille active Kellermann (13^e), Cité de l'Eure (13^e) et Porte de Clichy (17^e).

Cette analyse mobilise également certaines données statistiques produites par l'Insee au périmètre exact des quartiers de la politique de la ville : population (Insee, recensement de la population 2013-2018), revenu (Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014-2019), demandeurs d'emploi (Pôle Emploi-Dares, STMT 2016-2021 ; données trimestrielles T4 2019 -T4 2022).



Jardin Promenade Cesaria Évora, QVA Flandre, Paris 19^e



QPV Villa d'Este - Masséna, Paris 13^e



1. ÉVOLUTION DES QUARTIERS PRIORITAIRES PARISIENS

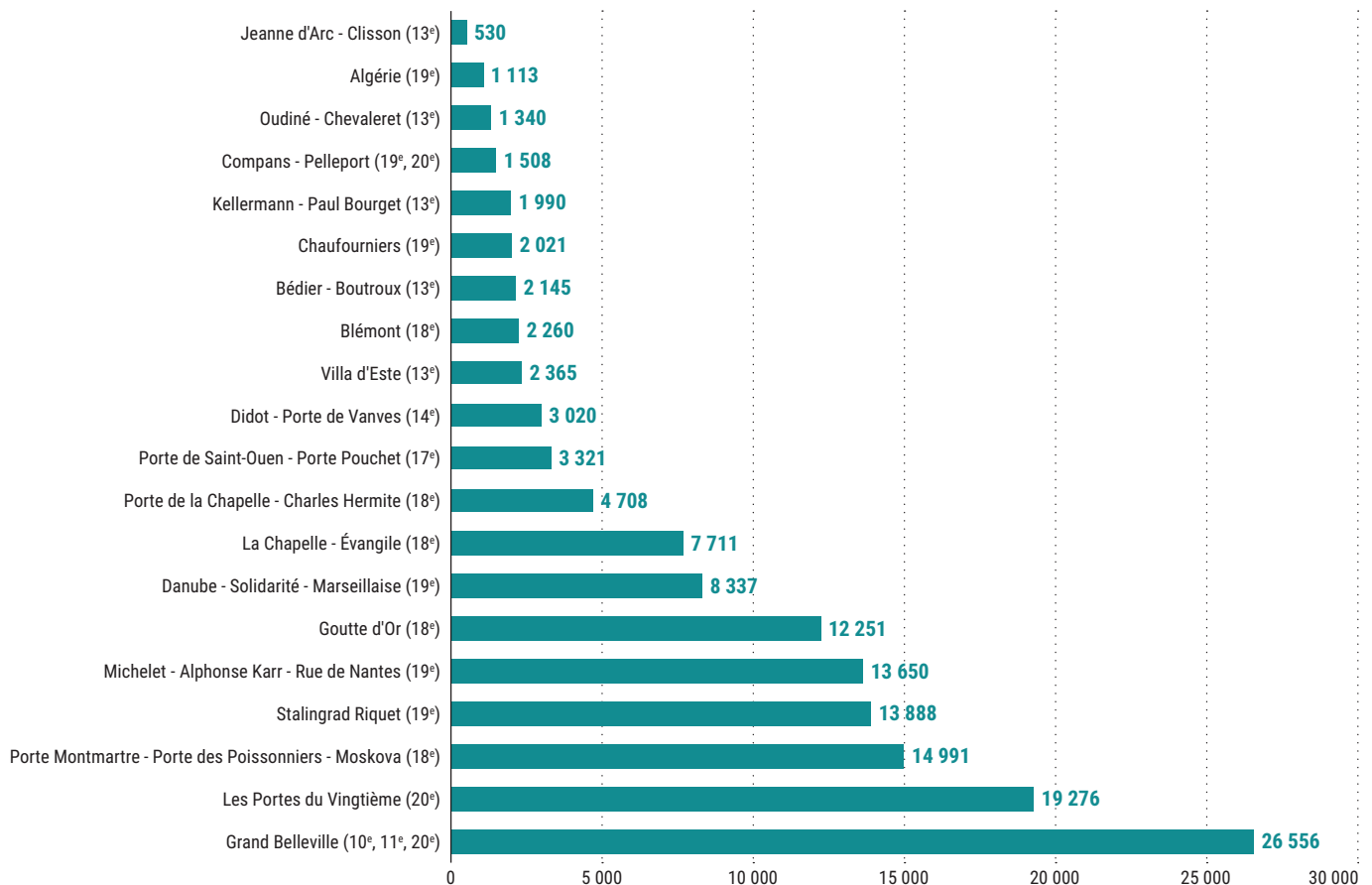
1.1

Caractéristiques socio-démographiques

143 000 habitants dans les quartiers prioritaires parisiens en 2018, soit 7 % des Parisiens
Paris concentre un nombre d'habitants important au sein de sa géographie prioritaire (143 000 habitants), soit 7 % des Parisiens. La part des habitants vivant dans les quartiers de la politique de la ville est en proportion moins élevée à Paris qu'à l'échelle de la France métropolitaine (8 %), de

la région Île-de-France (13 %) et de la Métropole du Grand Paris (15 %). Certains quartiers parisiens sont classés parmi les quartiers prioritaires les moins peuplés de France : Jeanne d'Arc-Clisson (530 habitants), Algérie (1 110 habitants), Oudiné - Chevaleret (1 340 habitants), Compans - Pelleport (1 510 habitants). D'autres, à l'inverse, figurent parmi les plus peuplés tels que Grand Belleville

POPULATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES À PARIS (en nombre d'habitants)



Source : Insee, recensement de la population 2018 (données au périmètre exact)

143 000 habitants dans les quartiers prioritaires parisiens, soit 7 % des Parisiens.

(26600 habitants), Les Portes du 20^e (19300 habitants), Stalingrad Riquet (13900 habitants), Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (15000 habitants). Les quartiers les plus peuplés dans lesquels le parc de logements est diversifié regroupent une plus grande hétérogénéité de profils. Certains quartiers prioritaires plus petits peuvent être composés essentiellement de quelques immeubles

de logements sociaux ou lieux d'hébergement spécifique accueillant des habitants dont les situations sociales peuvent être plus homogènes à l'intérieur des quartiers.

Le nombre d'habitants dans les quartiers prioritaires parisiens a baissé de -2,3 % entre 2013 et 2019 (-3 340 habitants), un rythme similaire à celui de l'ensemble de Paris (-2,4 %).

ÉVOLUTION DE LA POPULATION ENTRE 2013 ET 2019

HAUSSE

- Plus de 20 %
- De 10 à 20 %
- De 2 à 10 %

STABILITÉ

- De -2 à +2 %

BAISSE

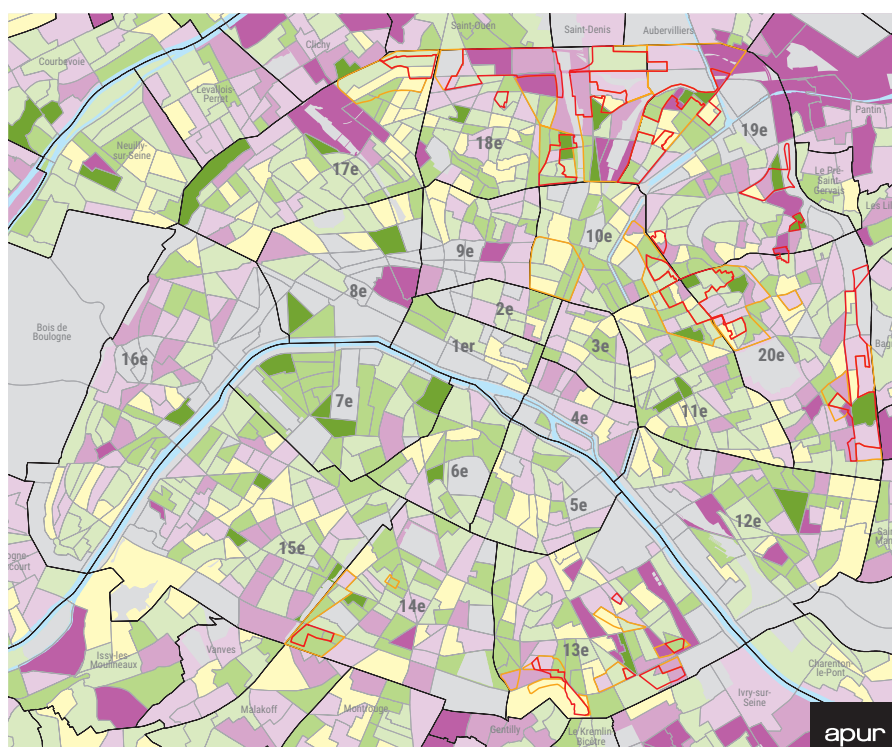
- De 2 à 10 %
- De 10 à 20 %
- Plus de 20 %

Quartier de la Politique de la Ville

Quartier de Veille Active

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2013 et 2019

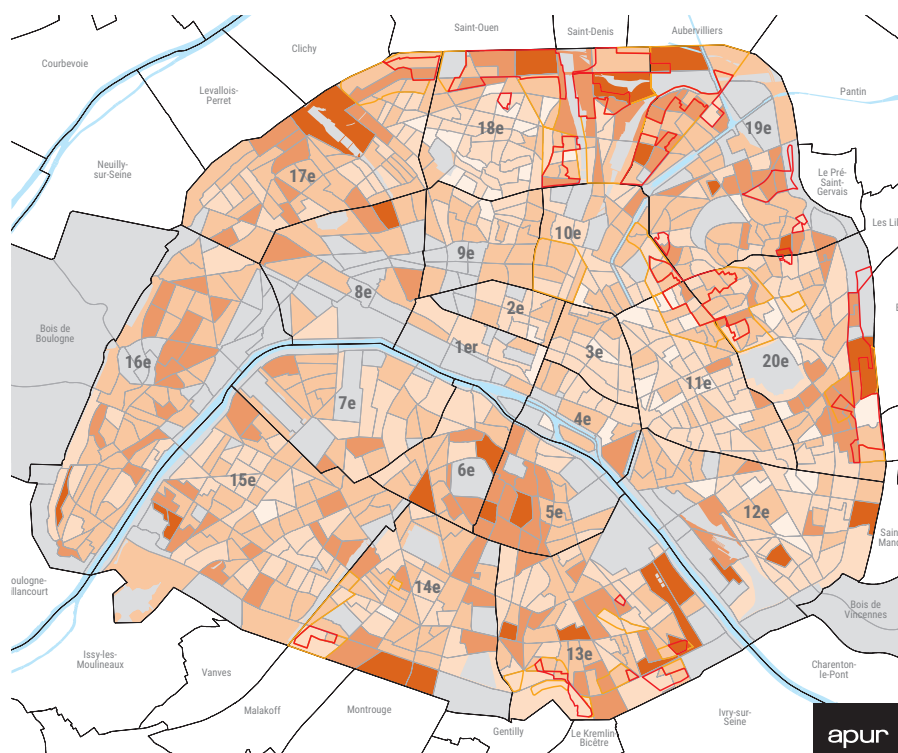


Une forte présence de jeunes dans les quartiers, en baisse sur la période récente

La population des quartiers prioritaires se caractérise par une forte présence de jeunes. Un peu moins d'un habitant sur trois est âgé de moins de 25 ans (30 % contre 27 % en moyenne à Paris). C'est particulièrement le cas dans les quartiers Oudiné - Chevaleret (37 % de jeunes de moins de 25 ans), La Chapelle - Évangile (34 %), Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (33 %), Stalingrad - Riquet (33 %), marqués par la jeunesse de leur population. La part des moins de 25 ans dans les quartiers a baissé entre 2013 et 2019 (-2,3 points), plus rapidement qu'en moyenne à Paris (-1 point).

Un vieillissement de la population qui se poursuit plus rapidement dans les quartiers

La présence des personnes âgées de 65 ans ou plus dans la population est à l'inverse en moyenne moins élevée dans les quartiers prioritaires (15 %) qu'en moyenne parisienne (17 %). Leur part a toutefois tendance à progresser dans les quartiers de façon plus rapide qu'en moyenne à Paris (+2,2 points entre 2013 et 2019 contre +1,6 point). Certains quartiers accueillent en proportion plus de personnes âgées que la moyenne parisienne : c'est notamment le cas des secteurs Chaufourniers (22 %), Porte de la Chapelle - Charles Hermite (21 %), Jeanne d'Arc (21 %), Compans - Pelleport (20 %), Didot - Porte de Vanves (19 %), Bédier - Boutroux (19 %). En tendance, les secteurs qui connaissent les hausses les plus rapides de la part de personnes âgées sont Chaufourniers (+8,6 points) et Porte De La Chapelle - Charles Hermite (+6,0 points).



PERSONNES ÂGÉES DE MOINS DE 25 ANS

Part des personnes âgées de moins de 25 ans, dans la population totale

- Plus de 35 %
- De 30 à 35 %
- De 25 à 30 %
- De 20 à 25 %
- Moins de 20 %

- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2019

PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS OU PLUS

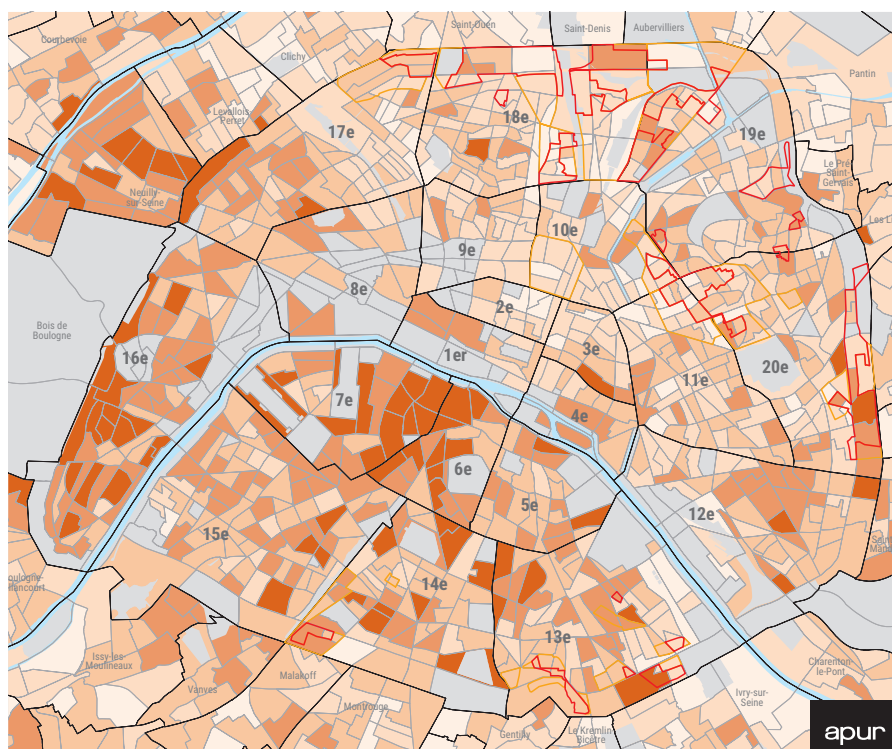
Part des personnes âgées de 65 ans ou plus, dans la population totale

- Plus de 25 %
- De 20 à 25 %
- De 15 à 20 %
- De 10 à 15 %
- Moins de 10 %

- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2019



ÉVOLUTION ANNUELLE MOYENNE DU NOMBRE DE PERSONNES ÂGÉES DE 65 ANS OU PLUS ENTRE 2013 ET 2019

HAUSSE

- Plus de 5 %
- De 2 à 5 %

STABILITÉ

- De -2 à +2 %

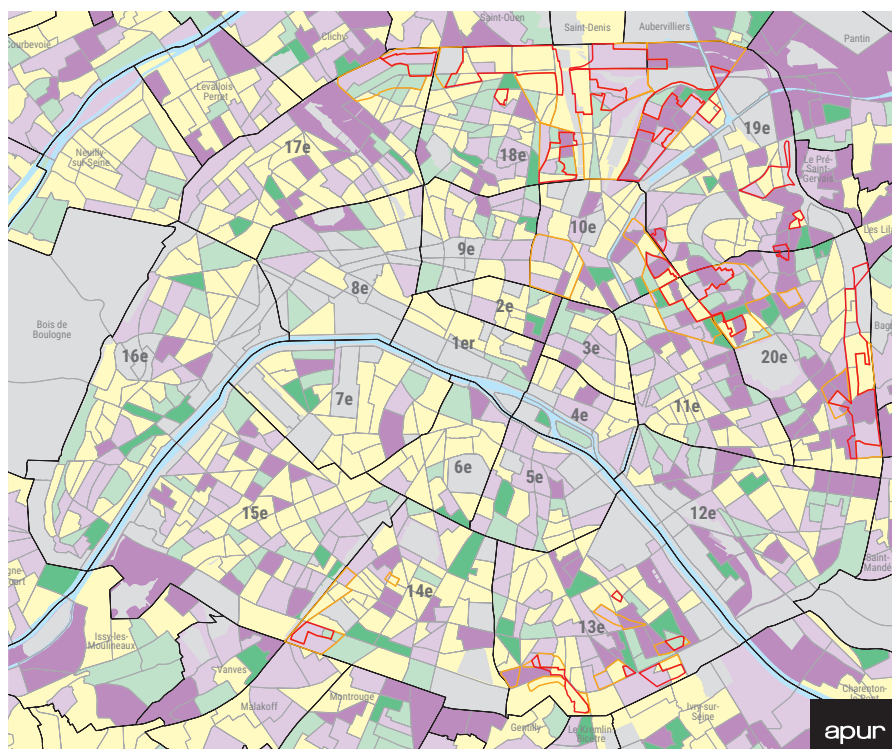
BAISSE

- De 2 à 5 %
- Plus de 5 %

- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2013 et 2019



Un rôle d'accueil des personnes étrangères particulièrement fort dans certains quartiers

La population étrangère est très présente dans les quartiers prioritaires. Un peu plus d'un habitant sur cinq est de nationalité étrangère (20 %) contre une moyenne de 14 % à Paris. Alors que la part des étrangers³ progressait de façon plus rapide dans les quartiers qu'à Paris entre 1999 et 2009 (respectivement +1 point contre +0,5 point), elle a ensuite diminué plus rapidement dans les quartiers entre 2009 et 2014 (-1 point contre -0,4 point à Paris). Sur la période la plus récente, entre 2013 et 2019, cette part continue de reculer légèrement dans les quartiers (-0,8 point) comme à Paris (-0,5 point). Certains quartiers accueillent une population étrangère particulièrement nombreuse, tels que Villa d'Este (39 %), Algérie (27 %), Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (24 %), Bédier - Boutroux (23 %).

Une proportion de familles fragiles plus élevée qu'à Paris, qui se maintient

La géographie prioritaire concentre une proportion de familles fragiles plus élevée qu'à Paris : 40 % des familles sont monoparentales dans les quartiers prioritaires (30 % à Paris) et 22 % sont des familles nombreuses (17 % à Paris). Sur la période la plus récente, entre 2013 et 2019, la part de familles monoparentales a progressé dans les quartiers prioritaires plus rapidement qu'en moyenne à Paris (+1,0 point contre +0,3 point à Paris). Certains quartiers accueillent une part de familles monoparentales particulièrement importante, tels que Jeanne d'Arc - Clisson (63 %), Algérie (61 %), Didot - Porte de Vanves (56 %), Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (54 %).

3 – Selon la définition de l'Insee, un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française. La part de la population étrangère est obtenue en divisant le nombre d'étrangers par la population municipale.



Parc Chapelle Charbon, rue de la Croix Moreau, Paris 18^e

**CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION (2013-2019) -
 QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

	Moins de 25 ans		65 ans et plus		Nationalité étrangère		Famille monoparentale	
	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)
Bédier - Boutroux (13 ^e)	24,0	↗ 1,1	19,3	↗ 3,2	22,6	↗ 1,1	43,4	↘ -12,9
Jeanne d'Arc - Clisson (13 ^e)	28,9	↗ 7,8	20,8	↘ -2,1	13,0	↘ -2,2	63,1	↗ 3,4
Kellermann - Paul Bourget (13 ^e)	25,8	↘ -4,0	18,4	↗ 1,9	15,1	↘ -2,1	39,6	→ -0,8
Oudiné - Chevaleret (13 ^e)	36,6	↗ 1,1	13,8	↘ -1,9	16,8	↘ -5,3	52,7	↘ -2,0
Villa d'Este (13 ^e)	28,6	↘ -2,1	17,0	↗ 2,6	38,8	→ -0,7	19,5	↗ 2,7
Didot - Porte de Vanves (14 ^e)	26,0	↘ -4,1	19,0	↗ 3,4	16,0	↘ -2,9	55,8	↗ 2,2
Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17 ^e)	31,8	→ 0,2	18,3	→ -0,4	18,8	↗ 1,2	53,6	↗ 2,4
Blémont (18 ^e)	24,9	↘ -1,6	14,2	→ 0,9	19,3	↘ -2,2	44,8	↗ 3,9
Goutte d'Or (18 ^e)	27,9	↘ -4,4	10,7	↗ 2,2	22,0	↘ -6,0	35,8	↗ 4,6
La Chapelle - Évangile (18 ^e)	33,5	↘ -1,7	10,8	→ 0,0	21,3	↗ 2,2	31,4	↗ 3,2
Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18 ^e)	27,8	↘ -1,8	21,4	↗ 6,0	22,3	↘ -3,9	37,3	↘ -3,2
Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (18 ^e)	32,5	→ -0,7	15,3	→ 0,0	24,0	→ 0,3	39,8	↘ -2,1
Algérie (19 ^e)	25,0	↘ -5,9	20,0	↗ 5,0	26,8	↗ 4,8	60,9	↗ 13,7
Chaufourniers (19 ^e)	24,8	↘ -6,3	22,1	↗ 8,6	19,9	↗ 2,2	45,4	↗ 3,7
Danube - Solidarité - Marseillaise (19 ^e)	31,4	↘ -2,5	14,4	↗ 1,2	20,6	→ 0,1	43,6	↘ -3,4
Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (19 ^e)	28,5	↘ -1,8	14,6	→ 0,0	23,0	↗ 3,3	37,8	↗ 5,3
Stalingrad - Riquet (19 ^e)	32,9	↘ -3,9	16,8	↗ 4,4	19,9	↘ -3,6	37,2	→ 1,0
Compans - Pelleport (19 ^e , 20 ^e)	27,9	↘ -1,5	20,1	↗ 5,8	17,0	→ 0,7	37,7	↗ 6,3
Les Portes du Vingtième (20 ^e)	31,9	→ -0,7	15,9	↗ 2,4	18,4	→ 0,0	43,6	↘ -1,6
Grand Belleville (10 ^e , 11 ^e , 20 ^e)	27,1	↘ -4,6	13,1	↗ 2,9	21,0	→ -0,5	35,0	↗ 2,4
Quartiers prioritaires à Paris	29,7	↘ -2,3	15,4	↗ 2,2	20,5	→ -0,8	40,3	→ 1,0
Paris	26,8	→ -1,0	17,0	↗ 1,6	14,3	→ -0,5	29,7	→ 0,3

Source : Insee, recensement de la population 2013-2019 (données au périmètre statistique des IRIS)

1.2 | Revenu, niveau de vie et pauvreté

32 % de ménages en situation de pauvreté dans les quartiers prioritaires parisiens (contre 15 % à Paris).

Un niveau de vie plus élevé dans les quartiers parisiens qu'en moyenne en France, qui se relie à une plus grande mixité

Les quartiers prioritaires ont un niveau de vie plus élevé en moyenne à Paris (16 480 €) qu'en Île-de-France (13 158 €) ou qu'en France (14 010 €), qui s'explique par une mixité sociale plus importante à Paris avec des ménages très pauvres qui cohabitent avec des ménages plus favorisés.

Néanmoins certains quartiers parisiens sont classés parmi les quartiers présentant les niveaux de vie des 10 % les plus pauvres (1^{er} décile de revenu) parmi les plus faibles des quartiers prioritaires en France : Jeanne d'Arc - Clisson, Kellermann Paul Bourget, Goutte d'Or, Grand Belleville, Villa D'Este, Porte de la Chapelle - Charles Hermite. D'autres sont à l'inverse classés parmi les quartiers présentant les niveaux de vie des 10 % les plus favorisés (9^e décile de revenu) parmi les plus élevés des quartiers prioritaires en France : Grand Belleville, Chauffourniers, Goutte d'Or, Blémont, Villa d'Este, La Chapelle Évangile, Stalingrad Riquet.

Ces quartiers sont également ceux dans lesquels les inégalités de revenu sont les plus fortes : les 10 % les plus riches ont un niveau de vie jusqu'à cinq fois plus élevé que les 10 % les plus pauvres. C'est notamment le cas des quartiers Grand Belleville et Goutte d'Or qui sont respectivement les 7^e et 11^e quartiers prioritaires de France sur 1 352 QPV au regard de l'écart interdécile.

L'écart de revenu entre les quartiers prioritaires et Paris est par ailleurs particulièrement important : le revenu disponible médian par unité de consommation est de 28 570 € par an à Paris, soit presque deux fois le revenu disponible médian de certains quartiers prioritaires (1,7 fois plus en moyenne à Paris contre 1,6 fois en France). Le niveau de revenu doit par ailleurs être mis en regard du surcoût de la vie, notamment celui du logement.

Entre 2014 et 2019, le niveau de revenu a progressé de 12 % dans les quartiers prioritaires contre +9 % à Paris. Au-delà des moyennes, les tendances sont variables selon les quartiers. Les évolutions de revenu ont été les plus fortes à Oudiné Chevaleret, Goutte d'Or, Stalingrad Riquet et Grand Belleville. À l'inverse, d'autres quartiers ont connu des évolutions moins importantes comme Bédier - Boutroux (seulement +4 %). Sur le plus long terme, les évolutions de revenu observées depuis 2001 montrent un certain décrochage des quartiers de porte principalement composés d'habitat social, à l'inverse des quartiers faubouriens qui voient leurs écarts avec Paris se réduire (*cartes page 18*).

Ces évolutions peuvent s'expliquer en partie par l'installation de ménages aux revenus plus élevés dans ces quartiers d'habitat plus mixte, s'accompagnant du maintien de ménages très modestes dans ces mêmes quartiers (*encart pages 20-21*).

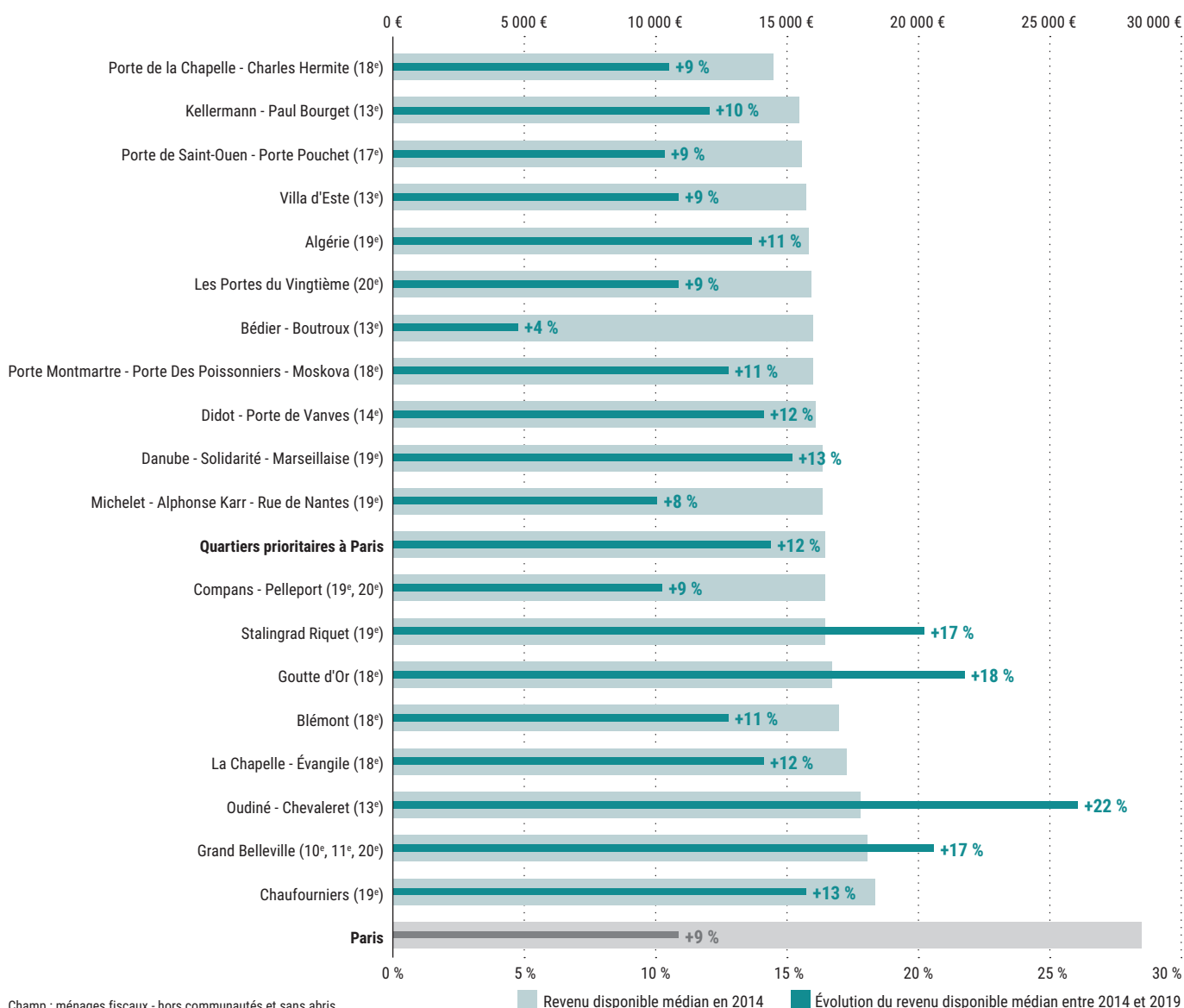
Un taux de pauvreté qui demeure important dans les quartiers prioritaires parisiens

Le taux de pauvreté⁴ demeure important dans les quartiers prioritaires parisiens (32 % de ménages en situation de pauvreté contre 15 % à Paris). Certains quartiers enregistrent un taux de pauvreté particulièrement élevé : Porte de la Chapelle - Charles Hermite (39 %), Algérie (36 %), Villa d'Este (36 %), qui demeure en deçà de la moyenne des quartiers prioritaires de France.

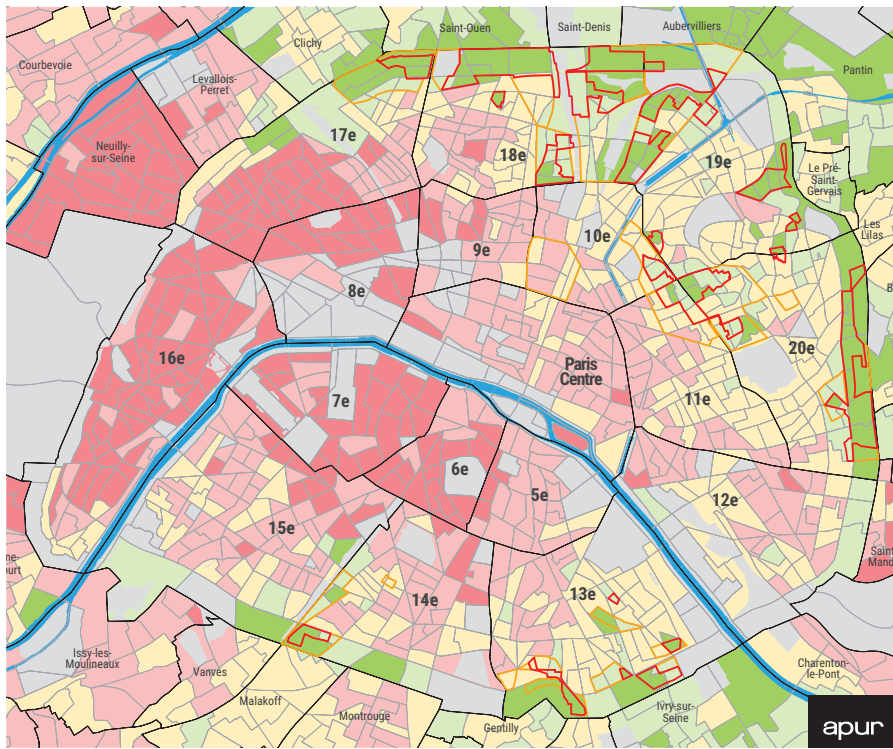
Sur la période récente, le taux de pauvreté a baissé en moyenne dans les quartiers (-3,1 points entre 2014 et 2019), plus que dans l'ensemble de Paris (-1 point). Certains quartiers connaissent toutefois une progression du taux de pauvreté sur la période : Bédier - Boutroux (+2,5 points), Villa d'Este (+1,4 point), Kellermann - Paul Bourget (+1,4 point), Algérie (+2 points).

4 - Le taux de pauvreté au seuil de 60 % correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine. Les données sur le taux de pauvreté les plus récentes datent de 2019, elles ne permettent donc pas d'apprécier les effets de la crise Covid-19 sur la pauvreté.

REVENU DISPONIBLE MEDIAN (en €) ET ÉVOLUTION ENTRE 2014 ET 2019 (en %)



Champ : ménages fiscaux - hors communautés et sans abris.
 Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (Filosophi) 2014-2019 (données au périmètre exact).
 Données non disponibles pour le quartier Jeanne d'Arc - Clisson.



REVENU MÉDIAN DÉCLARÉ

Niveau de revenu médian déclaré des ménages (*)

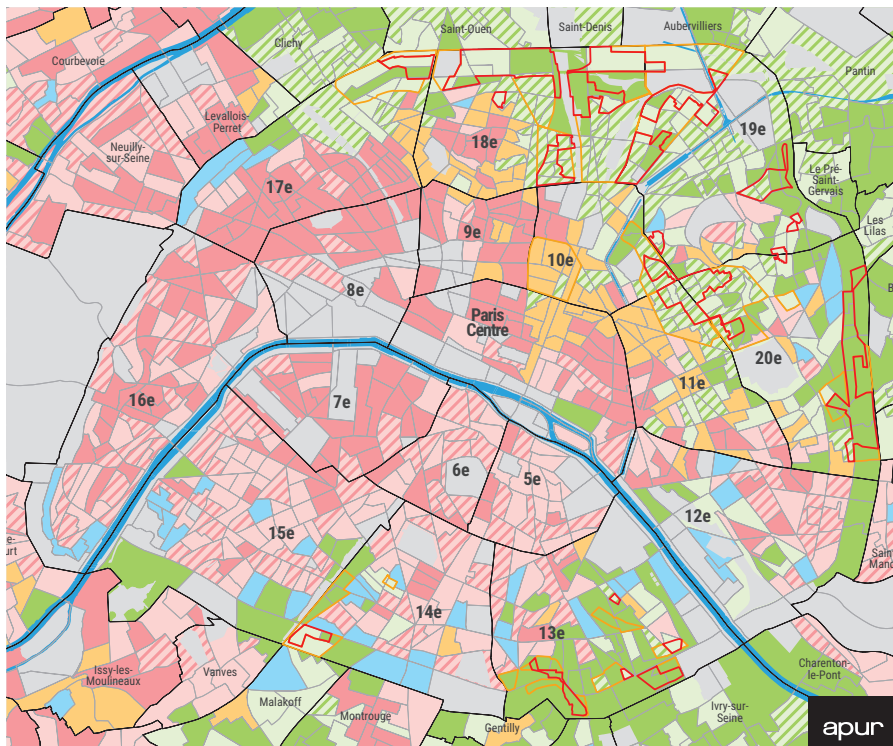
- Revenu supérieur
plus de 200 % du revenu médian national
43 280 €
- Intermédiaire supérieur
entre 150 et 200 % du revenu médian national
32 460 €
- Intermédiaire moyen
entre 100 et 150 % du revenu médian national
21 640 €
- Intermédiaire inférieur
entre 75 et 100 % du revenu médian national
16 230 €
- Revenu inférieur
moins de 75 % du revenu médian national

- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

(*) Catégories établies en appliquant la définition retenue par l'OCDE.

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source: Insee FiLoSoFi (Fichier Localisé Social et Fiscal) - 2019



ÉVOLUTION DE L'ÉCART À LA MÉDIANE PARISIENNE

Médiane supérieure à la médiane parisienne en 2001

- L'écart s'accroît entre 2001 et 2019
- L'écart reste stable
- L'écart se réduit
- La médiane devient inférieure à la médiane parisienne

Médiane inférieure à la médiane parisienne en 2001

- L'écart s'accroît entre 2001 et 2019
- L'écart reste stable
- L'écart se réduit
- La médiane devient supérieure à la médiane parisienne

Médiane Paris
En 2001 = 20 147 €
En 2019 = 30 240 €

- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source: Insee FiLoSoFi (Fichier Localisé Social et Fiscal) - 2019, RFL (Insee) - 2001

STRUCTURE ET DISTRIBUTION DES REVENUS DISPONIBLES DES MÉNAGES PAR UNITÉ DE CONSOMMATION (2014-2019) - QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

	Revenu disponible médian		Taux de pauvreté au seuil de 60 %		1 ^{er} décile de revenu		Rapport inter-décile (D9/D1)
	Médiane en 2019 (en €)	Évolution 2014-2019 (en %)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2014-2019 (en point)	1 ^{er} décile en 2019 (en €)	Évolution 2014-2019 (en %)	en 2019
Bédier - Boutroux (13 ^e)	15 980	↗ 4%	32,4	↗ 2,5	8 650	↘ -3%	3,2
Chaufourniers (19 ^e)	18 400	↗ 13%	25,4	↘ -4,6	9 290	↗ 18%	4,3
Villa d'Este (13 ^e)	15 770	↗ 9%	36,3	↗ 1,4	8 170	↗ 5%	4,2
Kellermann - Paul Bourget (13 ^e)	15 510	↗ 10%	33,9	↗ 1,4	7 770	↘ -5%	3,7
Jeanne d'Arc - Clisson (13 ^e)	19 140				6 110		5,0
Oudiné - Chevaleret (13 ^e)	17 780	↗ 22%	31,5	↘ -6,9	8 880	↗ 13%	3,6
Didot - Porte de Vanves (14 ^e)	16 120	↗ 12%	31,9	↘ -3,9	8 790	↗ 13%	3,1
Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17 ^e)	15 610	↗ 9%	35,3	↘ -1,0	8 780	↗ 13%	3,0
Blémont (18 ^e)	16 980	↗ 11%	32,7	→ 0,1	8 820	↗ 5%	4,1
Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (18 ^e)	15 990	↗ 11%	33,7	→ -1,0	8 800	↗ 11%	3,3
La Chapelle - Évangile (18 ^e)	17 250	↗ 12%	30,4	↘ -4,0	8 670	↗ 11%	3,9
Goutte d'Or (18 ^e)	16 710	↗ 18%	34,1	↘ -4,6	7 910	↗ 14%	4,8
Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18 ^e)	14 510	↗ 9%	39,0	↘ -2,3	8 290	↗ 13%	2,9
Stalingrad Riquet (19 ^e)	16 510	↗ 17%	30,9	↘ -9,1	8 830	↗ 34%	3,6
Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (19 ^e)	16 420	↗ 8%	32,7	→ 0,1	8 520	↗ 9%	3,7
Danube - Solidarité - Marseillaise (19 ^e)	16 370	↗ 13%	31,6	↘ -3,3	8 980	↗ 9%	3,4
Algérie (19 ^e)	15 800	↗ 11%	36,3	↗ 2,0	9 130	↗ 16%	3,0
Compans - Pelleport (19 ^e , 20 ^e)	16 500	↗ 9%	25,4	↘ -6,9	9 190	↗ 7%	3,3
Les Portes du Vingtième (20 ^e)	15 910	↗ 9%	32,9	↘ -2,2	8 690	↗ 6%	3,2
Grand Belleville (10 ^e , 11 ^e , 20 ^e)	18 110	↗ 17%	30,4	↘ -4,2	8 080	↗ 17%	5,1
Quartiers prioritaires à Paris	16 480	↗ 12%	32,0	↘ -3,1	8 500	↗ 13%	3,9
Paris	28 570	↗ 9%	15,0	↘ -1,0	10 900	↗ 11%	6,3
Quartiers prioritaires en France métropolitaine	14 010		43,6		8 350		2,9

Champ : Quartiers prioritaires en France métropolitaine, Martinique, La Réunion.

Source : Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2014-2019 (données au périmètre exact).

Note : Le revenu disponible comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélèvements sociaux : Contribution Sociale Généralisée (CSG), Contribution au Remboursement de la Dette Sociale (CRDS). Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé « niveau de vie », est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Note : Le taux de pauvreté au seuil de 60 % correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur à 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine.

Mixité sociale et ségrégation dans les QPV à Paris

L'Apur et l'Insee Île-de-France ont publié une note en février 2023 sur la ségrégation et la mixité sociale à l'échelle de la Métropole du Grand Paris⁵. La ségrégation et la mixité y sont analysées à partir du critère de revenu et mesurées au travers de l'indice de Theil qui établit un score traduisant l'écart entre la distribution des ménages par catégorie de revenus à l'échelle de carreaux de 200 mètres de côté et celle du pôle de l'aire d'attraction de Paris. Une extraction de ces données a été réalisée par l'Insee à l'échelle des quartiers prioritaires et des quartiers de veille active parisiens.

Les quartiers prioritaires sont en moyenne plus ségrégués que le reste du territoire parisien. En 2019, 28 % de la population réside dans des carreaux pouvant être qualifiés de ségrégués dans les quartiers prioritaires (contre 14 % en moyenne à Paris). À l'inverse, 26 % de la population des quartiers prioritaires vit dans des carreaux pouvant être qualifiés de mixtes (48 % à Paris). Le reste de la population des quartiers prioritaires réside dans des carreaux intermédiaires (46 % contre 38 % à Paris).

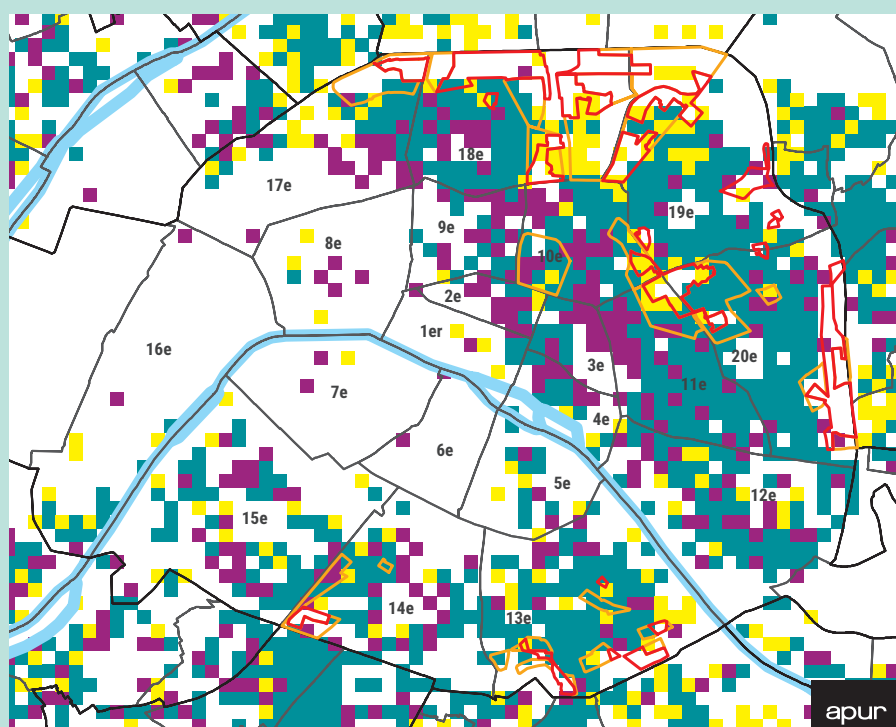
Certains quartiers prioritaires parisiens sont particulièrement mixtes, c'est le cas de Blémont (100 % de la population réside dans des carreaux mixtes), La Chapelle – Évangile (51 %), Grand Belleville (49 %) et Goutte d'Or (35 %). **D'autres sont à l'inverse très ségrégués**, tels que Porte de la Chapelle - Charles Hermite (90 % de la population vit dans des carreaux pouvant être qualifiés de ségrégués), Kellermann - Paul Bourget (76 %), Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers – Moskova (66 %), Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (46 %), Michelet - Alphonse

Karr - Rue de Nantes (46 %). Les quartiers les plus ségrégués sont ceux où le parc social est le plus présent, à l'inverse des quartiers les plus mixtes où l'habitat est plus diversifié.

Entre 2004 et 2019, la mixité a fortement progressé dans les quartiers prioritaires passant de 4 % de la population vivant dans des carreaux considérés comme mixtes à 26 % (+21,4 points contre -4,5 points en moyenne à Paris). Ces évolutions peuvent s'expliquer par de nouveaux logements, l'installation dans des quartiers modestes de ménages aux revenus plus élevés, ou bien au départ de ces mêmes quartiers de ménages modestes. **Dans le même temps, la ségrégation a fortement reculé dans les quartiers prioritaires** : la part de la population qui réside dans des carreaux considérés comme ségrégués est passée de 42 % en 2004 à 28 % en 2019 (-13,8 points contre +1,3 point en moyenne à Paris). **La ségrégation s'est toutefois renforcée dans certains secteurs**, dans les quartiers Kellermann - Paul Bourget, Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet, La Chapelle – Évangile et Les Portes du Vingtième.

Les quartiers de veille active parisiens sont en moyenne plus mixtes que le reste du territoire parisien. En 2019, 81 % de la population vit dans des carreaux pouvant être qualifiés de mixtes dans les QVA. C'est particulièrement le cas dans les quartiers 140 Ménilmontant, Chevaleret, Flandre, Grange-aux-Belles, Kellermann, La Goutte D'or, Nationale, Saint-Maur – Parmentier, où 100 % de la population réside dans des carreaux mixtes. Depuis 2004, la part de la population vivant dans un carreau mixte a progressé de +21,6 points dans les QVA.

ÉVOLUTION DES QUARTIERS LES PLUS MIXTES DANS PARIS ENTRE 2004 ET 2019



Type d'évolution des quartiers mixtes entre 2004 et 2019

- Nouvelle mixité
- Maintien
- Recul
- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

Champ : population vivant dans les quartiers les plus mixtes en 2004 et/ou en 2019, hors carreaux de 200 mètres de côté comptant moins de 20 ménages fiscaux.

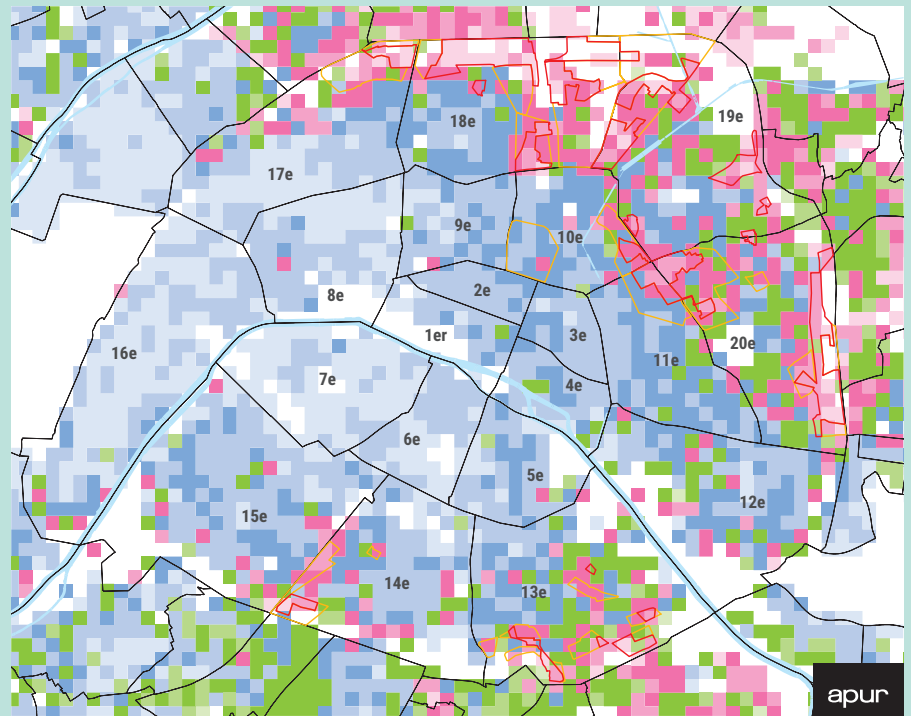
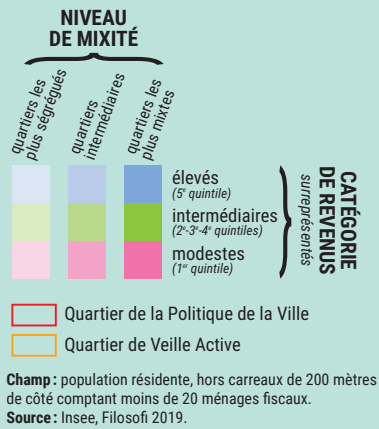
Sources : Insee, RFL 2004 et Filosofi 2019, recensement de la population 2017.

Note : La carte représente uniquement les carreaux mixtes selon la définition retenue. Les carreaux les plus ségrégués et les carreaux intermédiaires apparaissent en blanc sur la carte.

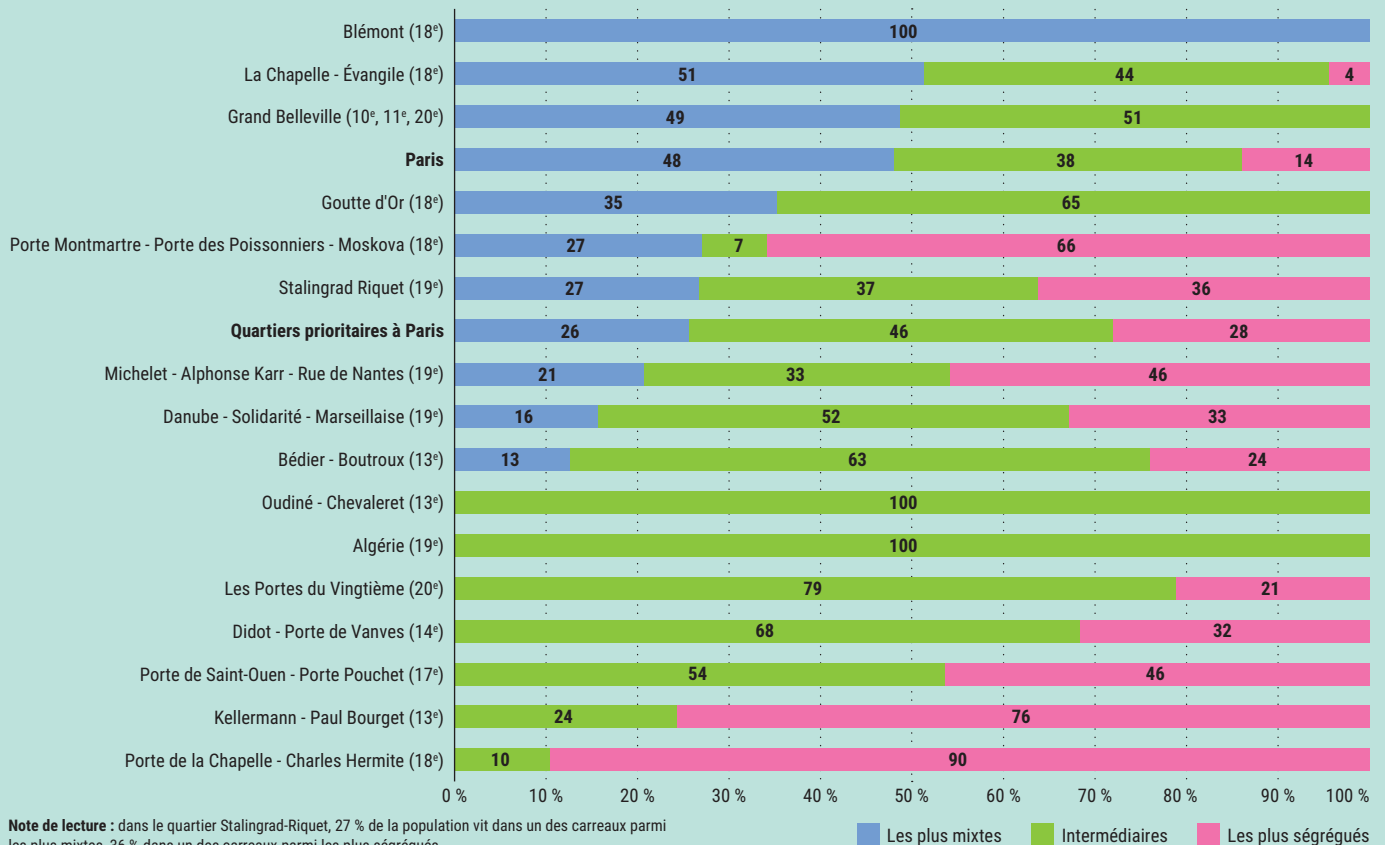
5 – « Mixité sociale et ségrégation dans la Métropole du Grand Paris : état des lieux et tendances sur 15 ans », Apur, note n°224, février 2023.

<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/mixite-sociale-segregation-metropole-grand-paris-etat-lieux-tendances-sur-15-ans>

NIVEAU DE SÉGRÉGATION RÉSIDENTIELLE À PARIS



RÉPARTITION DE LA POPULATION VIVANT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES SELON LE NIVEAU DE MIXITÉ DU QUARTIER EN 2019



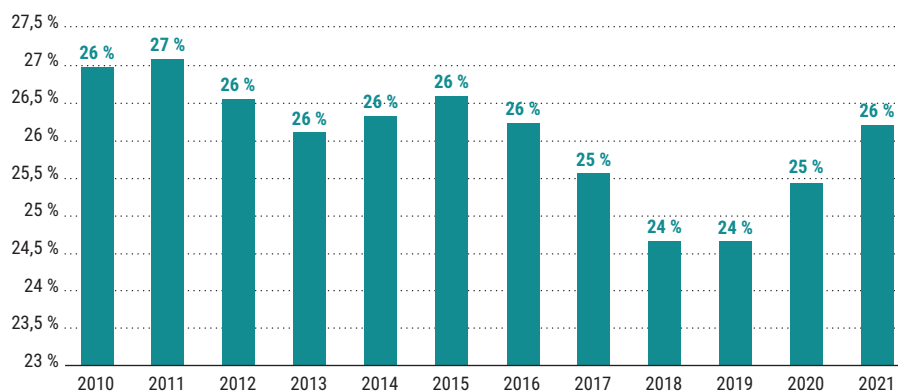
Après une réduction des écarts sociaux entre les quartiers prioritaires et Paris entre 2015 et 2019, la crise sanitaire semble avoir eu un impact plus fort dans les quartiers

Les ménages en situation de pauvreté sont surreprésentés dans les quartiers prioritaires parisiens : 19 700 ménages en 2021, soit 13 % des foyers à bas revenu parisiens. **Plus d'un foyer sur quatre vit sous le seuil de bas revenus⁶ dans les quartiers prioritaires (26 % contre 13 % en moyenne à Paris).** Entre 2015 et 2019, la part des foyers à bas revenu a baissé dans les

quartiers prioritaires (-1,9 point), alors qu'elle est restée stable en moyenne à Paris (+0,1 point).

Sur la période la plus récente, entre 2019 et 2021, les quartiers prioritaires ont connu à l'inverse une hausse de la part de foyers à bas revenu plus marquée qu'en moyenne à Paris (+1,5 point contre +0,9 point). Si les évolutions ont été légèrement moins marquées dans les quartiers prioritaires en 2020 (+0,8 point contre +1 point à Paris), la part de foyers à bas revenu a continué de progresser en 2021 dans les quartiers prioritaires (+0,8 point) alors qu'elle reculait légèrement en moyenne à Paris (-0,1 point).

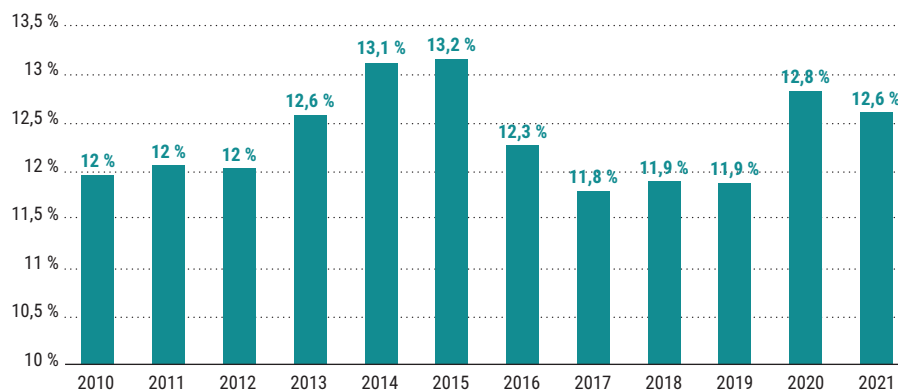
PART DES FOYERS À BAS REVENU DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES À PARIS ENTRE 2010 ET 2021



Source : Caf de Paris 2010-2021 (données au périmètre statistique des IRIS)

Plus d'un foyer sur quatre vit sous le seuil de bas revenus dans les quartiers prioritaires (26 % contre 13 % à Paris).

PART DES FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES À PARIS ENTRE 2010 ET 2021



Source : Caf de Paris 2010-2021 (données au périmètre statistique des IRIS)

6 – Les ménages à bas revenu correspondent aux ménages touchant un revenu inférieur à 60 % du revenu déclaré médian de l'ensemble de la population (1 096 euros en 2019 pour une personne seule). La part de foyers à bas revenus est obtenue en divisant le nombre de foyers à bas revenus par le nombre de ménage.

Les foyers à bas revenu se concentrent majoritairement dans les quartiers des 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, particulièrement à Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (42 % des ménages), Algérie (39 %), Goutte d'Or (33 %), Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (31 %), Didot - Porte de Vanves (30 %), La Chapelle - Évangile (29 %). **Ces quartiers sont aussi ceux qui ont connu de fortes hausses de part de foyers à bas revenu depuis 2015 et plus récemment depuis 2019.** Pour les quartiers Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes et Stalingrad Riquet, la tendance s'est inversée avec une part de foyers à bas revenu en baisse entre 2015 et 2019 et qui s'accroît entre 2019 et 2021.

La population des quartiers prioritaires, du fait de fortes difficultés sociales, bénéficie d'importants transferts sociaux. **Les quartiers prioritaires accueillent**

une part de ménages comprenant au moins un allocataire du RSA plus de deux fois plus élevée qu'en moyenne parisienne (13 % des ménages contre 6 %). Entre 2015 et 2019, la part des allocataires du RSA est restée stable dans les quartiers prioritaires (-0,1 point contre +0,4 point à Paris).

Entre 2019 et 2021, les quartiers prioritaires ont connu une hausse de la part des allocataires du RSA similaire à celle constatée à Paris (+0,7 point contre +0,6 point).

Certains quartiers accueillent une proportion d'allocataires du RSA plus forte que la moyenne des quartiers, tels que Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers (23 % des ménages), Algérie (18 %) et Goutte d'Or (19 %). Ces quartiers sont aussi ceux qui ont connu de fortes hausses depuis 2015 et plus récemment depuis 2019.



Parc Chapelle Charbon, rue de la Croix Moreau, Paris 18^e

© Apur - David Boureau

PART DES FOYERS À BAS REVENU ET DES ALLOCATAIRES DU RSA (2015-2021)
QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

	Foyers à bas revenu			Allocataires du RSA		
	Part en 2021 (en %)	Évolution 2015-2021 (en point)	Évolution 2019-2021 (en point)	Part en 2021 (en %)	Évolution 2015-2021 (en point)	Évolution 2019-2021 (en point)
Bédier - Boutroux (13 ^e)	21,3	↗ 1,5	↗ 2,9	8,5	→ -0,7	→ 0,4
Jeanne d'Arc - Clisson (13 ^e)	13,2	→ -0,4	→ -1,0	5,1	↘ -1,3	→ -0,7
Kellermann - Paul Bourget (13 ^e)	20,5	→ 0,6	↗ 1,5	9,6	→ 0,3	→ 0,7
Oudiné - Chevaleret (13 ^e)	21,9	↘ -10,4	↘ -4,4	10,2	↘ -3,9	↘ -1,9
Villa d'Este (13 ^e)	17,3	↘ -3,5	→ 1,0	5,9	→ -0,4	→ 0,5
Didot - Porte de Vanves (14 ^e)	29,8	↗ 4,8	↗ 1,8	13,8	↗ 1,7	→ 0,7
Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17 ^e)	32,7	↗ 1,3	↗ 1,8	15,0	→ 0,6	↗ 1,1
Blémont (18 ^e)	18,7	↘ -3,6	→ -0,2	8,7	↘ -1,2	→ -0,6
Goutte d'Or (18 ^e)	33,0	↗ 6,0	↗ 4,8	19,3	↗ 4,9	↗ 3,6
La Chapelle - Évangile (18 ^e)	29,1	↗ 7,0	↗ 7,2	10,4	→ 0,2	↗ 1,2
Porte de la Chapelle - Charles Hermitte (18 ^e)	28,7	↘ -3,6	→ -0,7	13,3	↘ -2,0	→ 0,1
Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (18 ^e)	41,7	↗ 4,4	↗ 2,6	23,1	↗ 2,3	↗ 1,2
Algérie (19 ^e)	38,7	↗ 3,7	↗ 4,6	18,2	→ -0,3	↗ 1,5
Chaufourniers (19 ^e)	19,3	↘ -10,5	↘ -2,2	10,8	↘ -5,4	→ -0,6
Danube - Solidarité - Marseillaise (19 ^e)	26,1	↘ -3,3	→ 1,0	12,2	↘ -2,3	→ 0,3
Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (19 ^e)	25,2	↘ -2,4	↗ 2,0	12,4	→ -0,4	↗ 1,2
Stalingrad Riquet (19 ^e)	27,8	↘ -1,3	↗ 1,5	13,1	↘ -1,4	→ 0,8
Compans - Pelleport (19 ^e , 20 ^e)	16,1	↘ -1,3	→ -0,6	7,3	↘ -1,1	→ 0,1
Les Portes du Vingtième (20 ^e)	25,5	→ -0,9	→ 1,0	12,2	→ -0,6	→ 0,6
Grand Belleville (10 ^e , 11 ^e , 20 ^e)	20,2	↘ -3,5	→ 0,0	10,9	↘ -2,6	→ 0,1
Quartiers prioritaires à Paris	25,7	→ -0,4	↗ 1,5	12,6	→ -0,6	→ 0,7
Paris	13,3	→ 1,0	→ 0,9	6,2	→ 0,4	→ 0,6

Source : Caf de Paris 2015-2019-2021 (données au périmètre statistique des IRIS)

FOYERS À BAS REVENU

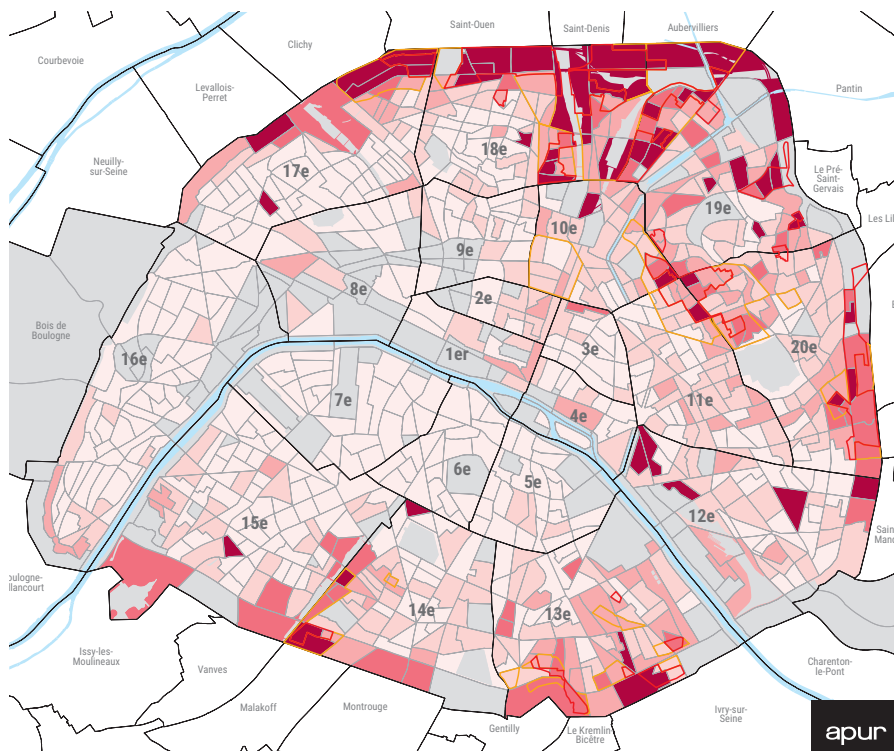
Part des foyers vivant sous le seuil des bas revenus, dans le total des ménages

- Plus de 25 %
- De 20 à 25 %
- De 15 à 20 %
- De 10 à 15 %
- Moins de 10 %

- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : CAF de Paris - 2021, Recensement de la Population (Insee) - 2019



ÉVOLUTION DE LA PART DES FOYERS VIVANT SOUS LE SEUIL DES BAS REVENUS ENTRE 2015 ET 2021

HAUSSE

- Plus de 10 points
- De 3 à 10 points
- De 1 à 3 points

STABILITÉ

- De -1 à +1 point

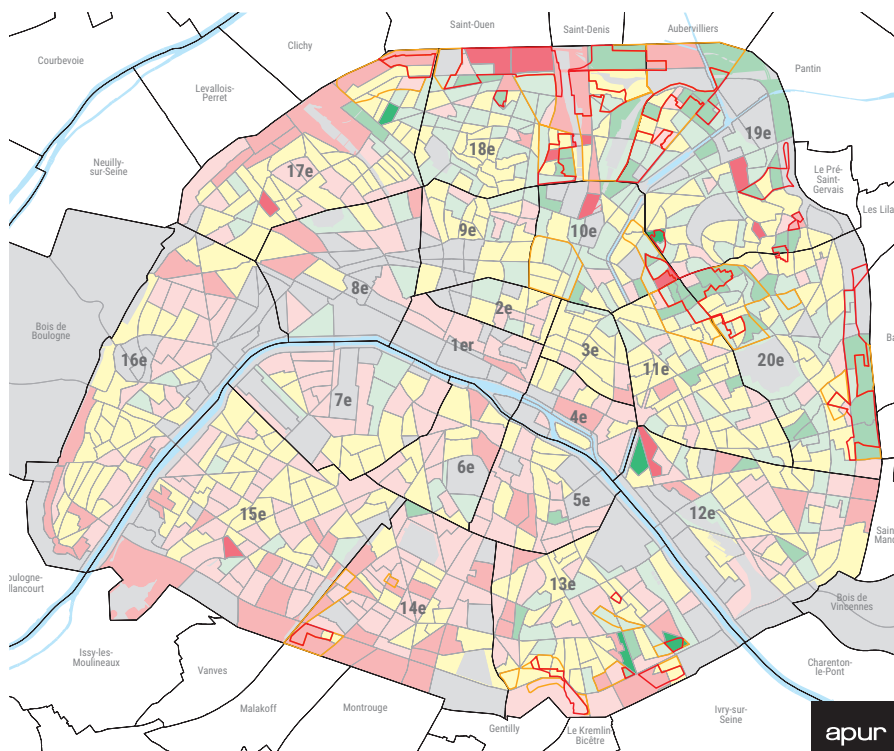
BAISSE

- De 1 à 3 points
- De 3 à 10 points
- Plus de 10 points

- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : CAF de Paris - 2015 et 2021, Recensement de la Population (Insee) - 2019

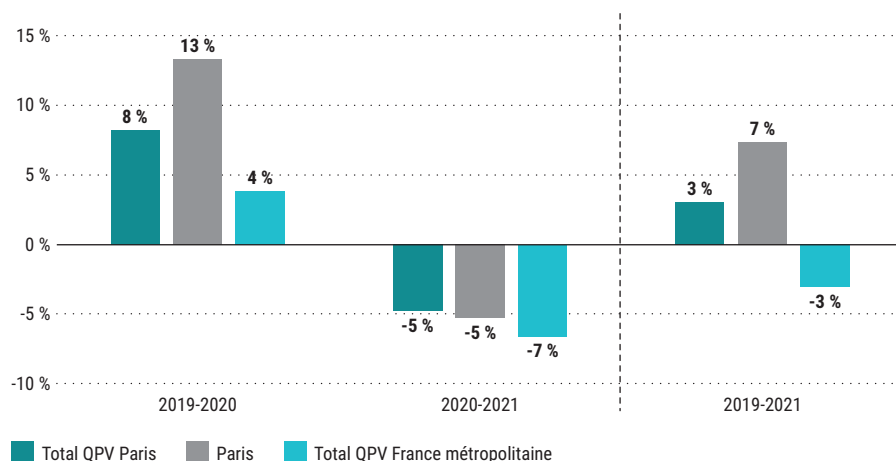


Selon les dernières données disponibles au périmètre exact des quartiers prioritaires, l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA en 2020 a été plus forte dans les quartiers prioritaires parisiens qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires de France (+8 % contre +4 % entre 2019 et 2020). En 2021, la baisse du nombre de bénéficiaires du RSA a ensuite été moins importante dans les QPV à Paris qu'en moyenne dans les QPV à l'échelle nationale (-5 % contre -7 % entre 2020 et 2021). **Le nombre d'allocataires du RSA reste fin 2021 3 % au-dessus de son niveau d'avant crise**

(fin 2019) dans les QPV à Paris (7455 allocataires), alors qu'il se situe 3 % en dessous dans les QPV de France.

En termes de proportion, les quartiers parisiens ont connu une hausse de la part des allocataires du RSA entre 2019 et 2021 similaire à celle constatée à Paris (+0,9 point contre +1 point), mais plus forte que celle dans l'ensemble des quartiers prioritaires de France (-0,2 point). En 2021, ils représentent 19 % des allocataires dans les QPV à Paris contre 25 % en moyenne dans les QPV de France (15 % en moyenne à Paris).

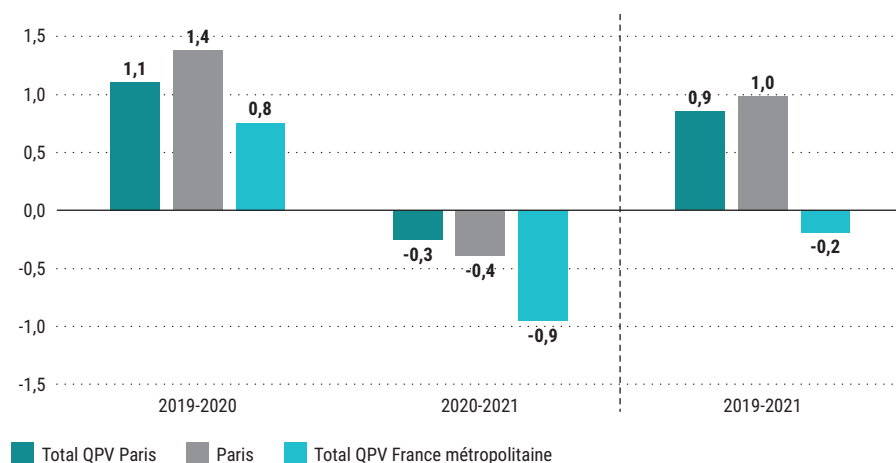
ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU RSA ENTRE 2019 ET 2021 (en %)



Champ : Quartiers prioritaires en France métropolitaine

Sources : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2019-2020-2021 (données au périmètre exact)

ÉVOLUTION DE LA PART DES ALLOCATAIRES DU RSA ENTRE 2019 ET 2021 (en point)



Champ : Quartiers prioritaires en France métropolitaine

Sources : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2019-2020-2021 (données au périmètre exact)

**NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU RSA ET ÉVOLUTION ENTRE 2019 ET 2021 -
 QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

	Nombre en 2021	Évolution 2019-2020	Évolution 2020-2021	Évolution 2019-2021
Bédier - Boutroux (13 ^e)	131	9%	-2%	7%
Chaufourniers (19 ^e)	93	6%	-10%	-4%
Villa d'Este (13 ^e)	61	4%	17%	22%
Kellermann - Paul Bourget (13 ^e)	150	11%	1%	13%
Jeanne d'Arc - Clisson (13 ^e)	16	47%	-27%	7%
Oudiné - Chevaleret (13 ^e)	48	-13%	-8%	-20%
Didot - Porte de Vanves (14 ^e)	205	-1%	-10%	-11%
Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17 ^e)	213	8%	-4%	3%
Blémont (18 ^e)	115	5%	-12%	-8%
Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (18 ^e)	772	5%	-4%	0%
La Chapelle - Évangile (18 ^e)	398	26%	-9%	14%
Goutte d'Or (18 ^e)	691	13%	-3%	9%
Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18 ^e)	284	-1%	4%	3%
Stalingrad Riquet (19 ^e)	700	9%	-5%	3%
Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (19 ^e)	671	4%	-1%	3%
Danube - Solidarité - Marseillaise (19 ^e)	452	8%	-3%	4%
Algérie (19 ^e)	96	5%	-3%	2%
Compans - Pelleport (19 ^e , 20 ^e)	77	9%	5%	15%
Les Portes du Vingtième (20 ^e)	1 031	8%	-8%	-1%
Grand Belleville (10 ^e , 11 ^e , 20 ^e)	1 251	10%	-6%	4%
Quartiers prioritaires à Paris	7 455	8%	-5%	3%
Paris	67 947	13%	-5%	7%
Quartiers prioritaires en France métropolitaine	375 500	4%	-7%	-3%

Sources : Cnaf, Fichier des allocataires des CAF au 31 décembre 2019-2020-2021 (données au périmètre exact)

Le nombre d'allocataires du RSA reste, fin 2021, 3 % au-dessus de son niveau d'avant crise (fin 2019) dans les QPV à Paris (7 455 allocataires), alors qu'il se situe 3 % en dessous dans les QPV de France.

Une concentration de publics très fragiles dans certains quartiers prioritaires parisiens

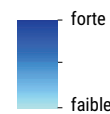
Certains quartiers prioritaires parisiens concentrent par ailleurs des publics très fragiles : publics des hôtels sociaux, foyers de travailleurs migrants, personnes domiciliées par des associations, personnes à la rue, etc.

3 015 personnes ont été décomptées à Paris lors de la Nuit de la solidarité le 26-27 janvier 2023. La présence de personnes en situation de sans abris est plus marquée dans le centre, le nord-est et le sud-est parisien. Une personne sur dix a été décomptée dans un quartier prioritaire (309 personnes, soit 10 %), notamment dans les quartiers des Portes du 20^e (108 personnes), Stalingrad Riquet (54), Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (37) et Miche-

let - Alphonse Karr - Rue de Nantes (35). 7 % des personnes ont été décomptées dans un quartier de veille active (208), notamment à Rosa Parks (45) et à Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen (35). **Par rapport à l'édition précédente du 20 janvier 2022, le nombre de personnes rencontrées dans les quartiers prioritaires a fortement progressé (+94 %, soit +150 personnes), de manière plus marquée en proportion qu'à Paris (+16 %, soit +417 personnes) et que dans les quartiers de veille active (-5 %, soit -11 personnes).**

Ces résultats sont à mettre en perspective avec l'offre d'hébergement et de services pour les personnes sans-abri qui peuvent être logées en centre d'hébergement d'urgence ou en nuitées hôtelières. **Selon les données du Samusocial, 7 930 personnes étaient**

Densité



Décompte effectué dans les rues de Paris, les gares, les hôpitaux, les stations de métro et de RER, les parkings, les talus du périphérique, les parcs et jardins, les campements et certains halls d'immeubles.

3 015 personnes rencontrées dont 202 dans les bois

- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

Source : Nuit de la Solidarité, Traitement Apur, Ville de Paris (janvier 2023)

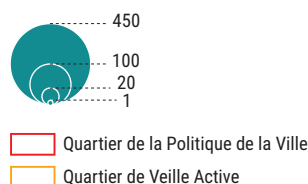
3 015 PERSONNES RENCONTRÉES LORS DE LA 6^E ÉDITION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ DU 26 AU 27 JANVIER 2023



hébergées en nuitées hôtelières à Paris lors de la nuit du 26 au 27 janvier 2023, au sein de 179 structures. 26 % des structures d'hébergement se situent dans un quartier prioritaire ou un quartier de veille active (respectivement 16 et 30 structures), regroupant au total 29 % des personnes en nuitées hôtelières à Paris (2 328 personnes). Une nuitée hôtelière sur dix a été décomptée dans un quartier prioritaire (825 personnes, soit 10 %), en particulier dans les quartiers du Grand Belleville (492 personnes), Goutte d'Or (143), Blémont (67), Stalingrad Riquet (61), Danube – Solidarité – Marseillaise (49) et Bédier – Boutroux (13). 19 % des nuitées hôtelières ont été décomptées dans un quartier de veille active (1 503 personnes), notamment à Masséna (330), Goutte d'Or (221), la Chapelle Sud (179), Fontaine au Roi (178), les Portes Ouest (146), Amiraux-Sim-

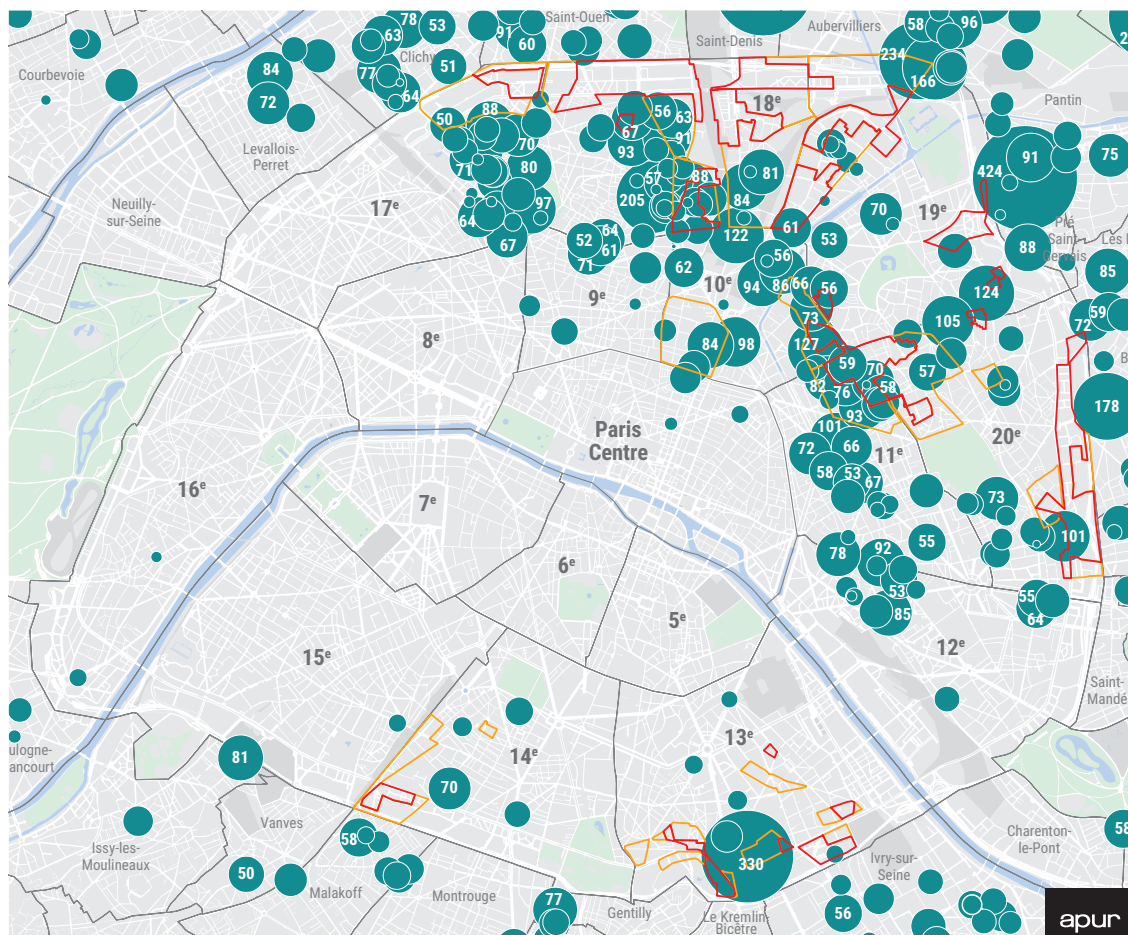
plon (119). En matière d'évolution, le nombre de nuitées hôtelières a baissé de 21 % à Paris entre l'édition 2022 et 2023 de la Nuit de la Solidarité, une baisse plus marquée en moyenne dans les quartiers prioritaires (-29 %) et moins forte dans les quartiers de veille active (-14 %).

Nombre de personnes hébergées



Sources : Samusocial de Paris, Delta / DRIHL - 26/01/2023

7 930 PERSONNES HÉBERGÉES EN NUITÉES HÔTELIÈRES À PARIS LORS DE LA 6^e ÉDITION DE LA NUIT DE LA SOLIDARITÉ DU 26 AU 27 JANVIER 2023



1.3 | Emploi et insertion professionnelle

Un tiers des habitants des quartiers prioritaires (33 %) sont sortis du système scolaire sans diplôme, un taux deux fois plus élevé que le taux parisien (16 %).

Des niveaux de diplôme nettement plus faibles dans les quartiers mais qui progressent

Les habitants des quartiers prioritaires se caractérisent en moyenne par un **faible niveau de qualification** qui explique en partie les difficultés qu'ils rencontrent au moment d'intégrer le marché du travail. **Un tiers des habitants (33 %) sont sortis du système scolaire sans aucun diplôme, un taux deux fois plus élevé que le taux parisien (16 %).** Certains quartiers accueillent des populations non diplômées nombreuses : Villa d'Este (54 %), Porte de la Chapelle - Charles Hermite (48 %), Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers (43 %).

Toutefois, alors que la diminution de la part de personnes sans diplôme était moins rapide dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris entre 1999 et 2009 (-7 points contre -8,5 points à Paris), **la baisse observée entre 2009 et 2014 a été plus marquée dans les quartiers prioritaires** (-6 points contre -3 points en moyenne à Paris). **Cette tendance se poursuit sur la période plus récente** (-7,3 points entre 2013 et 2019 dans les quartiers prioritaires contre -4,3 points à Paris).

Des inégalités qui restent plus marquées pour les femmes

Les femmes sont plus éloignées de l'emploi dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris : 71 % des femmes âgées de 15 à 64 ans sont actives dans les quartiers prioritaires contre 76 % en moyenne à

Paris. Les écarts avec les hommes sont toutefois similaires à ceux constatés en moyenne à Paris (4 points). Cet écart s'est toutefois accru dans les quartiers prioritaires (+0,7 point d'écart entre 2013 et 2019) alors qu'il a baissé en moyenne à Paris (-1 point d'écart). **Sur la période récente, le taux d'activité des femmes est resté stable dans les quartiers prioritaires, alors qu'il a progressé en moyenne pour les femmes à Paris (+1,6 point entre 2013 et 2019), de même que pour les hommes à Paris ou dans les quartiers prioritaires (respectivement +0,6 et +0,7 point).**

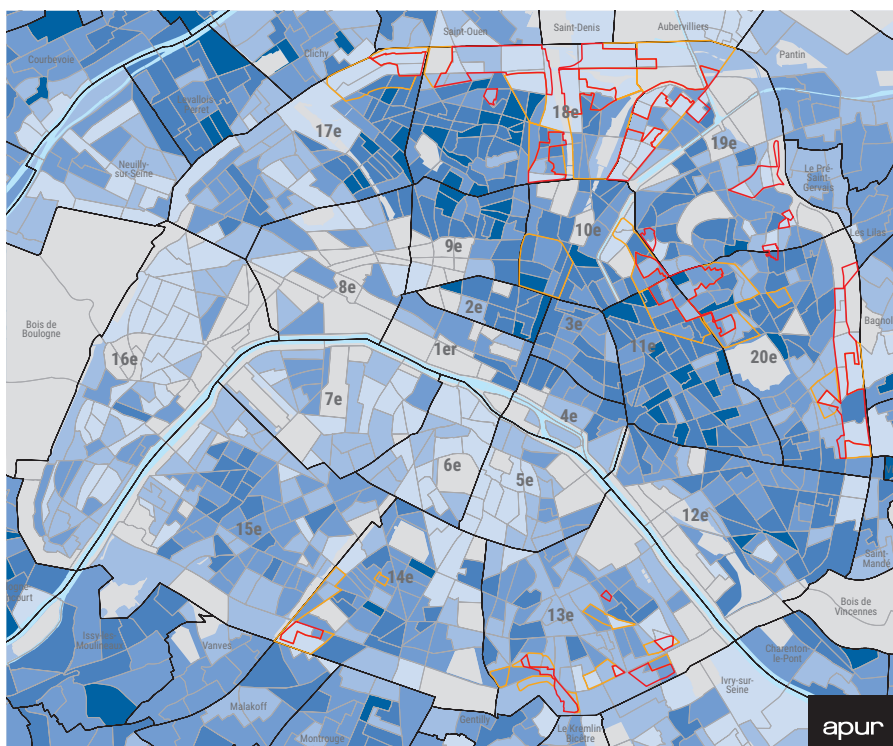
Les femmes occupent plus souvent un emploi à temps partiel dans les quartiers (24 %) qu'en moyenne à Paris (19 %) et que les hommes dans les quartiers (14 %). L'écart entre les hommes et les femmes est plus fort dans les quartiers prioritaires (9,8 points d'écart) qu'à Paris (8,7 points). Sur la période récente, cet écart a reculé dans les quartiers prioritaires (-2 points d'écart entre 2013 et 2019) légèrement plus qu'en moyenne à Paris (-1,2 point d'écart).

Les emplois salariés précaires (CDD, intérim, emplois aidés, saisonniers, apprentissage, professionnalisation) sont également plus souvent occupés par les femmes (19 %) et par les hommes dans les quartiers prioritaires (18 %), et qu'en moyenne à Paris (17 % des femmes et 15 % des hommes à Paris). L'écart entre les hommes et les femmes est moins élevé dans les quartiers prioritaires (1,1 point d'écart) qu'en moyenne à Paris (2,5 points), un écart stable depuis 2013.

ACTIVITÉ, CHÔMAGE, NIVEAU DE DIPLÔME (2013-2019) - QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

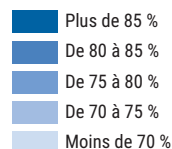
	Part de la population non scolarisée sans diplôme		Taux de chômage		Part des 16-25 ans ni en emploi ni en étude		Taux d'activité des femmes âgées de 15 à 64 ans	
	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)
Bédier - Boutroux (13 ^e)	38,9	↘ -7,3	14,2	↘ -2,0	11,8	↘ -5,6	74,2	↘ -2,1
Jeanne d'Arc - Clisson (13 ^e)	32,1	↘ -3,9	13,2	→ 1,0	19,4	↗ 8,2	75,3	↘ -4,0
Kellermann - Paul Bourget (13 ^e)	27,5	↘ -6,2	15,7	↘ -1,3	15,2	↗ 1,4	72,8	↘ -3,1
Oudiné - Chevaleret (13 ^e)	34,4	↘ -13,2	19,8	↘ -6,1	14,6	↘ -11,4	61,7	↘ -8,2
Villa d'Este (13 ^e)	54,1	↘ -6,4	14,1	→ -0,8	6,9	↘ -1,1	65,7	→ 0,6
Didot - Porte de Vanves (14 ^e)	34,4	↘ -8,1	17,2	↘ -2,8	22,8	↗ 3,3	74,7	↗ 4,7
Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17 ^e)	40,1	↘ -9,1	19,2	↘ -1,9	19,2	↗ 2,6	66,9	↘ -2,2
Blémont (18 ^e)	23,6	↘ -16,7	16,8	↘ -3,3	17,5	↘ -3,9	75,1	↘ -4,5
Goutte d'Or (18 ^e)	30,4	↘ -10,9	15,5	↘ -4,0	16,1	↘ -5,2	71,7	→ 0,6
La Chapelle - Évangile (18 ^e)	26,6	↘ -4,8	12,6	↘ -1,7	10,3	→ -0,3	70,1	↘ -1,2
Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18 ^e)	48,1	↘ -4,1	21,4	↘ -3,0	28,5	↗ 4,3	65,1	↘ -1,9
Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (18 ^e)	42,7	↘ -5,5	20,4	↘ -1,2	17,5	↗ 2,7	67,4	↗ 1,7
Algérie (19 ^e)	32,7	↘ -14,8	24,9	↘ -3,5	23,8	↗ 1,9	69,1	↗ 7,9
Chaufourniers (19 ^e)	37,2	↘ -9,2	17,7	↘ -6,9	21,5	→ 0,1	76,8	↗ 2,9
Danube - Solidarité - Marseillaise (19 ^e)	35,0	↘ -10,8	19,3	↘ -5,7	20,9	↘ -3,0	71,1	→ -0,9
Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (19 ^e)	31,1	↘ -10,1	18,1	↘ -2,4	15,4	↘ -5,6	70,1	↗ 1,8
Stalingrad Riquet (19 ^e)	37,4	↘ -5,8	23,7	↗ 2,6	19,6	↗ 6,5	67,5	→ 0,3
Compans - Pelleport (19 ^e , 20 ^e)	26,0	↘ -3,0	15,3	↗ 1,1	11,8	↗ 2,9	76,6	↘ -1,3
Les Portes du Vingtième (20 ^e)	35,0	↘ -6,8	20,7	→ 1,0	22,2	↗ 4,4	68,9	↘ -1,7
Grand Belleville (10 ^e , 11 ^e , 20 ^e)	26,3	↘ -5,8	15,2	↘ -2,6	12,8	↘ -3,7	76,1	↗ 2,8
Quartiers prioritaires à Paris	33,0	↘ -7,3	17,8	↘ -1,6	16,8	→ 0,0	71,2	→ 0,0
Paris	16,2	↘ -4,3	11,5	→ -0,4	8,8	→ 0,0	76,3	↗ 1,6

Source : Insee, recensement de la population 2013-2019 (données au périmètre statistique des IRIS)



TAUX D'ACTIVITÉ DES FEMMES

Part des femmes actives, dans le total des femmes de 15-64 ans



Quartier de la Politique de la Ville

Quartier de Veille Active

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : recensement de la Population (Insee) - 2018

Entre 2013 et 2019, le taux de chômage a reculé de manière plus marquée dans les quartiers prioritaires (-1,6 point) qu'en moyenne à Paris (-0,4 point).

Les difficultés sont encore plus marquées pour les femmes qui sont de nationalité étrangère et qui résident dans un quartier prioritaire. 23 % des femmes actives en emploi salarié de nationalité étrangère occupent un emploi précaire dans les quartiers (22 % à Paris), une part en hausse depuis 2013 (+2 points contre +0,1 point à Paris). 36 % des femmes actives de nationalité étrangère occupent un emploi à temps partiel dans les quartiers (28 % à Paris), une part en baisse depuis 2013 (-1,4 point contre -2,9 points à Paris).

Un taux de chômage en plus forte baisse dans les quartiers qu'en moyenne à Paris entre 2014 et 2019

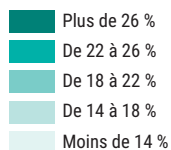
Dans les quartiers prioritaires, le taux de chômage est plus élevé en moyenne : **près d'un habitant sur cinq est concerné (18 % dans les quartiers prioritaires contre 11 % à Paris)**. Le taux de chômage est particulièrement élevé dans les quartiers Al-

gérie (25 %), Stalingrad - Riquet (24 %), Porte de la Chapelle - Charles Hermite (21 %), Les Portes du Vingtième (21 %), Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (20 %) et Oudiné - Chevaleret (20 %).

Le chômage avait tendance à reculer légèrement plus rapidement dans les quartiers prioritaires qu'à Paris en moyenne sur la période 1999-2009 (respectivement -1,5 point contre -1 point). Sur la période 2009-2014, la progression du chômage était à l'inverse légèrement plus rapide dans les quartiers qu'à Paris (+1,3 point contre +1 point). **Sur la période récente, entre 2013 et 2019, le taux de chômage a reculé de manière plus marquée dans les quartiers prioritaires (-1,6 point) qu'en moyenne à Paris (-0,4 point)**. La plupart des quartiers ont connu une baisse du taux de chômage entre 2013 et 2019, à l'exception des quartiers Stalingrad - Riquet (19^e), Compans - Pelleport (19^e - 20^e), Jeanne d'Arc - Clisson (13^e) et Les Portes du Vingtième (20^e).

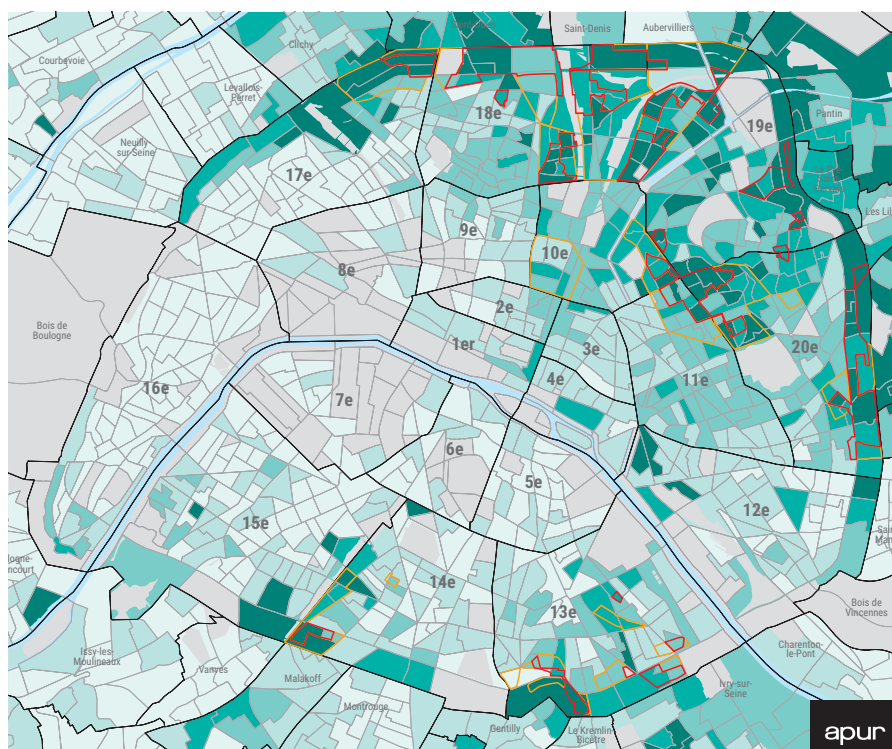
DEMANDEURS D'EMPLOI DE CATÉGORIE A, B OU C

Part des demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C dans la population active de 15-64 ans



Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Pôle Emploi-Dares, STMT - 2020, Recensement de la Population (Insee) - 2019



La crise sanitaire a légèrement moins impacté les quartiers prioritaires que Paris en 2020 en matière d'emploi, mais le retour à l'emploi dans les quartiers en 2021-2022 y est plus lent

En 2021, 18 700 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi (catégorie A,B,C) résident dans un quartier prioritaire, soit 10 % des demandeurs d'emploi parisiens (contre 7 % des habitants). Entre 2016 et 2019, le nombre de demandeurs d'emploi a baissé dans les quartiers prioritaires (-2 %) au même rythme qu'en moyenne à Paris (-2 %), avant d'augmenter en 2020.

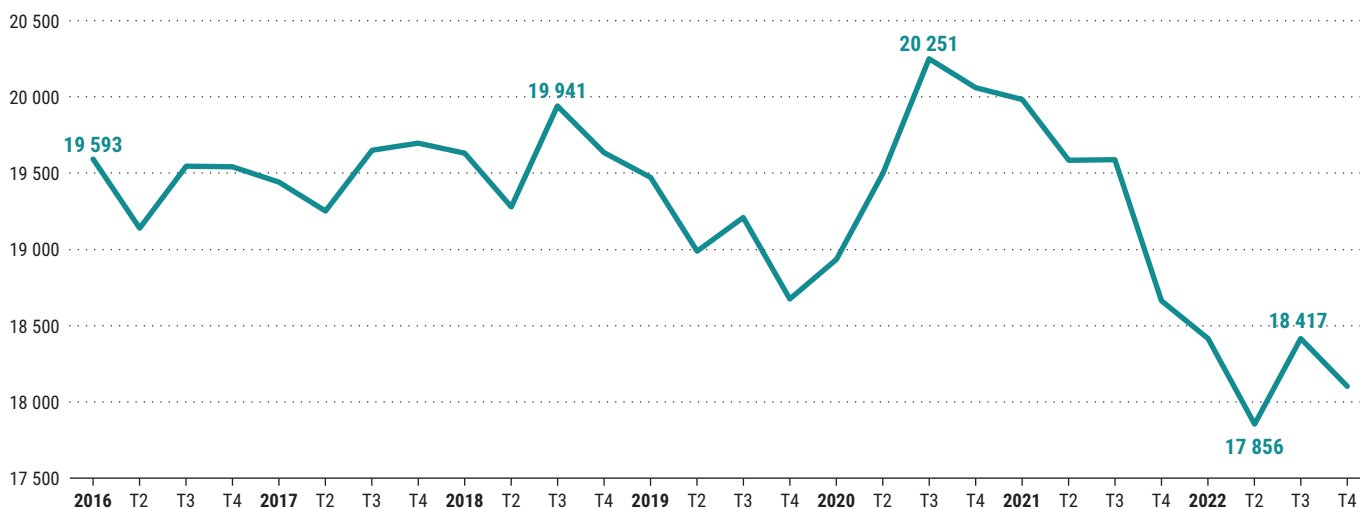
L'épidémie de Covid-19 a provoqué en France une crise économique brutale et intense, particulièrement marquée à Paris en raison des spécificités de son économie. Entre le 4^e trimestre 2019 et 2020, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi) croît de 14 % dans les quartiers prioritaires (contre +16 % à Paris). Entre le 4^e trimestre 2020 et 2021, ce nombre baisse

ensuite de 15 % dans les QPV (contre -18 % à Paris). En 2022, ce nombre continue de baisser : il se situe au 4^e trimestre 2022 11 % en dessous de son niveau d'avant crise (au 4^e trimestre 2019), mais représentant une baisse moins importante qu'en moyenne à Paris (-15 %) et similaire à celle constatée en moyenne dans les quartiers prioritaires en France métropolitaine (-11 %).

Au 4^e trimestre 2022, le nombre de personnes inscrites à Pôle emploi et tenues de rechercher un emploi (catégories A, B, C) s'établit à 18 101 dans les quartiers prioritaires : 11 240 personnes sont sans emploi (catégorie A) et 6 861 exercent une activité réduite (catégories B, C).

Les tendances d'évolution sont variables d'un quartier à l'autre, et pour certains quartiers le nombre de demandeurs d'emploi continue de progresser au 4^e trimestre 2022 : La Chapelle Évangile (+24 % entre le 4^e trimestre 2019 et 2022, soit +147 demandeurs d'emploi), Kellermann – Paul Bourget (+15 %, soit +23 demandeurs

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEFM (CAT. ABC) DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES



Source : Pôle Emploi-Dares, STMT (données au périmètre exact des quartiers prioritaires)

d'emploi), Oudiné – Chevaleret (+23 %, soit +16 demandeurs d'emploi), Villa d'Este (+9 %, soit +10 demandeurs d'emploi).

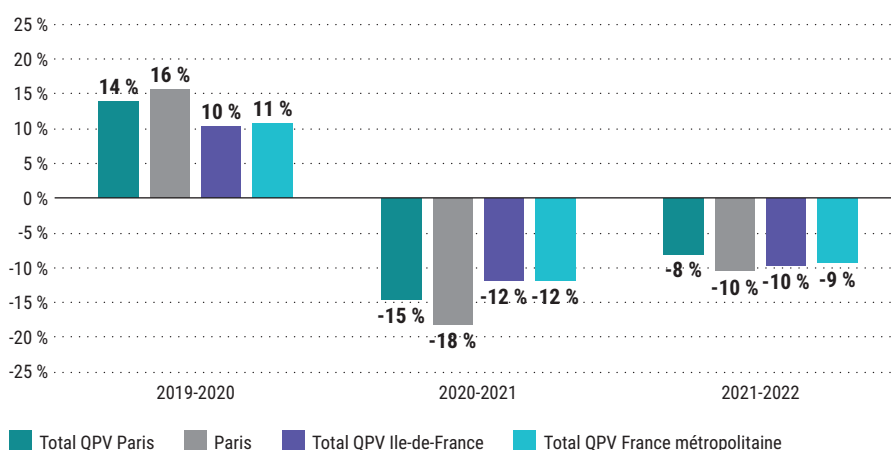
Les demandeurs d'emploi sont globalement moins nombreux qu'avant la crise, sauf dans certains quartiers. En revanche, les jeunes âgés de moins de 26 ans rencontrent des difficultés plus importantes pour trouver un emploi après la crise sanitaire.

17 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans ne sont ni en étude ni en emploi dans les QPV (9 % à Paris)

17 % des jeunes âgés de 16 à 25 ans ne sont ni en étude ni en emploi⁷ dans les quartiers prioritaires (9 % à Paris), une proportion stable depuis 2013. Cette part est particulièrement élevée dans les quartiers Porte de la Chapelle - Charles Hermite (28 %), Algérie (24 %), Didot - Porte de Vanves (23 %), Les Portes du Vingtième (22 %), Chaufoourniers (22 %), Danube - Solidarité - Marseillaise (21 %).

Au 4^e trimestre 2022, les quartiers prioritaires parisiens comptent 1 979 demandeurs d'emploi âgés de moins de 26

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI (CAT.A) ENTRE LE T4 2019 ET LE T4 2022



Source : Pôle Emploi-Dares, STMT (données au périmètre exact des quartiers prioritaires)

ans (catégorie A, B ou C). En 2020, ce nombre croît de 16 % dans les quartiers prioritaires entre le 4^e trimestre 2019 et 2020 (contre +24 % à Paris). En 2021, il baisse de 11 % entre le 4^e trimestre 2020 et 2021 dans les QPV (contre -19 % à Paris). En 2022, il a progressé de 7 % entre le 4^e trimestre 2021 et 2022 dans les QPV (contre +4 % à Paris). **Fin 2022, le nombre de demandeurs d'emploi âgés de moins de 26 ans dans les QPV reste à un niveau supérieur à celui d'avant-crise (+11 % entre le 4^e trimestre 2019 et 2022 contre +4 % à Paris).**

⁷ – Un NEET (neither in employment nor in education or training) est une personne qui n'est ni en emploi, ni en études, ni en formation (formelle ou non formelle). La part des jeunes ni en étude ni en emploi est obtenue en divisant le nombre de jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement et qui n'exercent aucun emploi avec le nombre de jeunes âgés de 16 à 25 ans.

**ÉVOLUTION DU NOMBRE DE DEFM (CAT. A) PAR QUARTIER PRIORITAIRE À PARIS -
 QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

	Nombre en 2022	Évolution 2019-2020	Évolution 2020-2021	Évolution 2021-2022
Bédier - Boutroux (13 ^e)	162	26%	-18%	-4%
Chaufourniers (19 ^e)	125	4%	-10%	-18%
Villa d'Este (13 ^e)	116	19%	-17%	12%
Kellermann - Paul Bourget (13 ^e)	181	39%	-15%	-3%
Oudiné - Chevaleret (13 ^e)	86	20%	-17%	23%
Didot - Porte de Vanves (14 ^e)	282	19%	-10%	-15%
Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17 ^e)	232	10%	-13%	-19%
Blémont (18 ^e)	171	23%	-25%	4%
Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (18 ^e)	1 211	10%	-11%	-6%
La Chapelle - Évangile (18 ^e)	769	25%	-15%	16%
Goutte d'Or (18 ^e)	1 209	22%	-14%	-8%
Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18 ^e)	424	3%	-7%	-13%
Stalingrad Riquet (19 ^e)	1 060	8%	-14%	-12%
Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (19 ^e)	1 032	17%	-20%	-7%
Danube - Solidarité - Marseillaise (19 ^e)	597	5%	-9%	-16%
Algérie (19 ^e)	115	5%	-7%	-10%
Compans - Pelleport (19 ^e , 20 ^e)	92	6%	-19%	-10%
Les Portes du Vingtième (20 ^e)	1 398	11%	-18%	-6%
Grand Belleville (10 ^e , 11 ^e , 20 ^e)	1 978	15%	-15%	-13%
Quartiers prioritaires à Paris	11 240	14%	-15%	-8%
Paris	107 292	16%	-18%	-10%
Quartiers prioritaires en Île-de-France	118 046	10%	-12%	-10%
Quartiers prioritaires en France métropolitaine	435 379	11%	-12%	-9%

Données non disponibles pour le quartier Jeanne d'Arc Clisson.

Source : Pôle Emploi-Dares, STMT (données au périmètre exact des quartiers prioritaires)

Un nombre de
demandeurs
d'emploi en net recul
depuis le 3^e trimestre
2020, de manière
moins rapide
dans les quartiers
prioritaires qu'à Paris
en moyenne.

1.4

Logement et hébergement

8 – Logement sans pièce dédiée à la toilette et/ ou en situation de suroccupation.

9 – Un logement est considéré comme suroccupé dès lors que le nombre de pièces est inférieur au nombre d'occupants (2 personnes dans un studio, 3 personnes dans un 2 pièces, etc.). Cette définition exclut mécaniquement les personnes seules et par conséquent, la part des logements suroccupés est calculée en rapportant le nombre de logements suroccupés au nombre de logements occupés par deux personnes ou plus (et non à l'ensemble du parc de logements occupés).

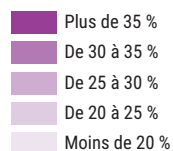
Une légère hausse du mal logement et des situations de suroccupation qui restent fréquentes

Malgré d'importants investissements consacrés à l'amélioration des conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires, des situations de mal-logement⁸ subsistent dans les quartiers. Ainsi, 12 % des ménages des quartiers prioritaires sont concernés en 2019, un taux de mal-logement supérieur au taux parisien (8 %). Le taux est particulièrement élevé dans les quartiers Villa d'Este (25 %) et Porte de la Chapelle - Charles Hermite (24 %). La tendance générale était au recul de la part de ménages mal logés depuis 1999, où la proportion était de 14 % dans les

quartiers. Entre 2009 et 2014, cette proportion a baissé davantage dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris (-2,2 points contre - 1,1 point). Sur la dernière période, entre 2013 et 2019, elle se maintient dans les quartiers prioritaires (+0,2 point) alors qu'elle continue de reculer à Paris (- 0,5 point).

13400 ménages sont en situation de suroccupation⁹ dans les quartiers prioritaires, soit près d'un tiers (32 %) des ménages de deux personnes ou plus, une proportion supérieure à celle observée en moyenne à Paris (22 %). Depuis 2013, la part des ménages en suroccupation a toutefois reculé plus rapidement dans les quartiers prioritaires (-2,3 points

TAUX DE SUROCCUPATION (*) DES MÉNAGES

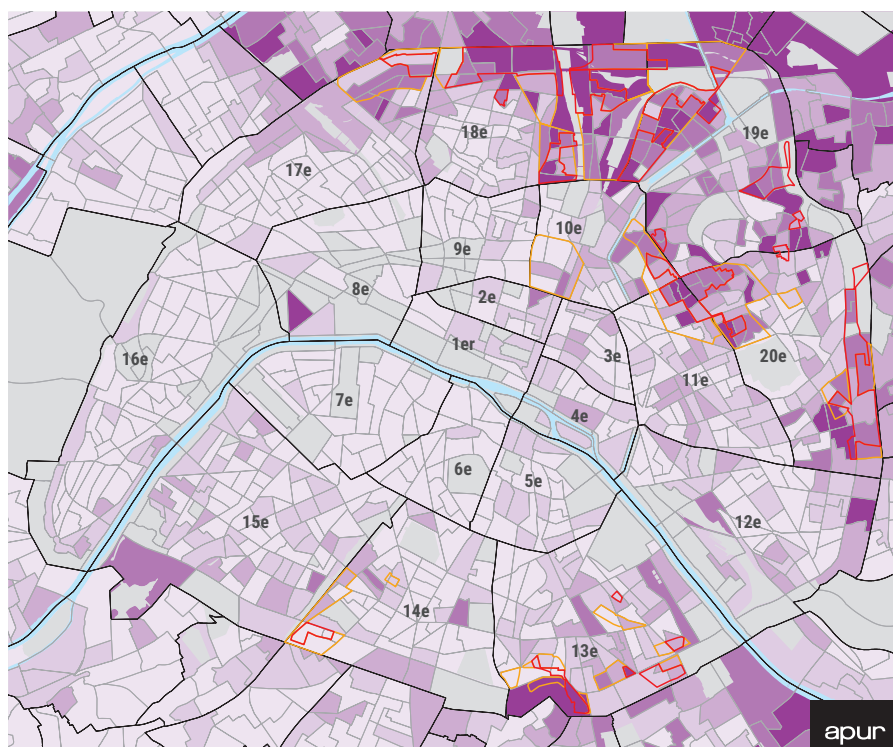


Quartier de la Politique de la Ville
 Quartier de Veille Active

(*) Dans les ménages de 2 personnes ou plus, un logement est suroccupé quand le nombre de pièces est inférieur au nombre d'occupants.

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Recensement de la Population (Insee) - 2019



PART DES MÉNAGES EN SITUATION DE MAL-LOGEMENT ET SUROCCUPATION (2013-2019), PART DES LOGEMENTS SRU (2015-2021) - QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

	Mal logement		Suroccupation		Logements SRU	
	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2021 (en %)	Évolution 2015-2021 (en point)
Bédier - Boutroux (13 ^e)	10,5	↘ -1,8	26,6	↘ -1,7	100,0	↗ 63,3
Jeanne d'Arc - Clisson (13 ^e)	11,4	↗ 5,6	23,0	↗ 5,3	69,6	↗ 7,5
Kellermann - Paul Bourget (13 ^e)	13,9	↗ 1,3	23,8	↘ -7,5	65,1	↗ 9,1
Oudiné - Chevaleret (13 ^e)	9,0	↗ 3,4	27,8	→ -0,1	87,0	→ 0,6
Villa d'Este (13 ^e)	25,1	↗ 9,9	55,1	↘ -5,5	0,0	→ 0,0
Didot - Porte de Vanves (14 ^e)	14,4	↗ 5,0	18,8	↘ -7,2	100,0	↗ 6,4
Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17 ^e)	6,2	↘ -6,3	30,9	↘ -1,8	100,0	↘ -3,2
Blémont (18 ^e)	6,5	↘ -11,8	32,6	↗ 1,1	59,8	→ -0,5
Goutte d'Or (18 ^e)	14,1	→ -0,8	36,2	↘ -6,3	41,3	↗ 5,2
La Chapelle - Évangile (18 ^e)	12,6	↗ 2,0	38,3	↗ 4,1	61,1	→ 5,6
Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18 ^e)	23,9	↗ 7,2	32,5	↘ -1,7	100,0	↗ 5,0
Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (18 ^e)	15,3	↗ 3,0	34,4	↗ 1,1	100,0	↗ 5,4
Algérie (19 ^e)	8,9	→ -0,8	29,6	→ -0,1	100,0	↗ 5,5
Chaufourniers (19 ^e)	11,7	→ 0,7	32,9	↗ 3,4	100,0	↘ -3,7
Danube - Solidarité - Marseillaise (19 ^e)	8,2	→ -0,9	33,7	→ 0,3	90,9	↗ 1,4
Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (19 ^e)	8,9	↘ -1,7	30,6	↘ -5,5	43,1	↘ -31,8
Stalingrad Riquet (19 ^e)	14,9	↗ 3,7	34,0	↘ -3,4	78,3	→ -0,5
Compans - Pelleport (19 ^e , 20 ^e)	8,8	→ -0,4	24,9	↘ -4,2	46,9	↗ 2,1
Les Portes du Vingtième (20 ^e)	9,9	→ -0,7	31,4	↘ -1,1	88,3	↗ 14,5
Grand Belleville (10 ^e , 11 ^e , 20 ^e)	11,2	↘ -1,4	32,5	↘ -3,7	44,5	↗ 3,1
Quartiers prioritaires à Paris	11,8	→ 0,2	32,0	↘ -2,3	70,8	↗ 4,4
Paris	8,1	→ -0,5	22,0	↘ -1,5	22,4	↗ 3,4

Source : Insee, recensement de la population 2013-2019 ; Préfecture de Paris, inventaire des logements SRU au 01/01/2015 et au 01/01/2021 (données au périmètre statistique des IRIS)

entre 2013 et 2019) qu'en moyenne à Paris (-1,5 point). Le taux de suroccupation est particulièrement élevé dans les quartiers Villa d'Este (55 %), La Chapelle - Évangile (38 %) et Goutte d'Or (36 %).

La proportion d'enfants et de jeunes âgés de moins de 25 ans en situation de suroccupation est particulièrement élevée dans les quartiers prioritaires : 26 700 enfants, soit 62 % des enfants vivant en famille dans les quartiers (contre 45 % à Paris), une part qui reste stable entre 2013 et 2018 (+0,7 point contre +1 point à Paris).

Une forte proportion de logements sociaux en moyenne, qui progresse dans les quartiers

Les logements sociaux SRU sont très présents dans les quartiers prioritaires : ils représentent les deux tiers des logements (71 %) contre 22 % à Paris en moyenne en 2021. Alors que la part des logements SRU avait augmenté à un rythme similaire à celui observé en moyenne à Paris (+2 points entre 2001 et 2009), on constate une progression plus rapide sur la période suivante (+11,7 points dans les quartiers entre 2009 et 2021 contre +6,7 points à Paris).

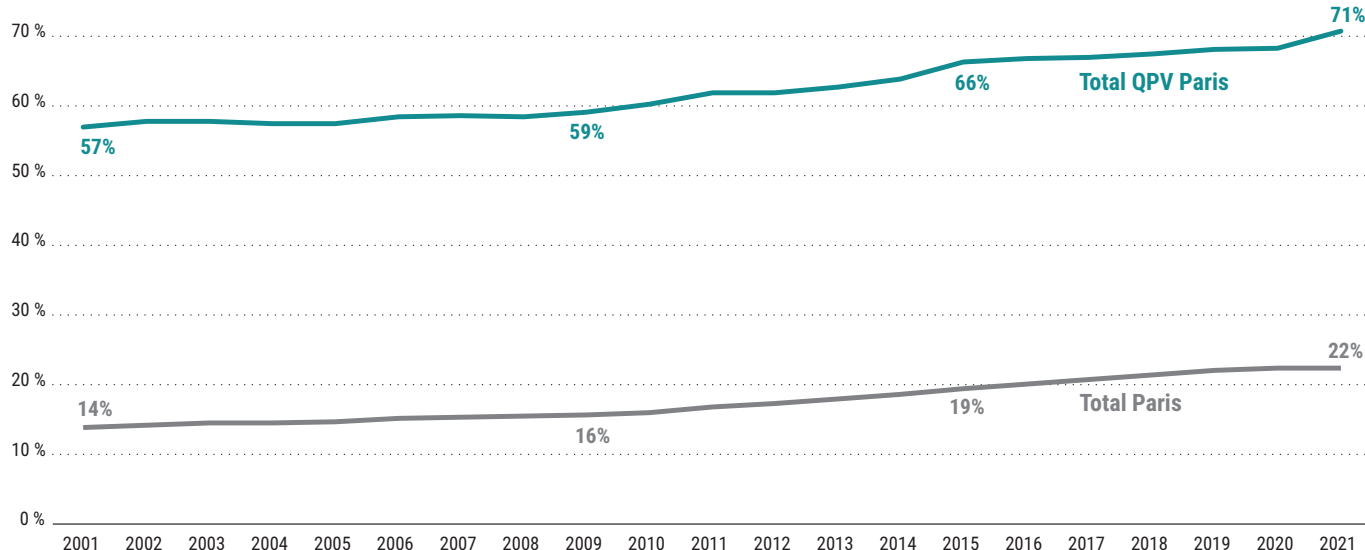
Parmi les logements financés, une plus forte proportion de logements sociaux adaptés (résidences étudiantes, foyers de travailleurs migrants, foyers de jeunes travailleurs)

Entre 2001 et 2021, la Ville de Paris a financé près de 117 500 logements sociaux, dont plus de 10 600 sont localisés dans les quartiers prioritaires, soit 9 % du total. Parmi les logements financés dans les quartiers prioritaires, 60 % sont des logements familiaux soit une proportion moins élevée qu'en moyenne parisienne (70 %). Les autres logements financés sont des logements adaptés et collectifs (40 %), principalement des résidences étudiantes (18 % contre 11 % à Paris), des foyers de travailleurs migrants (FTM) (8 % contre 4 % à Paris) et des foyers de jeunes travailleurs (FJT) (7 % contre 6 %) qui attirent un public différent dans les quartiers (étudiants, jeunes actifs, etc.).

Les logements financés entre 2001 et 2021 sont plus souvent en PLS¹⁰ (à destination de ménages de niveau de revenu intermédiaire) dans les quartiers prioritaires qu'à Paris (38 % dans les quartiers contre 31 % en moyenne parisienne), notamment s'agissant des logements familiaux (53 % contre 37 %).

10 – Il existe plusieurs catégories de logements sociaux suivant les prêts et subventions accordés aux organismes lors de leur construction : les PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) réservés aux personnes en situation de grande précarité ; les PLUS (Prêt Locatif à Usage Social) correspondent aux HLM traditionnelles ; et les PLS (Prêt Locatif Social), attribués aux familles dont les revenus sont trop élevés pour pouvoir accéder aux locations HLM ordinaires, mais trop bas pour pouvoir se loger dans le secteur privé.

ÉVOLUTION DE LA PART DES LOGEMENTS SRU GÉRÉS PAR LES BAILLEURS SOCIAUX ENTRE 2001 ET 2021



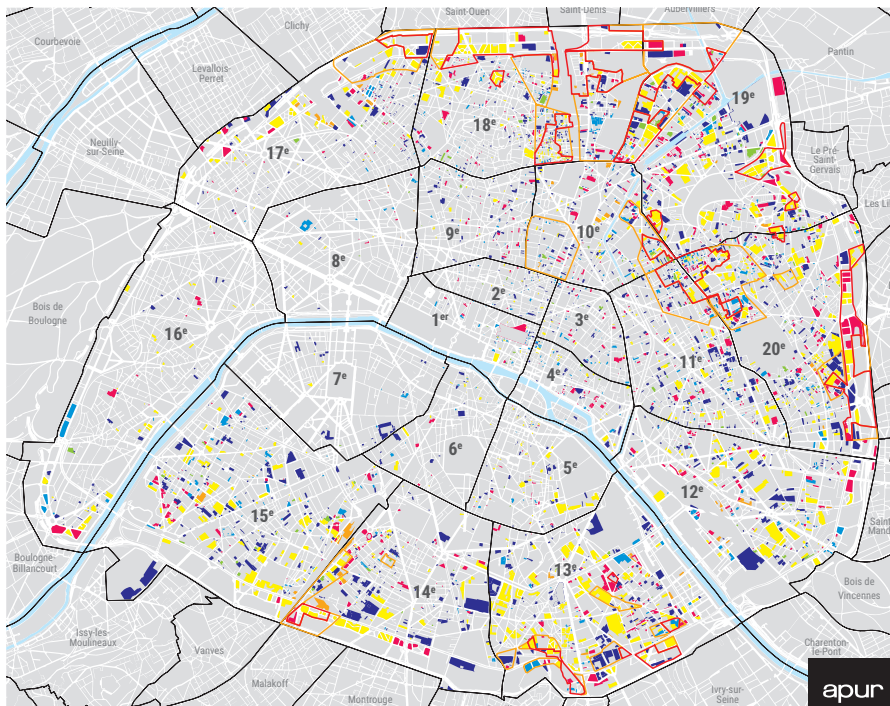
Source : Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux SRU au 1er janvier 2001 - 2021 (données au périmètre statistique des IRIS)

CATÉGORIE DE BAILLEUR DE LOGEMENTS SOCIAUX SRU

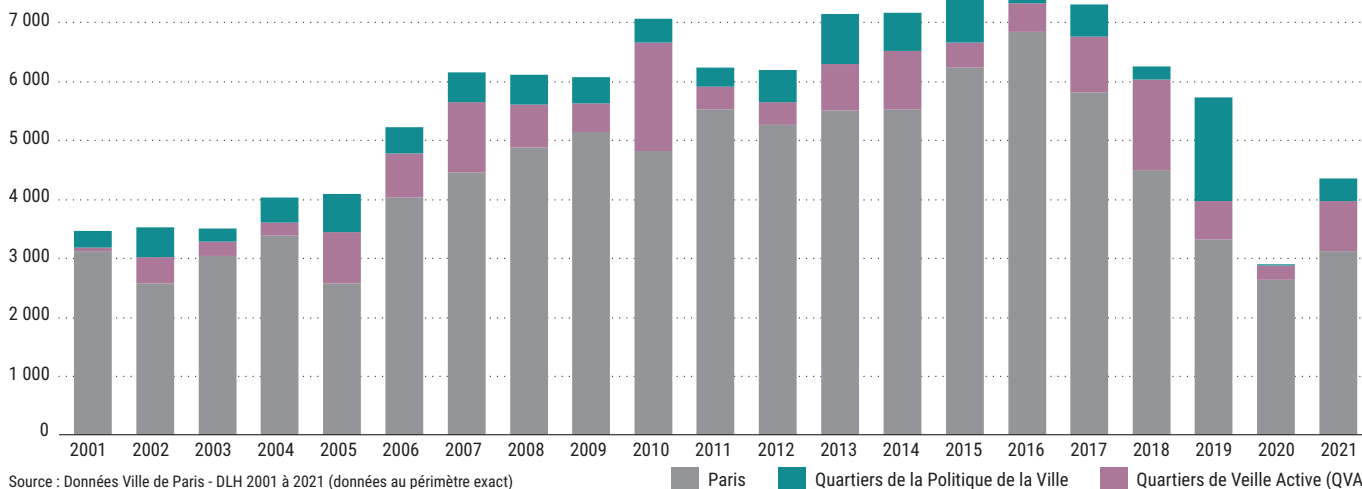
Catégorie de bailleur de logements sociaux SRU

- Paris Habitat (115 804 log.)
- RIVP (46 570 log.)
- Elogie-Siemp (16 069 log.)
- Immobilière 3F (11 731 log.)
- Sablière (9 800 log.)
- Autres bailleurs (60 589 log.)
- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

Source : Préfecture de Paris, inventaire des logements sociaux SRU - 01/01/2021

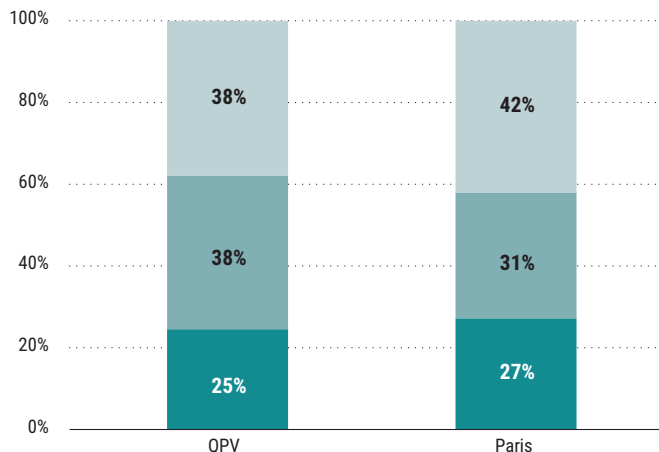


NOMBRE DE LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉS ENTRE 2001 ET 2021



Source : Données Ville de Paris - DLH 2001 à 2021 (données au périmètre exact)

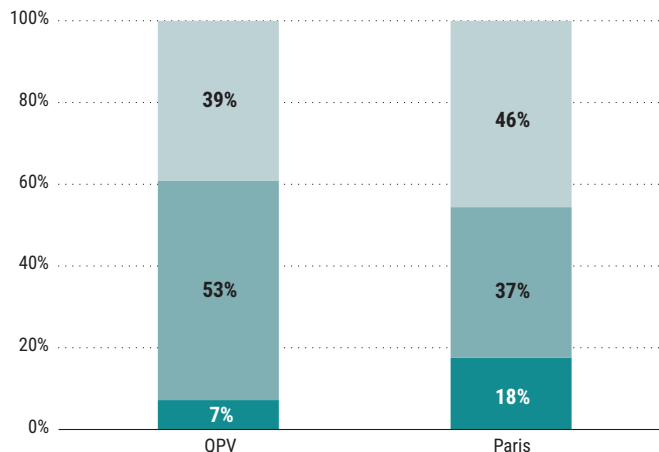
ENSEMBLE DES LOGEMENTS SOCIAUX FINANCÉS SUR LA PÉRIODE 2001 À 2021 SELON LEUR CATÉGORIE DE FINANCEMENT



Source : Données Ville de Paris - DLH 2001 à 2021 (données au périmètre exact)

(*) : Les logements sociaux familiaux n'incluent pas les logements sociaux adaptés (résidences étudiantes, foyers de travailleurs migrants, foyers de jeunes travailleurs).

LOGEMENTS SOCIAUX FAMILIAUX* FINANCÉS SUR LA PÉRIODE 2001 À 2017 SELON LEUR CATÉGORIE DE FINANCEMENT



1.5 | Éducation et réussite scolaire

13 % des collégiens parisiens sont inscrits dans un établissement d'éducation prioritaire, soit 11 000 élèves.

Une baisse d'effectifs dans les collèges publics en réseau d'éducation prioritaire (REP), et une hausse des effectifs dans les collèges privés

Le territoire parisien accueille 177 collèges répartis entre 114 établissements publics et 63 établissements privés sous contrat. Parmi les 114 collèges publics, 29 appartiennent à des secteurs concernés par le réseau d'éducation prioritaire défini en 2016. Ils se répartissent pour quatre d'entre eux en REP+, établissements où se concentrent les plus grandes difficultés sociales ayant une incidence sur la réussite scolaire, et pour les 25 autres en REP, plus mixtes socialement mais présentant des difficultés sociales plus importantes que celles des collèges situés hors d'un réseau d'éducation prioritaire. Les collèges en réseau d'éducation prioritaire à Paris (REP ou REP+) sont pour la très grande majorité d'entre eux localisés dans un quartier prioritaire ou de veille active.

En termes d'effectifs, 11 100 collégiens sont inscrits dans un établissement d'éducation prioritaire à Paris en 2022 (REP et REP+), soit 13 % des collégiens parisiens. Depuis 2016, cette part a légèrement baissé (-1,4

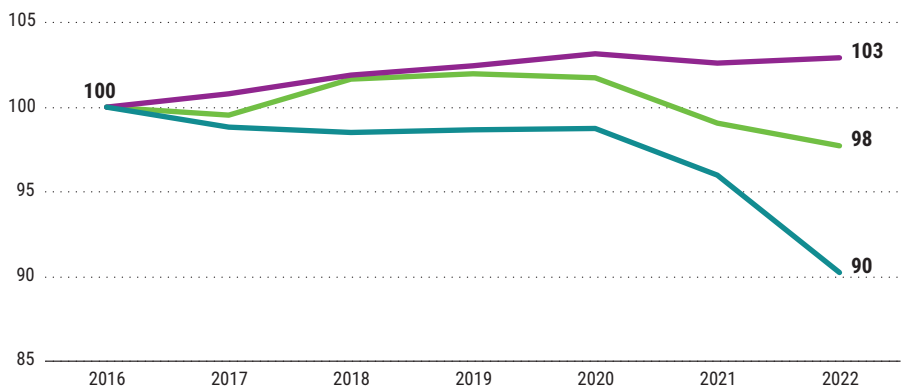
point entre 2016 et 2022) au profit des établissements privés (36 % en 2022, soit +1,6 point entre 2016 et 2022). Les effectifs inscrits en REP/REP+ sont également en baisse depuis 2016 (-9,7 %), à un rythme plus rapide que les effectifs des collèges publics situés en dehors du réseau prioritaire (-2,2 %), à l'inverse des effectifs des collèges privés qui progressent (+3 %).

Des écarts de réussite scolaire en baisse entre les établissements en REP et hors REP

En 2022, le taux de réussite au brevet demeure plus faible dans les collèges en éducation prioritaire que dans l'ensemble des collèges parisiens (79 % contre 89 % en public et 98 % en privé). Depuis 2016, ce taux a progressé plus rapidement dans les collèges en réseau d'éducation prioritaire (+4,5 points entre 2016 et 2022) que dans les collèges publics (+1,5 point) et privés (-1,1 point).

Depuis 2020, les écarts se sont toutefois renforcés avec une baisse plus marquée du taux de réussite dans les établissements en éducation prioritaire en 2021 et 2022.

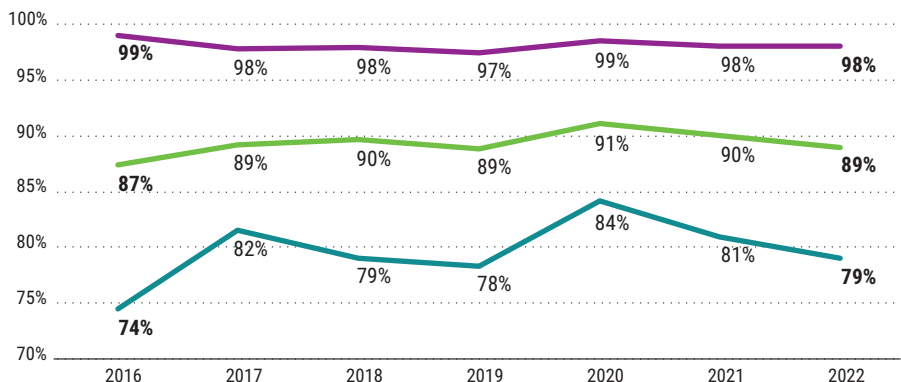
**ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE 1^{er} CYCLE À PARIS ENTRE 2016 ET 2022
(EN INDICE BASE 100 EN 2016)**



Source : Rectorat de Paris SSA - Bureau SSA2, données APAE — Hors EP public — Hors EP privé — REP et REP+

Depuis 2020, les écarts se sont renforcés avec une baisse plus marquée du taux de réussite au brevet dans les établissements en éducation prioritaire en 2021 et 2022.

ÉVOLUTION DU TAUX DE RÉUSSITE AU BREVET DES COLLÈGES À PARIS ENTRE 2016 ET 2022



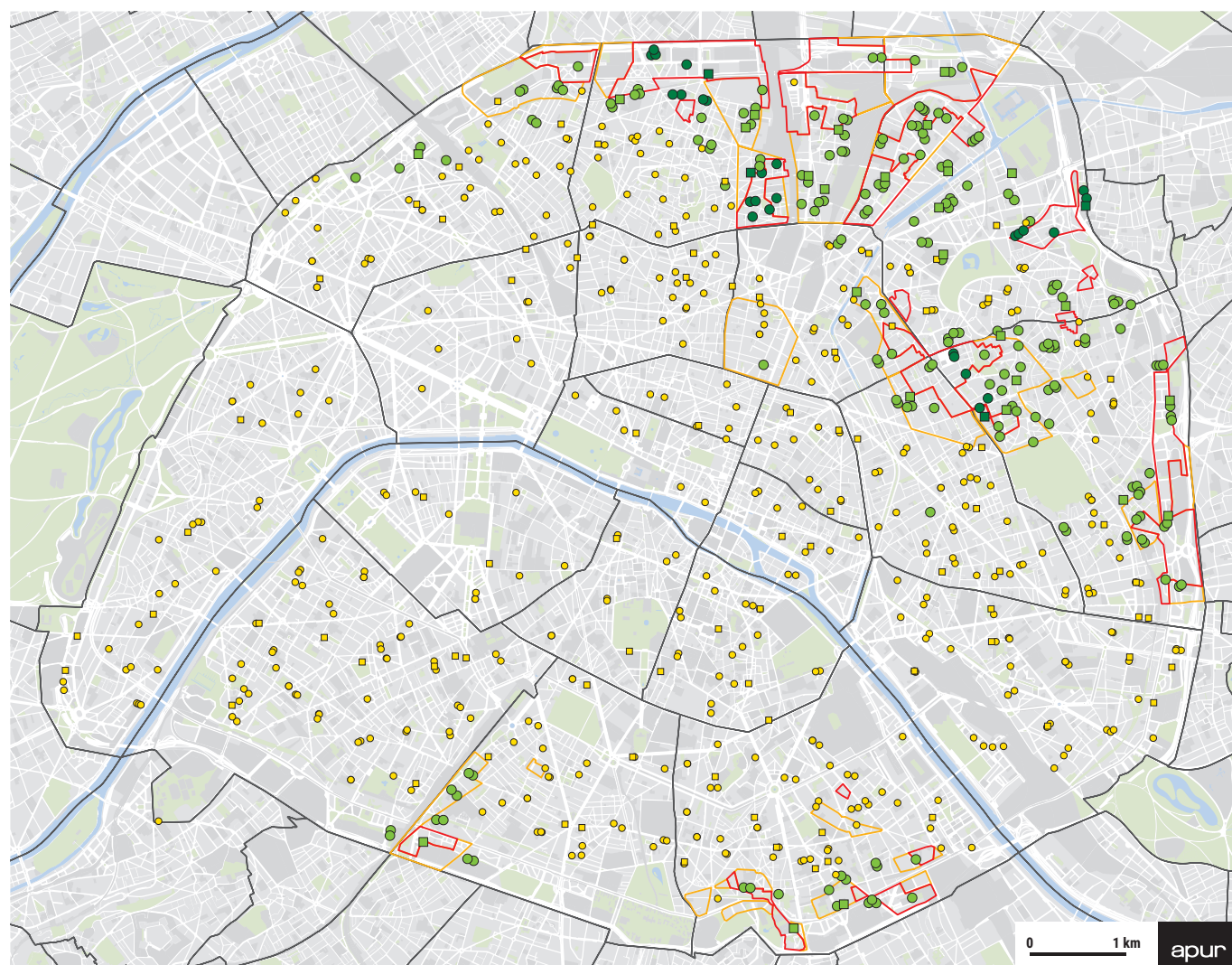
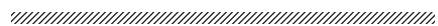
Source : Rectorat de Paris SSA - Bureau SSA2, données APAE — Hors EP public — Hors EP privé — REP et REP+



Collège Georges Méliès (REP), rue de Tanger, QPV Stalingrad Riquet, Paris 19^e

© Apur - David Boureau

LES ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION PRIORITAIRE À PARIS - ÉCOLES ET COLLÈGES PUBLICS



Les écoles maternelles et élémentaires publiques

- en REP+
- en REP
- autre école

Les collèges publics

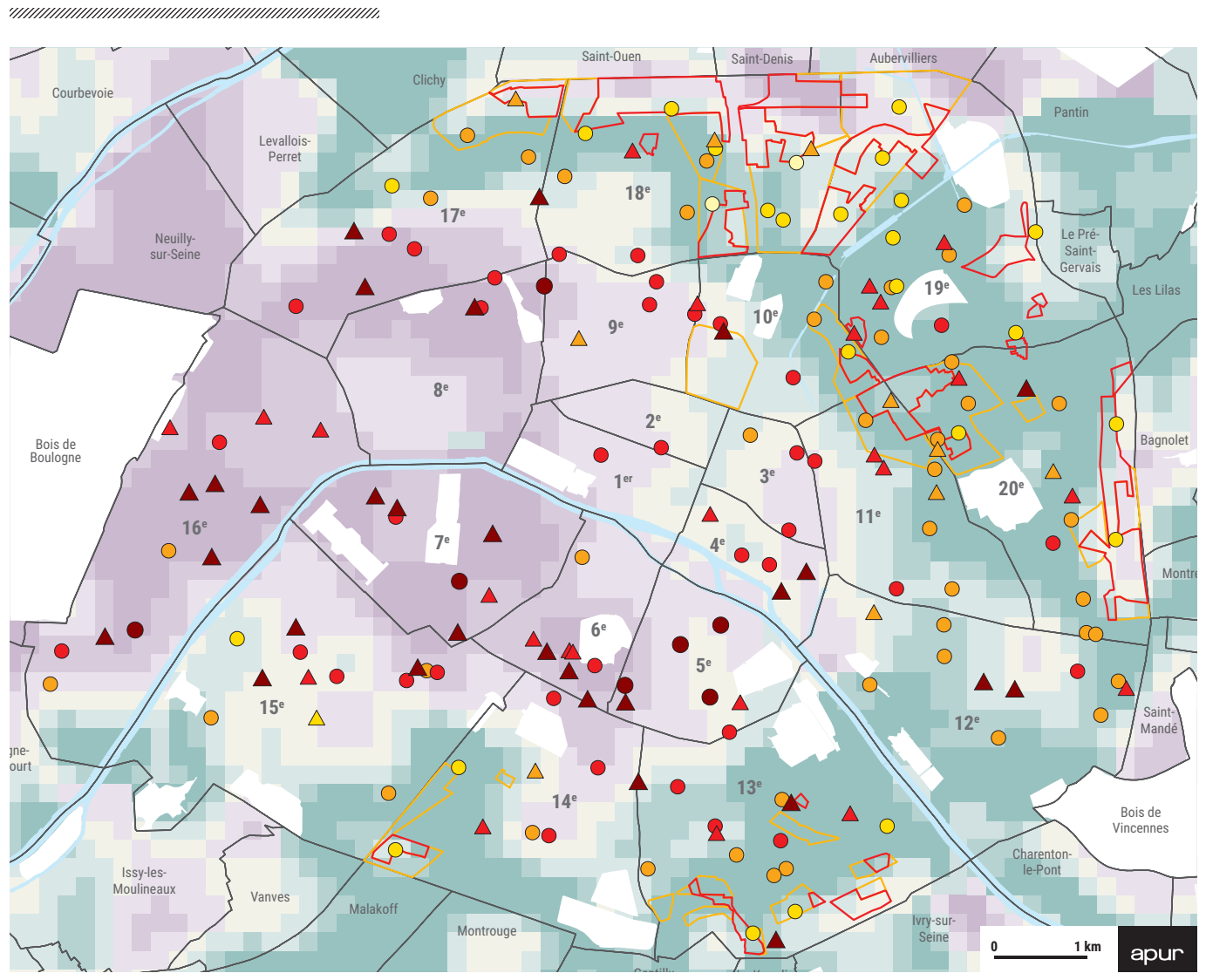
- en REP+
- en REP
- autre collège

□ Quartier de la Politique de la Ville

□ Quartier de Veille Active

Source: SSA (Rectorat de Paris), DASCO (Ville de Paris) - rentrée 2021

INDICE DE POSITION SOCIALE (IPS) DES COLLÈGES À LA RENTRÉE 2021-2022 ET NIVEAU DE MIXITÉ RÉSIDENNELLE À PARIS



N.B. : L'indice de position sociale (IPS) permet d'appréhender le statut social des élèves à partir des professions et catégories sociales (PCS) de leurs parents. À chaque PCS ou couple de PCS est associée une valeur numérique de l'IPS. Cette valeur numérique correspond à un résumé quantitatif d'un ensemble d'attributs socio-économiques et culturels liés à la réussite scolaire. Plus l'indice de position sociale (IPS) est élevé, plus les élèves sont en moyenne d'origine sociale favorisée. Plus il est faible, plus les élèves sont d'origine défavorisée socialement.

Indice de Position Sociale (IPS)

- Plus de 140
- De 120 à 140
- De 100 à 120
- De 80 à 100
- Moins de 80

Type de collège

- Public
- △ Privé

Niveau de mixité résidentielle

Ségrégation ← → Mixité

- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

Sources : Académie de Paris - rentrée 2021-2022, FILOSoFi (Insee-DSAU) - 2019, Recensement de la Population (Insee) - 2015



COLLÉGIENS REÇUS AU BREVET-DNBC EN 2022 DANS LE SECTEUR PUBLIC

Part de collégiens du secteur public reçus au brevet en 2022 (au lieu de résidence), dans le total des collégiens présents au brevet

- plus de 95 %
- de 90 à 95 %
- de 85 à 90 %
- de 80 à 85 %
- de 75 à 80 %
- moins de 75 %
- aucun collégien présent au brevet
- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Service Statistique Académique (Académie de Paris) - 2020



LYCÉENS REÇUS AU BAC EN 2022 DANS LE SECTEUR PUBLIC

Part des lycéens du secteur public reçus au bac en 2022 (au lieu de résidence), dans le total des lycéens présents au bac

- 100 %
- de 95 à 99 %
- de 90 à 95 %
- de 85 à 90 %
- de 80 à 85 %
- moins de 80 %
- aucun lycéen présent au bac
- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Service Statistique Académique (Académie de Paris) - 2021-2022

COLLÈGIENS BOURSIERS

Part de collégiens (*) boursiers dans le total des collégiens (*)

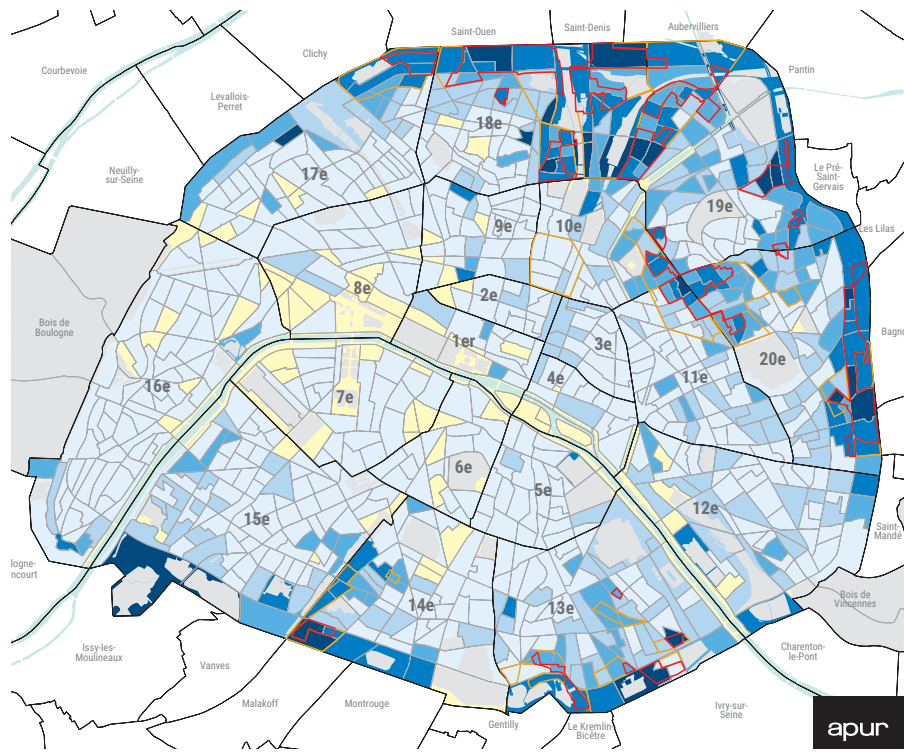
- plus de 50 %
- de 40 à 50 %
- de 30 à 40 %
- de 20 à 30 %
- moins de 20 %
- aucun collégien boursier (*)

- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

(*) effectifs au lieu de résidence pour les élèves scolarisés dans un établissement parisien

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Service Statistique Académique (Académie de Paris) - 2022



COLLÈGIENS DES PCS DÉFAVORISÉES

Part des collégiens des PCS défavorisées (*) dans le total des collégiens (*)

- plus de 40 %
- de 30 à 40 %
- de 20 à 30 %
- de 10 à 20 %
- moins de 10 %
- aucun collégien des PCS défavorisées (*)

- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active

(*) effectifs au lieu de résidence pour les élèves scolarisés dans un établissement parisien

Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : Service Statistique Académique (Académie de Paris) - 2022



1.6 | Activités économiques

+ 84 %

d'établissements dans les quartiers prioritaires parisiens entre 2015 et 2020 contre + 31 % en moyenne à Paris.

Une vocation résidentielle marquée dans les quartiers prioritaires

La vocation résidentielle des quartiers de la politique de la ville est marquée avec une surface occupée par le parc de logements 2,8 fois plus importante que celle des locaux d'activité (421 hectares contre 151 hectares).

L'indicateur de mixité fonctionnelle, qui rapporte les surfaces de locaux d'activité à celles des logements, est plus faible dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris (0,36 contre 0,58). C'est notamment le cas dans les quartiers prioritaires les plus petits à Algérie (0,07), Danube - Solidarité - Marseillaise (0,08), Jeanne d'Arc - Clisson (0,13), Compans - Pelleport (0,14), Blémont (0,15). D'autres quartiers comptent plus de locaux d'activité, tels que La Chapelle - Évangile (0,88), Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (0,74), Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (0,71), Bédier - Boutroux (0,59).

+84 % d'établissements dans les quartiers entre 2015 et 2020 contre +31 % en moyenne à Paris

Les quartiers prioritaires concentrent 48 730 emplois salariés, soit une densité d'emploi moins importante qu'en moyenne à Paris (69 emplois salariés à l'hectare contre 176 à Paris). Certains quartiers ont une densité d'emploi plus élevée, tels que Oudiné-Chevaleret (252), Stalingrad Riquet (156), Goutte d'Or (140), Blémont (123), Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (123). À l'inverse des quartiers Porte de la Cha-

pelle - Charles Hermite (14), Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (26), Bédier - Boutroux (27), Villa d'Este (31), Didot - Porte de Vanves (37).

Les quartiers prioritaires comptent 16 100 établissements, ce qui représente 3 % des établissements parisiens. Les établissements liés aux activités de commerce, transport, restauration et hébergement sont majoritaires dans les quartiers prioritaires (41 % des établissements contre 24 % à Paris). Les activités de construction sont également plus présentes dans les quartiers (10 % contre 6 % à Paris). Le nombre d'établissements a progressé de +84 % entre 2015 et 2020 dans les quartiers (contre +31 % à Paris), soit +7 320 établissements supplémentaires sur la période.

Parmi les créations d'établissements, le nombre de micro-entrepreneurs a fortement progressé dans les quartiers prioritaires passant de 880 en 2015 à 2 493 en 2020 (Paris : 23 400 en 2015 à 43 400 en 2020), une tendance qui se relie notamment au développement des plateformes numériques. **La part de micro-entrepreneurs parmi les créations d'établissements est majoritaire dans les quartiers prioritaires** (60 % en 2015 et 69 % en 2021, soit +9,5 points) et supérieure à la moyenne parisienne (42 % en 2015 et 49 % en 2021, soit +6,4 points).

11 – Les surfaces nettes créées correspondent aux surfaces brutes (créations par constructions et changements de destination) auxquelles on soustrait les surfaces supprimées (démolitions et changements de destination).

Une analyse des dynamiques de construction dans les quartiers prioritaires s'appuyant sur les permis de construire

La base de données Sitadel fournit des informations descriptives sur les permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir et les déclarations préalables délivrés depuis 2013. Elle permet d'analyser les opérations projetées sur un territoire : création de surfaces (construction, changement de destination), suppression de surfaces (changement de destination, démolition), type de destination (logements, locaux d'activité), etc. Une partie des projets n'aboutissent toutefois pas à la réalisation des projets qui ont été envisagés.

Entre 2013 et 2022, 254 800 m² de locaux d'activité ont été autorisés dans les permis de construire dans les quartiers prioritaires. La création nette de locaux d'activité est en proportion plus forte dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris (58 % contre 53 %), participant au rééquilibrage dans un contexte où la vocation résidentielle y est très majoritaire. Les autres surfaces autorisées à la création au cours de cette période sont dédiées à du logement (42 % dans les QPV contre 47 % à Paris).

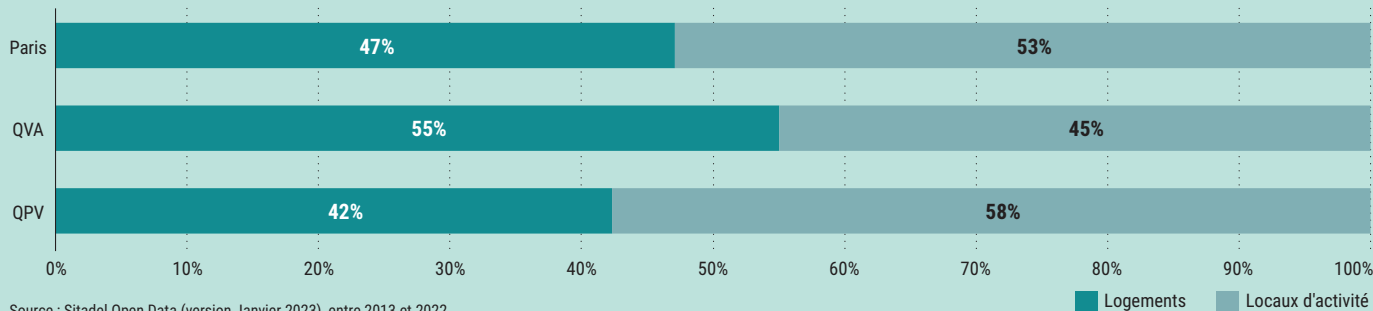
Parmi les surfaces d'activités autorisées à la création (constructions et changements de destination) entre 2013 et 2022, les bureaux représentent plus d'un tiers des surfaces dans les quartiers prioritaires (35 % contre 40 % à Paris). Ces surfaces sont plus nombreuses dans les quartiers

La Chapelle - Évangile, Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet et Kellermann - Paul Bourget. Les autres surfaces d'activités autorisées à la création concernent des hébergements hôteliers (13 % dans les QPV contre 18 % à Paris), des commerces (6 % contre 10 %), des entrepôts (3 % contre 1 %), des surfaces agricoles (3 % contre 0 %) et de l'artisanat (1 % contre 1 %).

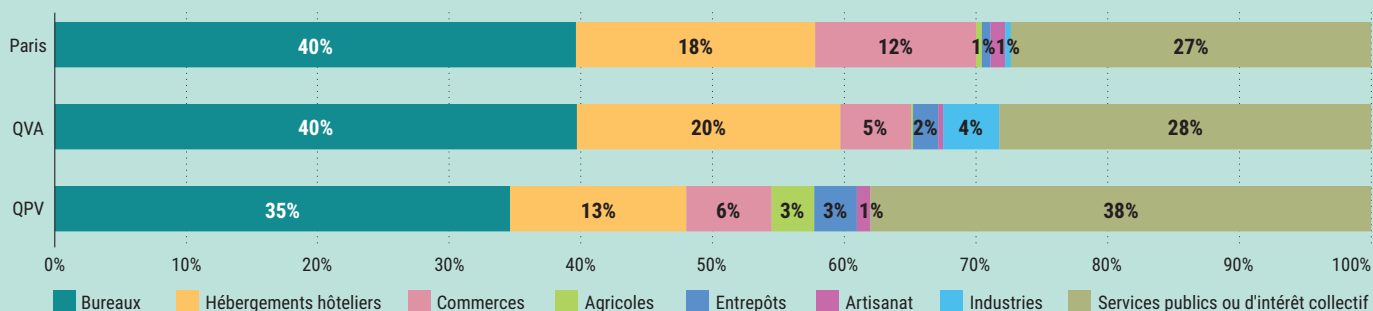
Les services publics ou d'intérêt collectif représentent également une part importante de ces surfaces, plus forte qu'en moyenne à Paris (38 % dans les QPV contre 27 % à Paris), notamment dans certains quartiers du nord du 18^e arrondissement tels que Porte de la Chapelle - Charles Hermite, La Chapelle - Évangile, Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova. Dans les quartiers prioritaires, **32 % de ces surfaces de services concernent la culture et les loisirs, 28 % l'enseignement et la recherche, 20 % les transports et 15 % l'action sociale.**

En matière de logements, **186 800 m² de locaux ont été autorisés dans les permis de construire dans les quartiers prioritaires. Au total, cela représente 4 700 logements (sur 37 000 logements à Paris, soit 13 %), dont 1 227 logements dans le quartier La Chapelle - Évangile, 992 logements à Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes, 438 logements à Kellermann - Paul Bourget et 438 logements à Stalingrad - Riquet.**

RÉPARTITION DES SURFACES NETTES¹¹ AUTORISÉES DANS LES PERMIS DE CONSTRUIRE ENTRE 2013 ET 2022



RÉPARTITION DES SURFACES BRUTES DE LOCAUX NON RÉSIDENTIELS AUTORISÉES À LA CRÉATION PAR TYPE D'ACTIVITÉ ENTRE 2013 ET 2022



Les auto-entrepreneurs dans les quartiers de la politique de la ville à Paris

Une étude a été réalisée en lien avec la Direction de la Démocratie, des Citoyen-ne-s et des Territoires (DDCT) de la Ville de Paris et l'Urssaf Île-de-France pour améliorer la connaissance des auto-entrepreneurs dans les quartiers de la politique de la ville à Paris¹². Le régime du micro-entrepreneur, appelé régime de l'auto-entrepreneur avant décembre 2014, est aujourd'hui majoritaire parmi les travailleurs indépendants. **Les quartiers de la politique de la ville qui accueillent des publics plus éloignés de l'emploi ont vu le nombre d'auto-entrepreneurs fortement progresser au cours des dernières années, soulevant des questions sur la nature et les conditions d'exercice de ces emplois.** Si ce statut compte de nombreux avantages pour faciliter la création d'entreprises, il propose aux travailleurs un statut d'emploi parfois fragile associé à des conditions de travail précaires.

En 2021, 149 600 auto-entrepreneurs ont un compte administrativement actif à Paris, dont 11 000 dans les quartiers prioritaires et 20 250 dans les quartiers de veille active (soit 21 % des auto-entrepreneurs parisiens). Leur part parmi les travailleurs indépendants a fortement progressé à Paris (54 % en 2021, soit +9 points depuis 2018) et dans les quartiers prioritaires (81 % en 2021, soit +8 points).

Le nombre d'auto-entrepreneurs qui déclarent un chiffre d'affaires positif a progressé de 52 % depuis 2018 à Paris, avec une hausse plus forte dans les quartiers prioritaires (+60 %). Leur part parmi les comptes administrativement actifs est toutefois moins élevée dans les quartiers prioritaires (58 %) qu'en moyenne à Paris (67 %), traduisant de plus fortes difficultés dans le maintien de l'activité.

Les activités de transports et d'entreposage sont plus nombreuses dans les quartiers prioritaires (20 % contre 8 % à Paris), en particulier les activités de poste et de courrier (18 % contre 6 %) qui incluent les services de livraison. 35 % des auto-entrepreneurs du secteur des activités de poste et de courrier sont implantés dans un quartier prioritaire ou un quartier de veille active (contre 16 % des actifs). Ces activités ont fortement progressé avec la montée en puissance de l'économie de plateformes (+3 800 auto-entrepreneurs à Paris depuis 2018, dont +776 dans les QPV et +704 dans les QVA).

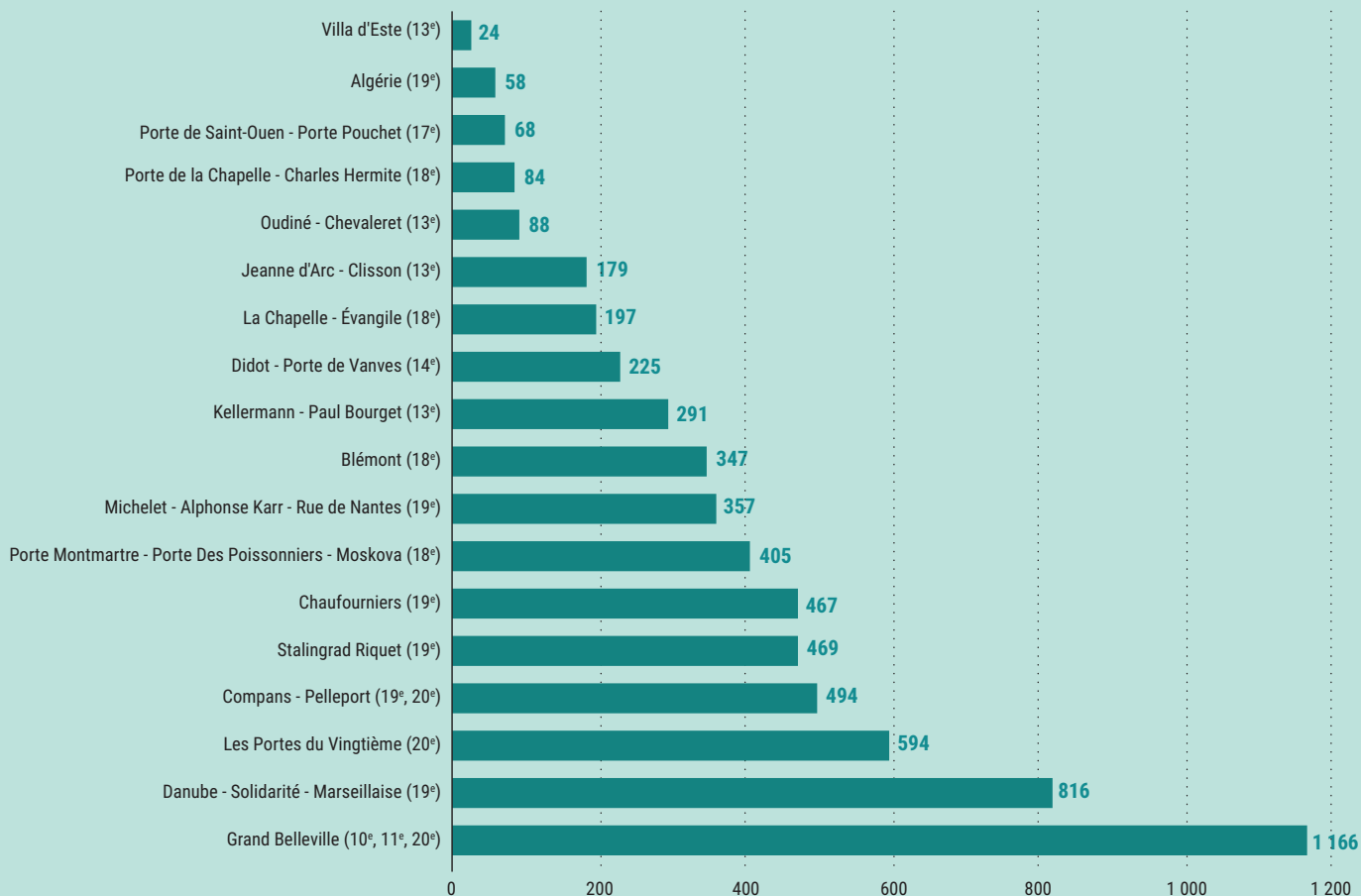
Les auto-entrepreneurs économiquement actifs dans les quartiers prioritaires ont un profil spécifique : ils sont plus souvent des hommes (61 % contre 51 % à Paris), plus souvent âgés de moins de 40 ans (63 % contre 59 %), plus souvent commerçants (35 % contre 25 %), et légèrement plus souvent polyactifs (28 % contre 27 %).

Le revenu moyen des auto-entrepreneurs globalement faible à Paris (7 282 € par an), l'est plus particulièrement dans les quartiers prioritaires (-19 %) et dans les quartiers de veille active (-4 %). Il varie fortement selon les secteurs d'activité et est particulièrement bas pour les activités de poste et de courrier (894 € dans les QPV contre 1 344 € à Paris). En 2020, la crise sanitaire puis économique a impacté les revenus des auto-entrepreneurs à Paris (-12 %) et de manière plus marquée dans les quartiers prioritaires (-20 %) et les quartiers de veille active (-14 %). En 2021, la reprise d'activité a ensuite été aussi importante à Paris (+16 %) que dans les QPV (+17 %) et dans les QVA (+15 %).

11 000 auto-entrepreneurs ont un compte administrativement actif dans les quartiers prioritaires et **20 250** dans les quartiers de veille active (soit **21 %** des auto-entrepreneurs parisiens). Le niveau de revenu des auto-entrepreneurs dans les quartiers prioritaires est inférieur de 19 % en moyenne à celui des auto-entrepreneurs parisiens (5 912 € dans les QPV contre 7 282 € à Paris en 2021).

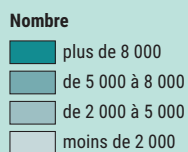
12 – « Les auto-entrepreneurs dans les quartiers de la politique de la ville à Paris », Apur, juin 2023. <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/auto-entrepreneurs-quartiers-politique-ville-paris>

NOMBRE D'AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS EN 2021 DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE



Source : URSSAF 2021, traitement Apur - Les données des QPV Goutte d'Or et Bédier-Boutroux ne sont pas disponibles

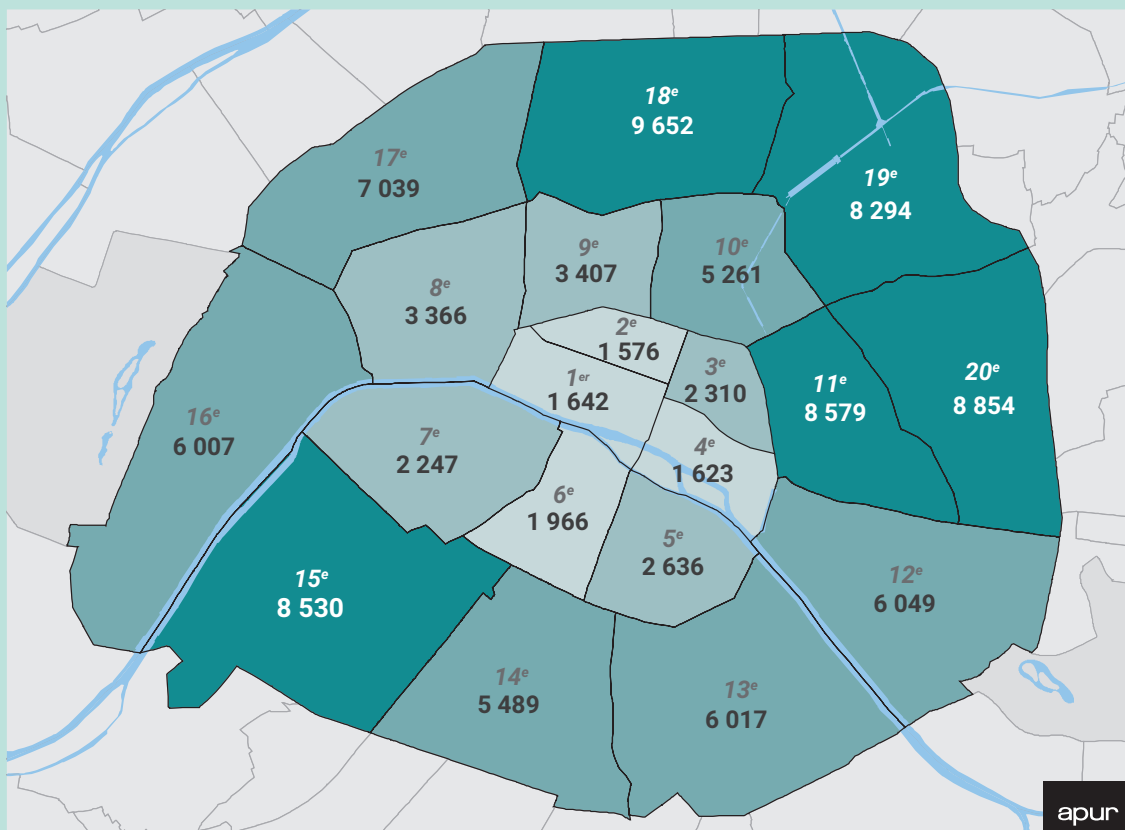
LES AUTO-ENTREPRENEURS ÉCONOMIQUEMENT ACTIFS



Total Paris : 100 544

Source : URSSAF - 2021, traitement Apur

N.B. : Un auto-entrepreneur est considéré comme administrativement actif s'il est immatriculé avant ou pendant la période et non radié au cours de cette période, qu'il ait déclaré ou pas un chiffre d'affaires positif. Un auto-entrepreneur est considéré comme économiquement actif s'il déclare un chiffre d'affaires positif sur la période étudiée et/ou toujours inscrit en fin d'année (non radié).



Une légère amélioration de la vitalité commerciale des quartiers

Les quartiers prioritaires totalisent **1623 commerces et services commerciaux en rez-de-chaussée en octobre 2020** qui animent la vie quotidienne des habitants. La densité commerciale y est trois fois plus faible qu'en moyenne à Paris : elle s'établit à 10 commerces pour 1000 habitants contre une moyenne parisienne de 28.

Les locaux vacants sont légèrement plus nombreux dans les quartiers à hauteur de 12,5 % des commerces contre 10,5 % en moyenne à Paris, signe d'un dynamisme commercial moins important. L'analyse des évolutions récentes souligne cependant une tendance positive, avec un recul de la vacance commerciale dans les quartiers : en 2020, 309 locaux sont vacants dans les quartiers prioritaires, un nombre en baisse de -8 % depuis 2017 (+12 % à Paris) et de -37 % depuis 2003 (-10 % à Paris).

La structure commerciale des quartiers prioritaires diffère sensiblement de la structure parisienne. Un secteur est surreprésenté : l'alimentaire, dont la part excède de 5 points celle observée à l'échelle du territoire parisien dans son ensemble (14 % contre 9 % en moyenne parisienne). En tendance entre 2017 et 2020, l'alimentaire est en progression de 3 % dans les quartiers (+10 établissements) avec une augmentation du nombre de commerces généralistes (+11 alimentations générales de moins de 120 m², +3 supérettes) et une baisse des commerces traditionnels spécialisés (-3 boulangers, -3 produits régionaux, -2 bouchers, -2 poissonniers, -1 caviste). La santé-beauté augmente de +13 % (+8 établissements : +5 parfumeries et +2 opticiens), tout comme les activités médicales qui augmentent de +15 % (+9 établissements). Le déploiement des centres de santé participe au renforcement d'une offre de soins de proximité,

toutefois certains de ces centres (en particulier les centres privés dentaires, ophtalmologiques ou de radiologie) n'apportent pas le même type de réponse soulignant un besoin d'approfondissement qualitatif de cette offre nouvelle. Les cafés et restaurants progressent de +3 % (+12 établissements) avec la hausse des restaurants de type rapides (+14 unités) et une diminution des brasseries (-5 unités). À l'inverse, l'équipement de la personne diminue de 8 % (-10 magasins) avec notamment le secteur de l'habillement fortement impacté par la concurrence d'Internet et les nombreuses restructurations en cours. D'autres secteurs se maintiennent sur la période récente : l'équipement de la maison, la culture et les loisirs, le bricolage-jardinage et le secteur de l'auto-moto.

28 lieux de fabrication et d'innovation implantés dans un QPV en 2021

Le territoire est également dynamique en matière d'innovation et de fabrication avec la présence de plusieurs hôtels d'entreprises, espaces de coworking, ateliers de fabrication numérique, tiers-lieux, lieux de fabrication, hôtels industriels, et lieux d'agriculture urbaine.

D'après l'atlas des lieux d'innovation établi par l'Apur en 2021¹³, **les quartiers prioritaires comptent 28 lieux d'innovation et d'appui à l'entrepreneuriat en 2021 (sur 589 lieux parisiens, soit 5 %), soit 9 lieux supplémentaires depuis 2016**. Parmi ces nouveaux lieux, on peut citer par exemple le Onzième Lieu (11^e), 17&Co (17^e), Les Camionneuses (18^e), Le Cercle (17^e), La Maison Conversation (18^e), Reparseb (18^e).

Les quartiers de veille active comptent 62 lieux d'innovation et d'appui à l'entrepreneuriat en 2021 (soit 11 % des lieux parisiens), soit 13 lieux supplémentaires depuis 2016.

Une baisse du nombre de locaux vacants dans les quartiers prioritaires entre 2017 et 2020 (-8 % contre +12 % à Paris).

13 – Voir *Atlas des Lieux d'Innovation dans la Métropole du Grand Paris*, Apur, décembre 2021 <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/atlas-lieux-innovation-metropole-grand-paris>

DENSITÉ COMMERCIALE

Densité des surfaces de vente (commerces, services et café-restaurants, hors hébergement)



Périmètres de la Politique de la Ville

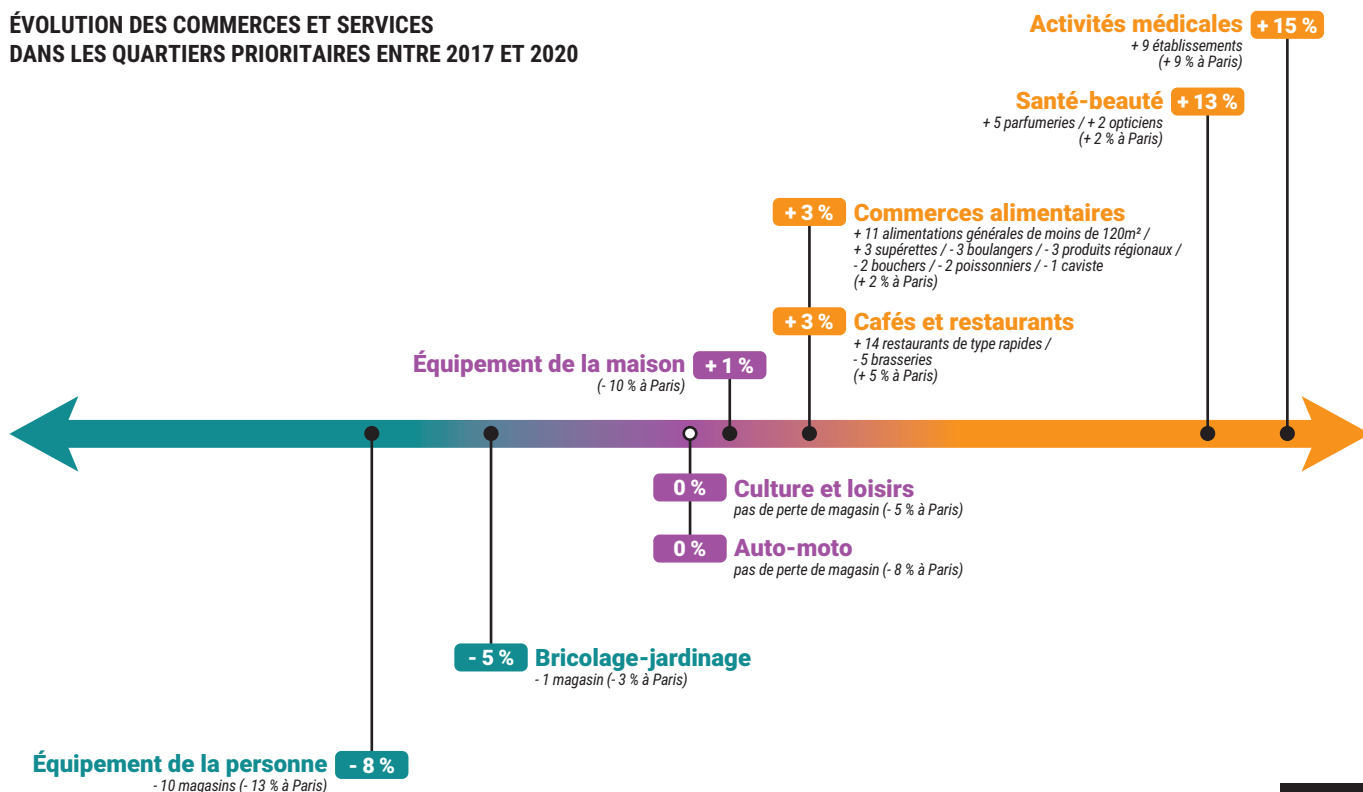


Les emprises des principaux équipements et espaces verts, ainsi que les IRIS non significatifs apparaissent en gris.

Source : BDCOM 2020



ÉVOLUTION DES COMMERCES ET SERVICES DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES ENTRE 2017 ET 2020



Sources : Apur, BDCOM 2017 et 2020

Près d'un cinquième des locaux reloués par le GIE Paris Commerces entre 2017 et 2022 (18 %) localisé dans un quartier prioritaire

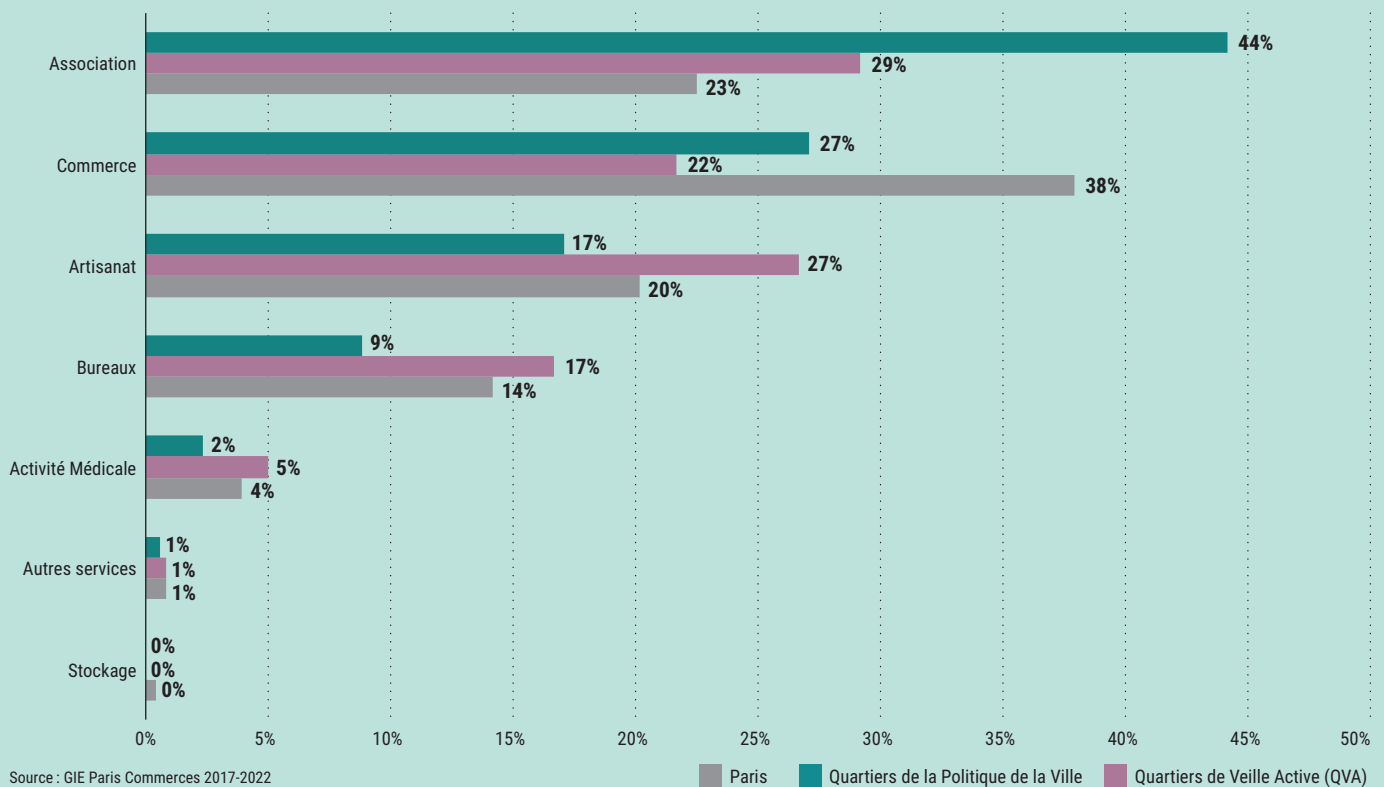
Le GIE Paris Commerces a pour mission de relouer les locaux vacants situés en rez-de-chaussée des immeubles des trois principaux bailleurs sociaux parisiens (Paris Habitat, Elogie-Siemp et la RIVP) et d'y installer des activités de proximité.

Entre 2017 et 2022, 937 locaux ont bénéficié de l'action du GIE Paris Commerces à Paris, dont 18 % dans un quartier prioritaire (170 locaux) et 13 % dans un quartier de veille active (120 locaux). Les locaux reloués depuis 2017 sont plus

nombreux dans les quartiers prioritaires Grand Belleville (32 locaux), les Portes du 20^e (28 locaux) et Goutte d'Or (24 locaux).

Dans les quartiers prioritaires, les locaux reloués sont plus souvent destinés à des associations (44 % contre 23 % en moyenne à Paris). Viennent ensuite les commerces (27 % des locaux reloués dans les QPV contre 38 % à Paris), les locaux d'artisanat (17 % contre 20 %), les bureaux (9 % contre 14 %) et les activités médicales (2 % contre 4 %).

TYPE DE LOCAUX RELOUÉS PAR LE GIE ENTRE 2017 ET 2022





PARIS
PARIS ANIM'
Centre Curial
Belle de Normandie
Trocadéro - Gait

Centre Paris Anim' Curial, rue Colette Magny, Paris 19^e

© Apur - David Boureau

1.7 | Cadre de vie

*Dans les quartiers prioritaires **23 %** des assurés sont en affection longue durée (ALD) (contre 17 % à Paris).*

Une offre d'équipements spécifique dans les quartiers

Les quartiers prioritaires bénéficient d'une densité d'équipements légèrement supérieure à celle de Paris en moyenne, notamment en ce qui concerne les équipements sportifs (11 équipements pour 10000 habitants contre 5 à Paris), les équipements en faveur de la petite enfance (7 contre 5), les équipements d'action sociale (7 contre 4), les espaces verts (5 contre 4) et les équipements en faveur de l'emploi (2 contre 1). À l'inverse, la densité d'équipements de santé est plus faible qu'en moyenne à Paris (4 contre 6) de même que la densité d'équipements culturels (12 contre 14).

Une plus faible densité médicale dans les quartiers, un moindre recours aux soins et un état de santé plus dégradé des populations

Les données de la Caisse primaire d'Assurance Maladie (CPAM) de Paris montrent également une densité moins importante d'offre de soins de proximité dans les quartiers prioritaires, avec en moyenne 0,6 médecin généraliste pour 1000 habitants en 2022 (contre 1,0 à Paris) et 0,5 médecin spécialiste pour 1000 habitants (contre 2,3 à Paris). En 2022, 100 médecins libéraux généralistes et 78 médecins libéraux spécialistes sont actifs dans le périmètre des quartiers (2112 généralistes et 4838 spécialistes à Paris)¹⁴. Il est à noter que l'offre de centres de santé, particulièrement dense à Paris (245 structures actives au 1^{er} janvier 2021), vient compléter l'offre libérale notamment

dans certains secteurs relativement défavorisés. Une partie des habitants n'a pas de médecin traitant déclaré dans les quartiers (taux standardisé : 16 % des personnes âgées de plus de 16 ans affiliées au régime général¹⁵ contre 18 % à Paris).

En termes de recours aux soins, 14 % des habitants des quartiers affiliés au régime général n'ont pas bénéficié de soin médical entre juillet 2020 et juin 2022 (contre 13 % à Paris). Sur cette même période, les habitants des quartiers ont été moins nombreux à bénéficier d'un acte de dépistage du cancer colorectal (18 % des affiliés âgés de 50 à 74 ans contre 20 % à Paris), d'un frottis de dépistage du cancer du col de l'utérus (27 % des femmes affiliées âgées de 25 à 65 ans contre 34 % à Paris), et d'une mammographie de dépistage du cancer du sein organisé et/ou individuel (46 % des affiliées âgées de 50 à 74 ans contre 54 % à Paris).

Les données de la CPAM indiquent également un taux standardisé de bénéficiaires du dispositif d'affection longue durée (ALD) plus marqué dans les quartiers (23 % des affiliés en 2022 contre 17 % à Paris), reflétant des facteurs environnementaux et comportementaux qui traduisent un état de santé plus dégradé.

Les quartiers de la politique de la ville accueillent par ailleurs davantage de populations bénéficiaires de la complémentaire santé solidarité, en lien avec des niveaux de ressources moins élevés (CSS ; ex CMU-C et ACS) (17 % des affiliés en 2022 contre 9 % à Paris) et de l'Aide médicale d'État (AME) (5 % contre 2 % à Paris). En 2021, 5 % des ha-

14 – Dénombrement des cabinets principaux et secondaires des professionnels de santé ayant réalisé au moins un acte au cours de l'année précédente. Les praticiens fictifs, interdits d'exercer, remplaçants ou ayant cessé leur activité, ainsi que les médecins à exercice non libéral avec prescriptions autorisées et les salariés de centre de santé sont donc exclus.

15 – Hors section locale mutualiste.

OFFRE ET ACCESSIBILITÉ PIÉTONNE DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

Nombre de desserte au carreau rapportée à la population

- 2 fois inférieure à la médiane
- Inférieure à la médiane
- Supérieure à la médiane
- Plus de 2 fois supérieure à la médiane

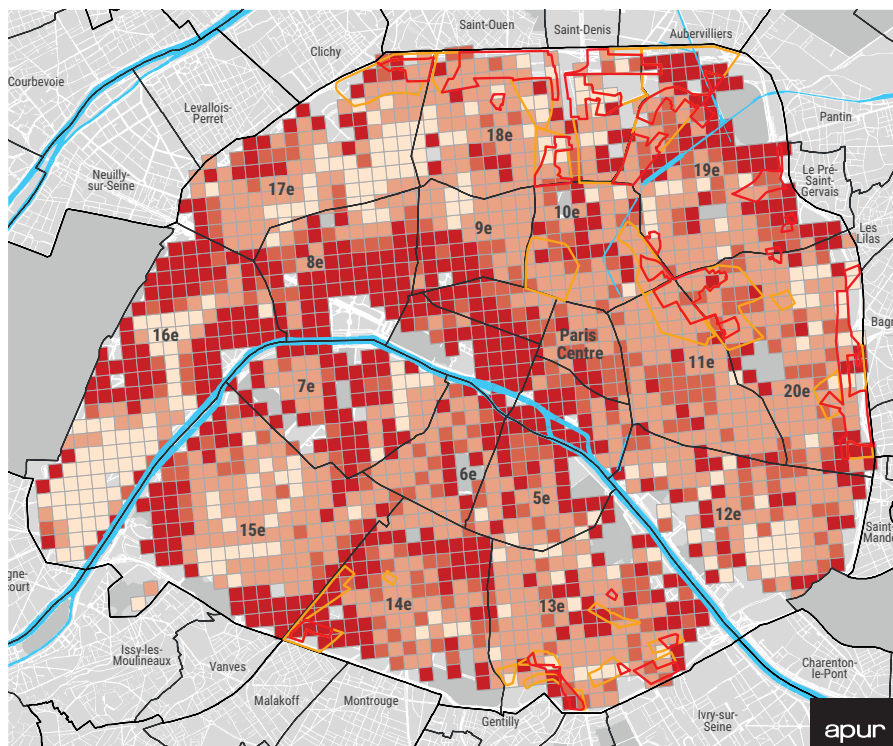
Médiane pour 1 000 habitants : 65,6

Les carreaux de moins de 40 habitants ne sont pas représentés

- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active
- espace vert, infrastructure de transport, équipement de santé

Les équipements de proximité : bibliothèques-médiathèques, équipements culturels de proximité, centres et maisons de santé, petite enfance hors micro-crèches, sport en salle, espace vert et cimetières

Source : BDTopo IDN 2020, équipement Apur 2022, Insee 2015



Note de lecture : pour chaque équipement, l'offre qu'il représente est distribuée sur la zone accessible sur la zone accessible en 500 m à pied. Cette zone est calculée à partir de l'axe des rues. Pour certains équipements structurants (piscine, conservatoire, bibliothèque et médiathèque), la desserte s'étend à 1 km. L'indicateur de densité de l'offre et d'accessibilité piétonne de la population aux équipements est calculé en divisant la densité de l'offre (le nombre de dessertes piétonnes) par carreau de 200 mètres par 200 mètres par l'effectif de la population du carreau. Pour évaluer la densité de l'offre et l'accessibilité aux équipements de proximité, l'écart à la médiane est utilisé.

OFFRE DE MÉDECINE GÉNÉRALE RAPPORTÉE À LA POPULATION RÉSIDENTE

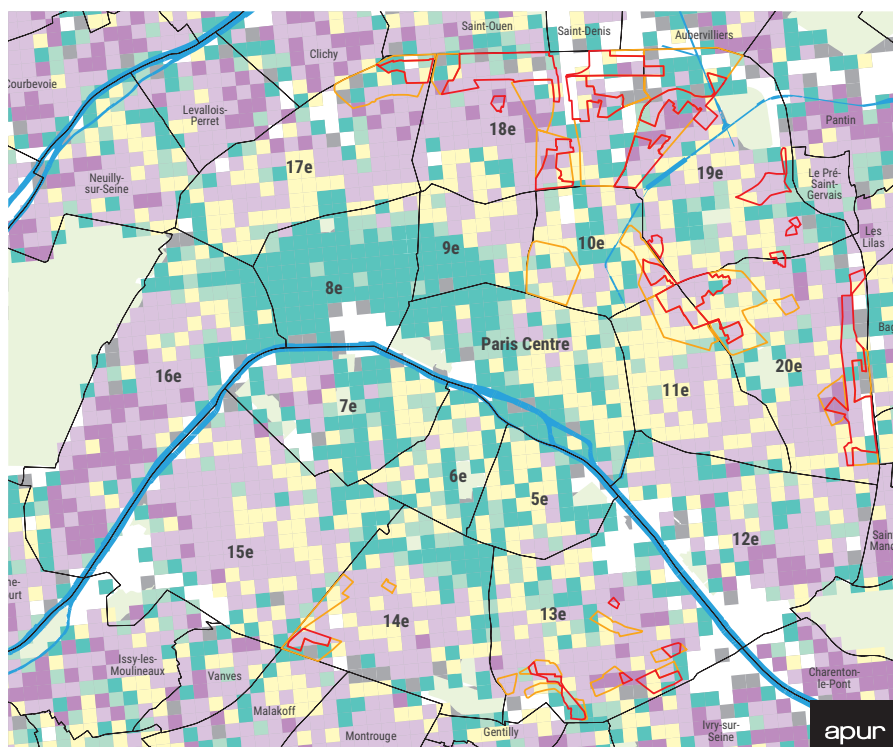
Densité d'actes de médecine générale remboursés par l'assurance maladie, rapportée à la population résidente

- élevée
-
-
- faible
- carreau de moins de 40 habitants

Les emprises des principaux équipements, ainsi que les territoires ne comptant aucun médecin généraliste apparaissent en blanc.

- Quartier de la Politique de la Ville
- Quartier de Veille Active
- espace vert, forêt, cimetière

Source : Recensement de la Population (INSEE)- 2017, CNAM - 2019, SNIRAM-AMOS CDS, traitement CPAM, Apur - 2021



Note de lecture : la carte propose une analyse au carreau de 200 mètres par 200 mètres de la densité d'actes remboursés de médecine générale réalisés par des omnipraticiens exerçant en libéral et en centres de santé, rapportée à la population résidente. Un nombre d'actes moyen par omnipraticien a été retenu (données de patientèles des médecins libéraux 2020 de l'Assurance maladie). Une répartition par quintile des centres de santé selon le nombre d'actes de médecine générale réalisés en 2021 a permis de pondérer chaque centre de santé. Pour évaluer la densité de l'offre de médecine générale, l'écart à la médiane est utilisé.

bitants âgés de 20 à 59 ans bénéficient de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) dans les quartiers prioritaires (3 % à Paris). Cette part a progressé de +0,7 point dans les quartiers prioritaires depuis 2015 (+0,5 point à Paris).

Des quartiers bien desservis par les transports en commun

Les quartiers prioritaires parisiens sont désormais bien desservis par les transports en commun, le réseau de tramway complétant celui du métro en périphérie de manière à ce que dans tous les quartiers une très large majorité des habitants réside à moins de 7 minutes à pied d'une station. L'arrivée du tramway entre la Porte de la Chapelle et la Porte d'Asnières fin 2018 a permis d'améliorer la desserte en transports en commun de ces secteurs. Cependant, les quartiers sont marqués par des coupures urbaines qui demeurent parfois importantes et sont sources de nuisances : boulevard périphérique, boulevard des Maréchaux, réseaux de voies ferrées, canaux. Entre 2015 et 2019, les quartiers priori-

taires ont bénéficié de +9,1 km supplémentaires d'aménagement cyclable, et les quartiers de vieille active +14,4 km, soit une hausse de +20 % sur la même période (+37 % à Paris).

Une moindre présence d'espaces verts dans les quartiers

La présence d'espaces verts et d'espaces publics est très variable selon les quartiers, avec une part d'espaces verts ouverts au public plus faible (5 % de la surface totale contre 16 % à Paris). De manière générale, la présence de la végétation est moins importante dans les quartiers de faubourgs, très minéraux et dans les petits quartiers résidentiels. Des quartiers souffrent d'un manque de centralités et d'espaces de rencontre, qui peuvent être aussi parfois peu appropriés ou peu fréquentés par les habitants. Dans certains quartiers modernes, l'essentiel des espaces verts est constitué des jardins en pieds d'immeubles. Dans certains quartiers, des jardins publics sont réalisés à l'occasion des projets urbains, tels que le parc

Chapelle Charbon dans le 18^e, le parc Python Duvernois dans le 20^e, et le jardin du quartier Paul Bourget dans le 13^e.

Un tiers des opérations du budget participatif de Paris dans les quartiers populaires entre 2014 et 2021

Le dispositif du Budget participatif contribue à la prise en compte des enjeux et besoins des habitants et habitantes des quartiers populaires, un périmètre plus large que celui des quartiers de la politique de la ville qui représente 20 % de la population parisienne.

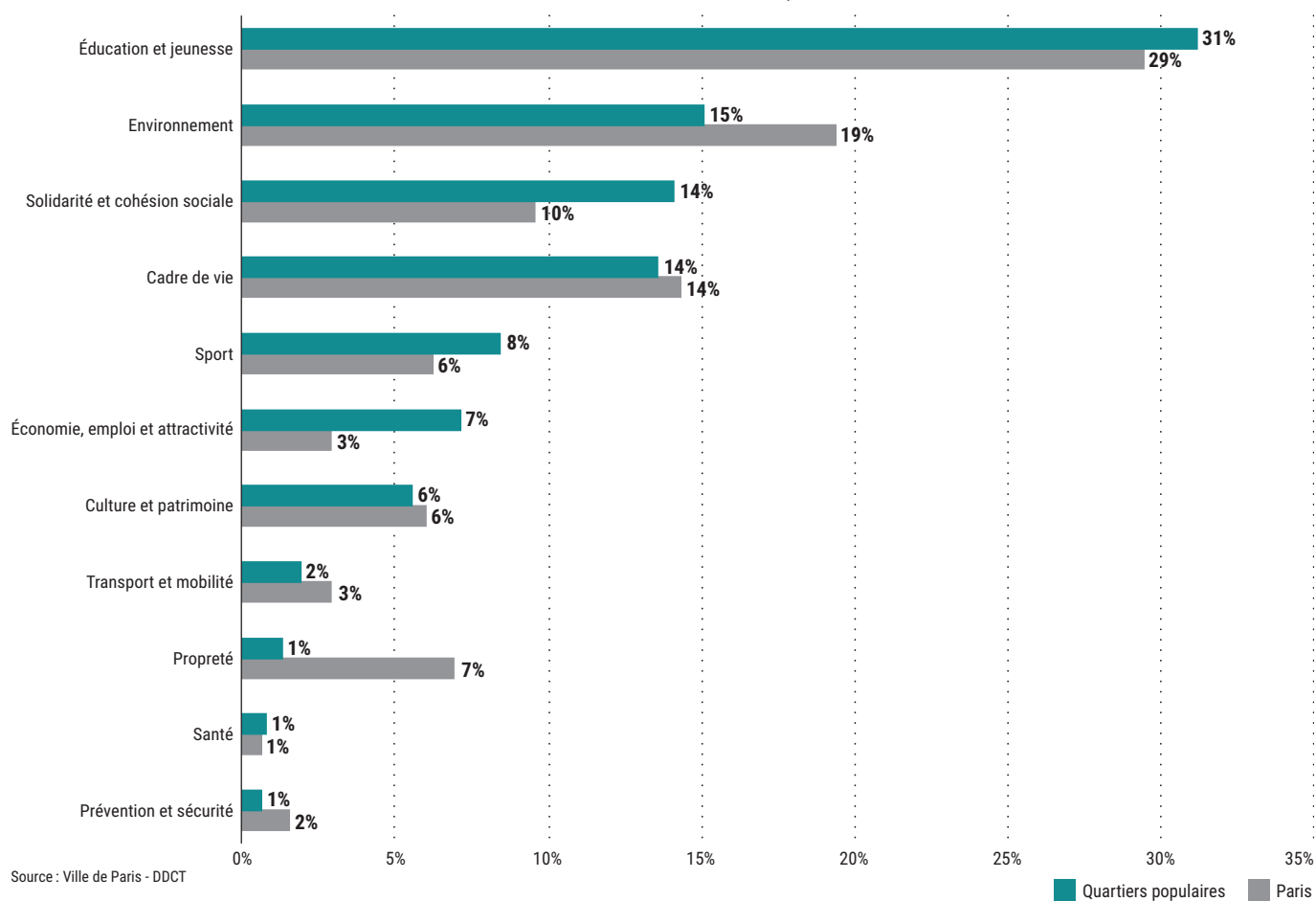
1 344 opérations du budget participatif ont été réalisées en quartier populaire entre 2014 et 2021, soit 33 % des opérations parisiennes (4 072). L'analyse des thématiques de ces opérations montre qu'elles sont plus souvent tournées vers l'éducation et la jeunesse dans les quartiers populaires (31 % contre 29 % à Paris), la solidarité et la cohésion sociale (14 % contre 10 %), le sport (8 % contre 6 %), et l'économie, l'emploi et l'attractivité (7 % contre 3 %).



Jardin Poissonniers (Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova), Paris 18^e

© Apur - David Boureau

RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DU BUDGET PARTICIPATIF RÉALISÉES PAR THÉMATIQUE ENTRE 2014 ET 2021



Rue Marcel Sembat, Paris 18^e

© Apur - David Boureau



Rue Émile Blémont, HBM de la cité Blémont, Paris 18^e



2. ANALYSES TERRITORIALES

2.1

Quartiers prioritaires : des évolutions différenciées selon les quartiers

Certains quartiers voient leur situation se rapprocher des moyennes parisiennes, d'autres voient à l'inverse les écarts sociaux se creuser avec le reste du territoire.

Au-delà des moyennes, les quartiers prioritaires parisiens sont marqués par leurs spécificités, en termes de situation et d'évolution. Certains quartiers voient leur situation démographique se rapprocher des moyennes parisiennes (souvent les quartiers de faubourg concentrant moins de logements sociaux et/ou un parc de logements sociaux plus récent) quand d'autres montrent, à l'inverse, des signes de fragilités (plus souvent les quartiers périphériques des Portes constitués majoritairement de logements sociaux, notamment de HBM).

➔ Cinq quartiers moins défavorisés que la moyenne des quartiers prioritaires

Cinq quartiers présentent des niveaux de difficultés moins élevés que la moyenne des quartiers prioritaires et connaissent une réduction de certains écarts sociaux avec le territoire parisien, bien que certains enjeux restent importants :

- **Compans - Pelleport (19^e - 20^e)** : taux de pauvreté en baisse (25 %, -6,9 points entre 2014 et 2019), part des foyers à bas revenu et des allocataires du RSA en baisse.
- **Chaufourniers (19^e)** : taux de pauvreté en baisse (25 %, -4,6 points entre 2014

et 2019), part des foyers à bas revenu et des allocataires du RSA en baisse, part de familles monoparentales élevée et en hausse (45 % contre 40 % dans les QPV, +3,7 points entre 2013 et 2019), part de jeunes NEET élevée et en hausse (22 % contre 17 % dans les QPV, +8,2 points entre 2013 et 2019).

- **Jeanne d'Arc - Clisson (13^e)** : part des foyers à bas revenu et des allocataires du RSA en baisse, part de familles monoparentales élevée et en hausse (63 % contre 40 % dans les QPV, +3,4 points entre 2013 et 2019), part de jeunes NEET élevée et en hausse (19 % contre 17 % dans les QPV, +8,2 points entre 2013 et 2019).

- **Grand Belleville (10^e - 11^e - 20^e)** : taux de pauvreté élevé et en baisse (30 %, -4,2 points entre 2014 et 2019), part des foyers à bas revenu et des allocataires du RSA en baisse, part d'habitants de nationalité étrangère élevée (21 % contre 20 % dans les QPV).

- **Oudiné - Chevaleret (13^e)** : taux de pauvreté élevé et en baisse (32 %, -6,9 points entre 2014 et 2019), part des foyers à bas revenu et des allocataires du RSA en baisse, part de familles monoparentales élevée (53 % contre 40 % dans les QPV), taux de chômage élevé (20 % contre 18 % dans les QPV).

➔ **Cinq quartiers dont les écarts sociaux avec Paris sont importants mais qui baissent ou restent stables**

Cinq quartiers présentent des niveaux de difficultés dans la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires, mais voient les écarts socio-démographiques baisser ou rester stables avec le reste du territoire parisien :

- **Danube - Solidarité - Marseillaise (19^e)** : taux de pauvreté élevé et en baisse (32 %, -2,2 points entre 2014 et 2019), part des foyers à bas revenu et des allocataires du RSA en baisse, taux de chômage élevé (19 % contre 18 % dans les QPV), part de jeunes NEET élevée (21 % contre 17 % dans les QPV), part de familles monoparentales élevée (44 % contre 40 % dans les QPV).
- **Stalingrad - Riquet (19^e)** : taux de pauvreté élevé et en baisse (31 %, -9,1 points entre 2014 et 2019), part des foyers à bas revenu et des allocataires du RSA en baisse, part de personnes sans diplôme élevée (37 % contre 33 % dans les QPV), taux de chômage élevé et en hausse (24 % contre 18 % dans les QPV, +2,6 points entre 2013 et 2019), part des jeunes NEET élevée et en hausse (20 % contre 17 % dans les QPV, +6,5 points entre 2013 et 2019).

- **Blémont (18^e)** : taux de pauvreté élevé et stable (33 %), part des foyers à bas revenu et des allocataires du RSA en baisse, part des familles monoparentales élevée et en hausse (45 % contre 40 % dans les QPV, +3,9 points entre 2013 et 2019).

- **Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (19^e)** : taux de pauvreté élevé et stable (33 %), part des foyers à bas revenu en baisse, part d'habitants de nationalité étrangère élevée et en hausse (23 % contre 20 % dans les QPV, +3,3 points entre 2013 et 2019).

- **Les Portes du Vingtième (20^e)** : taux de pauvreté élevé et en baisse (33 %, -2,2 points entre 2014 et 2019), part des foyers à bas revenu et des allocataires du RSA stable, part de familles monoparentales élevée (44 % contre 40 % dans les QPV), taux de chômage élevé (21 % contre 18 % dans les QPV), part de jeunes NEET élevée et en hausse (22 % contre 17 % dans les QPV, +4,4 points entre 2013 et 2019).

➤ **Quatre quartiers aux situations particulièrement défavorables dont les écarts se creusent avec Paris**

Quatre quartiers présentent des niveaux de difficultés élevés et voient les écarts socio-démographiques se creuser avec le reste du territoire parisien :

- **La Chapelle - Évangile (18^e)** : taux de pauvreté élevé et en baisse (30 %, -4 points entre 2014 et 2019), part de foyers à bas revenu élevée et en hausse (29 % contre 26 % dans les QPV, +7 points entre 2015 et 2021), part d'habitants de nationalité étrangère élevée et en hausse (21 % contre 20 % dans les QPV, +2,2 points entre 2013 et 2019), part de ménages en situation de suroccupation élevée et en hausse (38 % contre 33 % dans les QPV, +4,1 points entre 2013 et 2019).
- **Bédier - Boutroux (13^e)** : taux de pauvreté élevé et en hausse (32 %, +2,5 points entre 2014 et 2019), part de foyers à bas revenu élevée et en hausse (21 % contre 26 % dans les QPV, +1,5 point entre 2015 et 2021), part d'habitants de nationalité étrangère élevée et en hausse (23 % contre 20 % dans les QPV, +1,1 point entre 2013 et 2019), part des familles monoparentales élevée (43 % contre 40 % dans les QPV), part de personnes sans diplôme élevée (39 % contre 33 % dans les QPV).
- **Didot - Porte de Vanves (14^e)** : taux de pauvreté élevé et en baisse (32 %, -3,9 points entre 2014 et 2019), part de foyers à bas revenu élevée et en hausse (29 % contre 26 % dans les QPV, +4,8 points entre 2015 et 2021), part d'allocataires du RSA élevée et en hausse (14 % contre 13 % dans les QPV) (+1,7 point entre 2015 et 2021), part des familles monoparentales élevée et en hausse (56 % contre 40 % dans les QPV, +2,2 points entre 2013 et 2019), part de jeunes NEET élevée et en hausse (23 % contre 17 % dans les

QPV, +3,3 points entre 2013 et 2019), part de ménages mal-logés élevée (14 % contre 12 % dans les QPV).

- **Goutte d'Or (18^e)** : taux de pauvreté élevé et en baisse (34 %, -4,6 points entre 2014 et 2019), part de foyers à bas revenu en hausse (33 % contre 26 % dans les QPV, +6 points entre 2015 et 2021), part d'allocataires du RSA élevée et en hausse (19 % contre 13 % dans les QPV, +4,9 points entre 2015 et 2021), part d'habitants de nationalité étrangère élevée (22 % contre 20 % dans les QPV), part de ménages en situation de suroccupation élevée (36 % contre 33 % dans les QPV), part de ménages mal-logés élevée (14 % contre 12 % dans les QPV).

➤ **Six quartiers aux situations les plus défavorisées dont les écarts se creusent avec Paris**

Six quartiers présentent des niveaux de difficultés plus élevés que la moyenne des quartiers prioritaires et voient les écarts socio-démographiques se creuser avec le reste du territoire parisien.

- **Kellermann - Paul Bourget (13^e)** : taux de pauvreté élevé et en hausse (34 %, +1,4 point entre 2014 et 2019), 1^{er} décile faible et en baisse (7 700 €, -5 % entre 2014 et 2019), part de ménages mal-logés élevée (14 % contre 12 % dans les QPV).
- **Villa d'Este (13^e)** : taux de pauvreté élevé et en hausse (36 %, +1,4 point entre 2014 et 2019), part d'habitants de nationalité étrangère élevée et en hausse (39 % contre 20 % dans les QPV, +1,1 point entre 2013 et 2019), part de personnes sans diplôme élevée (54 % contre 33 % dans les QPV), part de ménages en situation de suroccupation élevée (55 % contre 33 % dans les QPV), part de ménages mal-logés élevée et en hausse (25 % contre 12 % dans les QPV, +10 points entre 2013 et 2019).

- **Porte De Saint-Ouen - Porte Pouchet (17^e)**: taux de pauvreté élevé et stable (35 %), part de foyers à bas revenu élevée et en hausse (33 % contre 26 % dans les QPV, +1,3 point entre 2015 et 2021), part d'allocataires du RSA élevée et en hausse (15 % contre 13 % dans les QPV, +0,6 point entre 2015 et 2021), part des familles monoparentales élevée et en hausse (54 % contre 40 % dans les QPV, +2,4 points entre 2013 et 2019), part de personnes sans diplôme élevée (40 % contre 33 % dans les QPV), taux de chômage élevé (19 % contre 18 % dans les QPV), part des jeunes NEET élevée et en hausse (19 % contre 17 % dans les QPV, +2,6 points entre 2013 et 2019).
- **Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (18^e)**: taux de pauvreté élevé et stable (34 %), part de foyers à bas revenu élevée et en hausse (42 % contre 26 % dans les QPV, +4,4 points entre 2015 et 2021), part d'allocataires du RSA élevée et en hausse (23 % contre 13 % dans les QPV, +2,3 points entre 2015 et 2021), part d'habitants de nationalité étrangère élevée (24 % contre 20 % dans les QPV), part de ménages en situation de suroccupation élevée et en hausse (34 % contre 33 % dans les QPV, +1,1 point entre 2013 et 2019), part de ménages mal-logés élevée et en hausse (15 % contre 12 % dans les QPV, +3 points entre 2013 et 2019), part de personnes sans diplôme élevée (43 % contre 33 % dans les QPV), taux de chômage élevé (20 % contre 18 % dans les QPV), part des jeunes NEET élevée et en hausse (17 % contre 17 % dans les QPV, +2,7 points entre 2013 et 2019).
- **Algérie (19^e)**: taux de pauvreté élevé et en hausse (36 %, +2 points entre 2014 et 2019), part de foyers à bas revenu élevée et en hausse (39 % contre 26 % dans les QPV, +3,7 points entre 2015 et 2021), part d'allocataires du RSA élevée (18 % contre 13 % dans les QPV), part d'habitants de nationalité étrangère élevée et en hausse (27 % contre 20 % dans les QPV, +4,8 points entre 2013 et 2019), part des familles monoparentales élevée (60 % contre 40 % dans les QPV), taux de chômage élevé (25 % contre 18 % dans les QPV), part des jeunes NEET élevée et en hausse (24 % contre 17 % dans les QPV, +1,9 point entre 2013 et 2019).
- **Porte de la Chapelle - Charles Hermitte (18^e)**: taux de pauvreté élevé (39 %), part de foyers à bas revenu élevée (29 % contre 26 % dans les QPV), part d'allocataires du RSA élevée (13 % contre 13 % dans les QPV), part d'habitants de nationalité étrangère élevée (22 % contre 20 % dans les QPV), part de ménages en situation de suroccupation élevée (33 % contre 33 % dans les QPV), part de ménages mal-logés élevée et en hausse (24 % contre 12 % dans les QPV, +7,2 points entre 2013 et 2019), part de personnes sans diplôme élevée (48 % contre 33 % dans les QPV), taux de chômage élevé (21 % contre 18 % dans les QPV), part des jeunes NEET élevée et en hausse (28 % contre 17 % dans les QPV, +4,3 points entre 2013 et 2019).

2.2

Quartiers de veille active : des dynamiques positives mais des exceptions

Si les quartiers de veille active voient en moyenne les écarts avec le territoire parisien se réduire, les situations et les évolutions sont contrastées selon les quartiers.

Les quartiers de veille active connaissent des évolutions qui montrent un rapprochement de leur situation de celle de Paris dans son ensemble, bien que les écarts restent marqués avec les moyennes parisiennes. Leur démographie évolue : moins de jeunes, moins d'habitants de nationalité étrangère et de personnes sans diplôme et plus de personnes âgées. La part des foyers à bas revenus augmente moins dans ces quartiers qu'en moyenne à Paris (+0,9 point entre 2015 et 2021 contre +1 point à Paris). Le taux de chômage baisse à un rythme plus rapide qu'à Paris (-0,9 point entre 2013 et 2019 contre -0,4 point). Le mal-logement recule fortement dans les quartiers de veille active (-1,4 point entre 2013 et 2019), plus rapidement qu'à Paris (-0,5 point) ou qu'en moyenne dans les quartiers prioritaires (+0,2 point).

Si les quartiers de veille active voient en moyenne les écarts avec le territoire parisien se réduire, les situations et les évolutions sont contrastées selon les quartiers.

➤ Huit quartiers dont les situations se rapprochent de celle du territoire parisien

Huit quartiers ont une situation moins défavorisée qu'en moyenne dans les quartiers de veille active et voient les écarts socio-démographiques avec le territoire parisien diminuer : Saint-Maur Parmen-tier (10^e), Fontaine-au-Roi (11^e), Portes Ouest (10^e), Chevaleret (13^e), 140 Ménilmontant (20^e), Kellermann (13^e), Bédier - Boutroux (13^e), Cité de l'Eure (14^e). Certains de ces quartiers rencontrent toutefois des enjeux particuliers :

- **Kellermann (13^e)** : part de foyers à bas revenu stable (13 % contre 26 % dans les QPV), part de jeunes NEET élevée (16 % contre 17 % dans les QPV).
- **Bédier - Boutroux (13^e)** : part de foyers à bas revenu stable (15 % contre 26 % dans les QPV), part de personnes sans diplôme élevée (28 % contre 33 % dans les QPV), part de ménages en situation de suroccupation élevée (30 % contre 33 % dans les QPV).
- **Cité de l'Eure (14^e)** : part de foyers à bas revenu en hausse (16 % contre 26 % dans les QPV, +4,5 points entre 2015 et 2021), part de familles monoparentales élevée et en hausse (50 % contre 40 % dans les QPV, +16 points entre 2013 et 2019).

➔ Dix quartiers conservent des enjeux particuliers

Dix quartiers connaissent une amélioration générale des indicateurs socio-économiques mais conservent des enjeux particuliers, notamment des difficultés d'insertion professionnelle et de conditions de logement :

- **Grange aux Belles (10^e)** : part de foyers à bas revenu stable (15 % contre 26 % dans les QPV), part de personnes sans diplôme élevée et en hausse (25 % contre 33 % dans les QPV, +1,1 point entre 2013 et 2019), taux de chômage élevé et en hausse (17 % contre 18 % dans les QPV, +1 point entre 2013 et 2019).
- **Amiraux - Simplon (18^e)** : part de foyers à bas revenu en baisse (15 % contre 26 % dans les QPV, -1,3 point entre 2015 et 2021), part d'habitants de nationalité étrangère élevée (21 % contre 20 % dans les QPV), part de familles monoparentales élevée et en hausse (39 % contre 40 % dans les QPV, +7,3 points entre 2013 et 2019).
- **Belleville - Amandiers (20^e)** : part de foyers à bas revenu en baisse (15 % contre 26 % dans les QPV, -1,8 point entre 2015 et 2021), part de personnes sans diplôme élevée (23 % contre 33 % dans les QPV), taux de chômage élevé (16 % contre 18 % dans les QPV), part de jeunes NEET élevée (15 % contre 17 % dans les QPV).
- **Nationale (13^e)** : part de foyers à bas revenu en baisse (18 % contre 26 % dans les QPV, -2 points entre 2015 et 2021), part de personnes sans diplôme élevée (28 % contre 33 % dans les QPV), taux de chômage élevé (19 % contre 18 % dans les QPV), part de familles monoparentales élevée (39 % contre 40 % dans les QPV).
- **Goutte d'Or (18^e)** : part de foyers à bas revenu en baisse (18 % contre 26 % dans les QPV, -2,4 points entre 2015 et 2021), part d'habitants de nationalité étrangère élevée (25 % contre 20 % dans les QPV), part de familles monoparentales élevée et en hausse (37 % contre 40 % dans les QPV, +5,3 points entre 2013 et 2019), part de ménages en situation de suroccupation élevée (33 % contre 32 % dans les QPV), part de ménages mal-logés élevée (11 % contre 12 % dans les QPV).
- **Flandre (18^e)** : part de foyers à bas revenu en baisse (18 % contre 26 % dans les QPV, -1,4 point entre 2015 et 2021), part de personnes sans diplôme élevée (33 % contre 33 % dans les QPV), part d'habitants de nationalité étrangère élevée (20 % contre 20 % dans les QPV), taux de chômage élevé (18 % contre 18 % dans les QPV), part de ménages en situation de suroccupation élevée (35 % contre 32 % dans les QPV).
- **Saint-Blaise (20^e)** : part de foyers à bas revenu stable (19 % contre 26 % dans les QPV), part de personnes sans diplôme élevée (25 % contre 33 % dans les QPV), taux de chômage élevé (17 % contre 18 % dans les QPV), part de ménages en situation de suroccupation élevée (31 % contre 32 % dans les QPV).
- **Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen (17^e)** : part de foyers à bas revenu stable (19 % contre 26 % dans les

QPV), part d'habitants de nationalité étrangère élevée (23 % contre 20 % dans les QPV), taux de chômage élevé (16 % contre 18 % dans les QPV), part de ménages en situation de suroccu-
pation élevée (32 % contre 32 % dans les QPV).

• **Masséna (13^e)** : part de foyers à bas revenu élevée et en hausse (20 % contre 26 % dans les QPV, +2,7 points entre 2015 et 2021), part d'habitants de moins de 25 ans élevée et stable (30 % contre 30 % dans les QPV), part d'habitants de nationalité étrangère élevée et stable (24 % contre 20 % dans les QPV), part de foyers à bas revenu élevée et en hausse (20 % contre 26 % dans les QPV, +2,7 points entre 2015 et 2021), part de personnes sans diplôme élevée (35 % contre 33 % dans les QPV), part de ménages en situation de suroccu-
pation élevée (30 % contre 32 % dans les QPV).

• **Porte de Saint-Ouen - Bernard Di-
mey (18^e)** : part de foyers à bas reve-
nu élevée et stable (20 % contre 26 % dans les QPV), part de personnes sans diplôme élevée (27 % contre 33 % dans les QPV), taux de chômage éle-
vé et en hausse (16 % contre 18 % dans les QPV, +3,2 points entre 2013 et 2019), part de jeunes NEET élevée (16 % contre 17 % dans les QPV), part d'habitants de moins de 25 ans élevée (31 % contre 30 % dans les QPV), part de familles monoparentales élevée et en hausse (43 % contre 40 % dans les QPV, +2,9 points entre 2013 et 2019).

➤ **Quatre quartiers dont les situations se rapprochent de celles des quartiers prioritaires**

Quatre quartiers voient leur situation se rapprocher de celles des quartiers priori-
taires, avec des indicateurs qui traduisent un renforcement des écarts socio-écono-
miques avec le territoire parisien, tels que la présence de foyers à bas revenu, allo-
cataires du RSA, personnes sans diplôme, habitants de nationalité étrangère :

• **Plaisance (14^e)** : part de foyers à bas revenu élevée et en hausse (24 % contre 26 % dans les QPV, +4,5 points entre 2015 et 2021), part d'alloca-
taires du RSA élevée et en baisse (11 % contre 13 % dans les QPV, -1,6 point entre 2015 et 2021), part de familles monoparentales élevée (43 % contre 40 % dans les QPV), part d'habitants de nationalité étrangère élevée et en hausse (19 % contre 20 % dans les QPV, +1 point entre 2013 et 2019).

• **Rosa Parks (19^e)** : part de foyers à bas revenu élevée (24 % contre 26 % dans les QPV), part d'habitants de moins de 25 ans élevée (43 % contre 20 % dans les QPV), part de ménages en situation de suroccu-
pation élevée (35 % contre 32 % dans les QPV), taux de chômage élevé (17 % contre 18 % dans les QPV).

• **Chapelle Sud (18^e)** : part de foyers à bas revenu élevée et en hausse (29 % contre 26 % dans les QPV, +8,1 points entre 2015 et 2021), part d'allocataires du RSA élevée et en hausse (19 % contre 13 % dans les QPV, +8,1 points entre 2015 et 2021), part d'habitants de nationalité étrangère élevée (22 % contre 20 % dans les QPV), part de mé-
nages en situation de suroccu-
pation élevée (33 % contre 32 % dans les QPV), part de ménages mal-logés élevée et en hausse (14 % contre 12 % dans les QPV, +1,2 point entre 2013 et 2019).

• **Chapelle Nord (18^e)** : part de foyers à bas revenu élevée et stable (30 % contre 26 % dans les QPV), part d'allocataires du RSA élevée (13 % contre 13 % dans les QPV), part d'habitants de natio-
nalité étrangère élevée (21 % contre 20 % dans les QPV), part d'habitants de moins de 25 ans élevée (36 % contre 30 % dans les QPV), taux de chômage élevé (16 % contre 18 % dans les QPV), part de personnes sans diplôme élevée (40 % contre 33 % dans les QPV), part de jeunes NEET élevée (18 % contre 17 % dans les QPV), part de ménages en situation de suroccu-
pation élevée (36 % contre 32 % dans les QPV).

CARACTÉRISTIQUES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION (2013-2019) - QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE

	Moins de 25 ans		65 ans et plus		Nationalité étrangère		Famille monoparentale	
	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)
Saint-Maur Parmentier (10 ^e)	23,3	↘ -1,5	10,9	→ -0,3	18,2	↘ -6,3	32,5	↗ 8,9
Grange aux Belles (10 ^e)	27,2	→ 0,7	17,7	↗ 3,8	15,8	↘ -1,3	28,9	↘ -1,5
Les Portes Ouest (10 ^e)	25,4	→ -1,8	10,7	↗ 1,8	14,4	↘ -3,0	23,3	↗ 1,6
Fontaine au Roi (11 ^e)	24,5	→ -0,7	11,3	→ 1,0	17,5	↘ -1,1	30,2	↘ -2,9
Bédier - Boutroux (13 ^e)	26,7	↗ 7,9	12,7	→ -1,0	18,6	↗ 5,6	28,8	↘ -19,4
Kellermann (13 ^e)	25,0	↘ -3,7	19,6	↗ 4,6	13,8	↗ 7,0	21,8	↘ -6,5
Masséna (13 ^e)	29,8	→ -0,8	18,0	↗ 3,0	23,8	→ 0,7	29,7	→ 0,0
Nationale (13 ^e)	22,4	↘ -6,6	23,3	↗ 5,3	14,8	↘ -7,2	39,1	↘ -9,8
Chevaleret (13 ^e)	25,6	↘ -5,3	15,6	↗ 7,6	14,0	↘ -4,1	31,0	↗ 2,4
Cité de l'Eure (14 ^e)	26,3	↘ -2,0	17,6	↗ 2,1	12,7	↘ -1,6	50,2	↗ 15,9
Plaisance (14 ^e)	26,5	→ 0,6	21,4	↗ 2,4	18,7	→ 1,0	42,7	↘ -4,0
Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen (17 ^e)	27,3	→ -0,4	15,0	→ -0,1	23,2	↗ 1,9	35,6	↗ 3,6
Amiraux - Simplon (18 ^e)	25,2	→ -0,9	11,1	→ -0,7	20,5	→ 0,0	38,6	↗ 7,3
La Chapelle Nord (18 ^e)	35,7	↘ -0,8	12,9	↗ 2,7	20,9	↘ -3,9	33,1	↘ -1,4
La Chapelle Sud (18 ^e)	26,5	→ -0,6	10,2	→ 0,3	22,1	↘ -2,3	35,5	↗ 4,1
La Goutte d'Or (18 ^e)	24,8	↘ -3,4	11,0	↗ 2,3	24,8	↘ -3,1	36,8	↗ 5,3
Porte de Saint-Ouen - Bernard Dimey (18 ^e)	30,8	↗ 4,3	14,0	↘ -5,9	16,3	→ -0,8	43,5	↗ 2,9
Flandre (19 ^e)	30,0	↘ -4,1	16,5	↗ 5,8	20,3	↘ -4,2	28,6	→ -0,9
Rosa Parks (19 ^e)	43,0	↘ -9,6	5,1	↘ 1,8	18,3	↘ -3,2	30,3	→ -0,1
140 Ménilmontant (20 ^e)	23,2	↘ 1,5	19,2	↗ 2,6	14,1	↗ 3,5	20,0	↘ -10,7
Belleville - Amandiers (20 ^e)	26,7	↘ -1,4	15,5	→ 0,5	16,8	↘ -2,1	33,6	↘ -1,7
Saint-Blaise (20 ^e)	31,3	↘ -1,9	12,8	↗ 3,1	15,5	→ 0,0	37,3	↗ 3,9
Quartiers de veille active à Paris	27,3	↘ -1,2	13,8	↗ 1,8	18,5	↘ -1,8	32,8	→ 0,8
Quartiers prioritaires à Paris	29,7	↘ -2,3	15,4	↗ 2,2	20,5	→ -0,8	40,3	→ 1,0
Paris	26,8	→ -1,0	17,0	↗ 1,6	14,3	→ -0,5	29,7	→ 0,3

Source : Insee, recensement de la population 2013-2019 (données au périmètre statistique des IRIS)

PART DES FOYERS À BAS REVENU ET DES ALLOCATAIRES DU RSA (2015-2021) - QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE

	Foyers à bas revenu			Allocataires du RSA		
	Part en 2021 (en %)	Évolution 2015-2021 (en point)	Évolution 2019-2021 (en point)	Part en 2021 (en %)	Évolution 2015-2021 (en point)	Évolution 2019-2021 (en point)
Saint-Maur Parmentier (10 ^e)						
Grange aux Belles (10 ^e)	15,1	→ -0,1	→ 0,1	7,1	→ 0,1	→ 0,5
Les Portes Ouest (10 ^e)	12,3	→ -0,9	→ 0,1	5,8	→ -0,8	→ 0,2
Fontaine au Roi (11 ^e)	12,2	→ -0,8	→ 0,5	5,5	→ -0,8	→ 0,0
Bédier - Boutroux (13 ^e)	14,6	→ -1,0	↗ 2,4	5,4	↘ -1,2	→ 0,3
Kellermann (13 ^e)	13,2	→ -0,3	→ 0,4	5,9	→ 0,6	→ 0,3
Masséna (13 ^e)	19,9	↗ 2,7	↗ 2,0	7,8	↘ 1,1	→ 1,2
Nationale (13 ^e)	17,6	↘ -2,0	→ 0,1	7,3	↘ -2,1	→ -0,4
Chevaleret (13 ^e)	13,0	↘ -2,2	→ 0,1	6,4	→ -0,3	→ 0,9
Cité de l'Eure (14 ^e)	16,2	↗ 4,5	↗ 1,2	5,7	↘ 1,8	→ 0,7
Plaisance (14 ^e)	24,3	↗ 3,1	→ 0,8	11,0	↘ 1,6	→ 0,0
Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen (17 ^e)	18,7	→ 0,5	↗ 1,6	8,2	→ -0,7	→ 0,7
Amiraux - Simplon (18 ^e)	15,3	↘ -1,3	→ 0,2	7,0	↘ -1,3	→ 0,3
La Chapelle Nord (18 ^e)	30,4	→ -0,9	↗ 1,4	13,0	↘ -2,0	→ 0,5
La Chapelle Sud (18 ^e)	29,4	↗ 8,1	↗ 7,1	18,9	↗ 8,1	↗ 6,4
La Goutte d'Or (18 ^e)	17,9	↘ -2,4	→ -0,3	9,1	↘ -1,4	→ 0,0
Porte de Saint-Ouen - Bernard Dimey (18 ^e)	20,4	→ 0,1	→ 1,0	9,1	↘ -1,2	→ 0,1
Flandre (19 ^e)	18,4	↘ -1,4	→ -1,0	8,7	→ 0,4	→ 0,1
Rosa Parks (19 ^e)	23,5	↘ -16,6	↗ 2,8	8,9	↘ -6,0	→ 0,8
140 Ménilmontant (20 ^e)	13,7	↘ -2,8	→ 0,6	5,8	↘ -1,7	→ -0,9
Belleville - Amandiers (20 ^e)	15,4	↘ -1,8	→ -0,3	7,7	→ -0,8	→ 0,3
Saint-Blaise (20 ^e)	18,6	→ 0,1	→ 0,7	8,1	→ -0,4	→ 0,5
Quartiers de veille active à Paris	18,5	→ 0,9	↗ 1,7	9,4	→ 1,0	↗ 1,6
Quartiers prioritaires à Paris	25,7	→ -0,4	↗ 1,5	12,6	→ -0,6	→ 0,7
Paris	13,3	→ 1,0	→ 0,9	6,2	→ 0,4	→ 0,6

Source : Caf de Paris 2015-2019-2021 (données au périmètre statistique des IRIS)

ACTIVITÉ, CHÔMAGE, NIVEAU DE DIPLÔME (2013-2019) - QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE

	Part de la population non scolarisée sans diplôme		Taux de chômage		Part des 16-25 ans ni en emploi ni en étude	
	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)
Saint-Maur Parmentier (10 ^e)	19,4	↘ -4,3	13,6	↗ 2,2	11,7	↗ 1,4
Grange aux Belles (10 ^e)	25,3	↗ 1,1	16,9	→ 1,0	14,2	↘ -2,0
Les Portes Ouest (10 ^e)	14,4	↘ -5,2	12,5	↗ 1,2	8,2	↘ -2,0
Fontaine au Roi (11 ^e)	14,5	↘ -5,7	11,1	↗ -2,3	7,2	↘ -1,2
Bédier - Boutroux (13 ^e)	28,1	↘ -6,0	12,5	↗ -1,1	6,0	↘ -9,4
Kellermann (13 ^e)	19,8	↘ -1,2	10,1	↗ 1,4	15,7	↗ 8,4
Masséna (13 ^e)	35,0	↘ -6,4	14,6	→ -0,3	8,9	→ 1,0
Nationale (13 ^e)	28,2	↘ -10,5	19,3	→ -0,2	15,0	↘ -3,1
Chevaleret (13 ^e)	18,5	↗ 1,5	12,0	→ -0,7	8,7	↘ -3,6
Cité de l'Eure (14 ^e)	19,0	↘ -1,5	14,5	↗ 2,7	12,8	↗ 4,7
Plaisance (14 ^e)	24,1	↘ -12,2	13,9	↘ -5,3	12,7	↘ -2,2
Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen (17 ^e)	23,1	↘ -8,7	15,9	→ -0,4	12,7	→ 1,0
Amiraux - Simplon (18 ^e)	22,1	↘ -3,4	11,9	↘ -1,9	13,3	↗ 1,9
La Chapelle Nord (18 ^e)	39,8	↘ -4,0	16,2	↘ -1,8	17,9	→ 0,8
La Chapelle Sud (18 ^e)	21,5	↘ -7,9	13,2	↘ -1,4	13,5	↘ -1,4
La Goutte d'Or (18 ^e)	21,3	↘ -10,4	11,0	↘ -5,3	11,6	↘ -5,0
Porte de Saint-Ouen - Bernard Dimey (18 ^e)	27,4	↘ -4,3	15,7	↗ 3,2	16,5	↗ 6,5
Flandre (19 ^e)	32,6	↘ -5,2	18,0	→ 0,1	15,2	↘ -3,4
Rosa Parks (19 ^e)	22,2	↘ -19,8	17,0	↘ -10,4	14,9	↘ -6,1
140 Ménilmontant (20 ^e)	21,6	↘ -4,9	10,6	↘ -1,8	10,3	↘ -4,0
Belleville - Amandiers (20 ^e)	23,1	↘ -7,9	15,9	↘ -1,7	14,9	↘ -1,9
Saint-Blaise (20 ^e)	24,9	↘ -1,6	16,6	↗ 1,3	14,5	→ 0,2
Quartiers de veille active à Paris	22,9	↘ -6,0	14,2	→ -0,9	12,5	↘ -1,1
Quartiers prioritaires à Paris	33,0	↘ -7,3	17,8	↘ -1,6	16,8	→ 0,0
Paris	16,2	↘ -4,3	11,5	→ -0,4	8,8	→ 0,0

Source : Insee, recensement de la population 2013-2019 (données au périmètre statistique des IRIS)

PART DES MÉNAGES EN SITUATION DE MAL-LOGEMENT ET SUROCCUPATION (2013-2019), PART DES LOGEMENTS SRU (2015-2021) - QUARTIERS DE VEILLE ACTIVE

	Mal logement		Suroccupation		Logements SRU	
	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2019 (en %)	Évolution 2013-2019 (en point)	Part en 2021 (en %)	Évolution 2015-2021 (en point)
Saint-Maur Parmentier (10 ^e)	7,3	↘ -7,8	24,6	↘ -7,0	15,2	↗ 5,8
Grange aux Belles (10 ^e)	7,8	→ 0,2	28,6	↗ 2,5	40,4	↗ 6,7
Les Portes Ouest (10 ^e)	10,6	→ -1,9	21,7	↘ -4,7	10,1	↗ 2,9
Fontaine au Roi (11 ^e)	9,1	→ -2,0	24,7	↘ -3,5	12,1	→ 0,4
Bédier - Boutroux (13 ^e)	8,9	→ -1,7	29,5	→ -0,9	69,5	↗ 57,5
Kellermann (13 ^e)	5,3	↗ 2,4	19,2	↗ 4,1	60,3	↘ -3,7
Masséna (13 ^e)	9,4	→ 0,0	30,1	↘ -5,6	46,6	↘ -1,1
Nationale (13 ^e)	6,4	↘ -1,1	21,8	↘ -7,2	65,5	↘ -11,0
Chevaleret (13 ^e)	7,5	↘ -2,0	22,3	→ 0,8	21,2	↘ -1,5
Cité de l'Eure (14 ^e)	3,3	↘ -4,1	24,0	→ -0,8	50,3	↗ 15,3
Plaisance (14 ^e)	6,4	→ -0,9	23,8	↘ -6,4	96,7	↗ 6,3
Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen (17 ^e)	10,6	↘ -3,1	32,3	↘ -1,5	36,7	↗ 1,3
Amiraux - Simplon (18 ^e)	10,7	↗ 1,2	28,7	↘ -4,0	25,0	↗ 2,8
La Chapelle Nord (18 ^e)	8,4	↘ -2,1	36,3	↘ -2,2	61,1	↗ 4,9
La Chapelle Sud (18 ^e)	13,9	↗ 1,2	33,1	↘ -3,0	24,6	↗ 1,9
La Goutte d'Or (18 ^e)	11,1	↘ -5,6	32,7	↘ -10,0	17,3	↗ 2,1
Porte de Saint-Ouen - Bernard Dimey (18 ^e)	10,3	→ 1,0	30,5	↗ 3,6	26,3	↘ -6,4
Flandre (19 ^e)	10,3	→ 0,6	34,9	↘ -8,1	54,1	↗ 14,8
Rosa Parks (19 ^e)	7,0	↘ -12,4	34,8	↘ -17,0	58,5	↗ 17,1
140 Ménilmontant (20 ^e)	4,2	↘ -3,3	25,0	↗ 1,6	46,1	↗ 15,2
Belleville - Amandiers (20 ^e)	9,0	↘ -1,9	28,6	→ -0,3	40,0	↗ 4,0
Saint-Blaise (20 ^e)	6,7	→ 0,4	31,1	↘ -1,8	48,2	↘ -1,4
Quartiers de veille active à Paris	9,5	↘ -1,4	28,8	↘ -3,5	35,3	↗ 4,6
Quartiers prioritaires à Paris	11,8	→ 0,2	32,0	↘ -2,3	70,8	↗ 4,4
Paris	8,1	→ -0,5	22,0	↘ -1,5	22,4	↗ 3,4

Source : Insee, recensement de la population 2013-2019 ; Préfecture de Paris, inventaire des logements SRU au 01/01/2015 et au 01/01/2021 (données au périmètre statistique des IRIS)



Jardin Promenade Cesaria Évora, QVA Flandre, Paris 19^e

3.3

Des difficultés en dehors de la géographie prioritaire

Des périmètres situés en dehors de la géographie prioritaire accueillent des populations fragiles dans des proportions proches de la moyenne des quartiers de la politique de la ville.

Plusieurs cartes ont été réalisées pour identifier les secteurs de vulnérabilité sociale à Paris au regard des données disponibles, à l'échelle des IRIS et des carreaux. **Ces cartes font ressortir des périmètres situés en dehors de la géographie prioritaire qui accueillent des populations fragiles dans des proportions proches de la moyenne des quartiers de la politique de la ville.** C'est le cas par exemple des secteurs Les Périchaux (15^e), Portes d'Asnières (17^e) ou Porte de Vincennes (12^e-20^e).

Cumul d'indicateurs de vulnérabilité (IRIS les plus défavorables) : 12 indicateurs socio-économiques

La première carte présente les Iris (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique) cumulant les niveaux les plus défavorables au regard des 12 indicateurs suivants : revenu médian déclaré,

taux de pauvreté, 1^{er} décile de revenu disponible, part des foyers à bas revenu, part des allocataires du RSA, part des habitants âgés de moins de 20 ans dans un foyer à bas revenus, part des jeunes âgés de 16 à 25 ans NEET (ni en étude, ni en emploi, ni en formation), part des familles monoparentales, taux de chômage, part des logements suroccupés, part des habitants de nationalité étrangère, part des bénéficiaires retraités de Paris Solidarité (PSOL) parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus.

Cumul d'indicateurs de vulnérabilité (carreaux les plus défavorables) : taux de pauvreté et niveau de vie

La seconde carte présente les carreaux (200 m x 200 m) cumulant les niveaux les plus défavorables au regard des 2 indicateurs suivants : part des ménages pauvres et niveau de vie annuel par habitant.

CUMUL D'INDICATEURS DE VULNÉRABILITÉ (IRIS LES PLUS DÉFAVORABLES)

Score de vulnérabilité

de 5 à 12 (61) soit 157 654 habitants

de 2 à 4 (80) soit 193 419 habitants

Type de périmètre

Quartier de la Politique de la Ville

Quartier de Veille Active

Ancien Quartier de Veille

Sources : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier FiLoSoFi - 2019 ; Insee, recensement de la population 2019 ; Caf de Paris 2020 ; CASVP - 31/12/2021



TAUX DE PAUVRETÉ ET NIVEAU DE VIE (CARREAUX LES PLUS DÉFAVORABLES)

Score de vulnérabilité

2 soit 192 335 habitants

1 soit 143 854 habitants

Type de périmètre

Quartier de la Politique de la Ville

Quartier de Veille Active

Ancien Quartier de Veille

Score de vulnérabilité:

2 = part des ménages pauvres et niveau de vie annuel par habitant

1 = part des ménages pauvres ou niveau de vie annuel par habitant

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, fichier FiLoSoFi 2017



CONCLUSION

L'Atelier parisien d'urbanisme accompagne depuis plusieurs années l'État et la Ville de Paris dans leur action en direction des quartiers de la politique de la ville, notamment au travers de la mise en œuvre de l'Observatoire des quartiers prioritaires parisiens. Depuis 2018, plusieurs travaux ont été réalisés pour contribuer à l'évaluation du contrat de ville parisien 2015-2023. Certains visent à analyser les évolutions et enjeux prioritaires des quartiers de la politique de la ville au regard des tendances parisiennes. Ce document présente l'actualisation de cette analyse dans les quartiers à partir des données disponibles sur la longue période (depuis 1999), sur une période plus récente (2013-2019) et sur la période post-crise sanitaire (2020-2022).

Entre 2013 et 2019, certains écarts sociaux se réduisent légèrement entre les quartiers prioritaires et Paris : baisse de la part de personnes sans diplôme, baisse du taux de chômage, hausse de la réussite au brevet dans les collèges en éducation prioritaire, diversification de l'habitat social, amélioration de la desserte en transports en commun, projets d'équipements, légère amélioration de la vitalité commerciale, etc. **Les indicateurs de précarité demeurent supérieurs aux taux parisiens justifiant l'action menée dans ces quartiers et certains enjeux se maintiennent ou se renforcent :** forte présence de familles monoparentales et de foyers à bas revenu, difficultés d'insertion professionnelle notamment

pour les jeunes, vieillissement de la population, situations de suroccupation des logements, créations d'entreprises plus nombreuses qu'en moyenne parisienne mais plus fragiles, concentration de publics très précaires dans certains secteurs, etc.

Sur la période la plus récente, depuis 2019, l'impact de la crise sanitaire semble avoir été plus marqué dans les quartiers prioritaires. La part des foyers à bas revenu a progressé plus rapidement qu'en moyenne à Paris (+1,5 point entre 2019 et 2021 dans les quartiers contre +0,9 point à Paris), atteignant 26 % des ménages en 2021 (13 % à Paris). Bien que l'impact de la crise sur l'emploi semble avoir été moins marqué en 2020 dans les quartiers prioritaires, la reprise en 2021 puis en 2022 a été moins rapide qu'en moyenne à Paris : le nombre de demandeurs d'emploi (catégorie A) se situe fin 2022 11 % en dessous de son niveau d'avant crise (fin 2019), contre -15 % à Paris. Certains écarts se sont également creusés en matière de réussite scolaire avec une baisse du taux de réussite au brevet plus forte dans les établissements en éducation prioritaire (-2 points entre 2021 et 2022) que dans les autres collèges publics (-1 point) et privés (+0 point).

Au-delà des moyennes, les quartiers de la politique de la ville parisiens sont marqués par des spécificités et évoluent de manière contrastée. Certains quartiers voient leur situation démographique se rapprocher

des moyennes parisiennes. D'autres conservent des écarts sociaux importants qui baissent légèrement ou restent stables sur la période récente : Danube - Solidarité - Marseillaise (19^e), Stalingrad - Riquet (19^e), Blémont (18^e), Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (19^e), Les Portes du Vingtième (20^e). D'autres quartiers voient à l'inverse les écarts socio-démographiques se creuser avec le reste du territoire soulignant des besoins plus importants, c'est le cas des quartiers prioritaires La Chapelle - Évangile (18^e), Bédier - Boutroux (13^e), Didot - Porte de Vanves (14^e), Goutte d'Or (18^e), Kellermann - Paul Bourget (13^e), Villa d'Este (13^e), Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17^e), Porte de Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (18^e), Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18^e), Algérie (19^e).

Si l'ensemble des quartiers de veille active voit les écarts avec le territoire parisien se réduire, certains quartiers de veille se trouvent dans une situation économique et sociale proche de celle de quartiers prioritaires : Plaisance (14^e), La Chapelle Nord (18^e), La Chapelle Sud (18^e), Rosa Parks (19^e).

D'autres périmètres situés en dehors de la géographie prioritaire accueillent par ailleurs des populations fragiles dans des proportions proches de la moyenne des quartiers de la politique de la ville, tels que Les Périchaux (15^e), Porte d'Asnières (17^e) et Porte de Vincennes (12^e-20^e).

BIBLIOGRAPHIE

Observatoire des quartiers parisiens de la politique de la ville

« Observatoire des quartiers parisiens de la politique de la ville », Apur, avril 2010.
www.apur.org/fr/nos-travaux/observatoire-quartiers-parisiens-politique-ville

Travaux réalisés dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2023

« Analyse des quartiers de la politique de la ville à Paris - Évaluation à mi-parcours du contrat de ville de Paris 2015-2020 », Apur, mai 2019.
www.apur.org/fr/nos-travaux/analyse-quartiers-politique-ville-paris-evaluation-mi-parcours-contrat-ville-paris-2015-2020

« Référentiel d'évaluation du contrat de ville de Paris 2015-2020 - Évaluation à mi-parcours. Note de méthode et synthèse du référentiel d'évaluation », Apur, mai 2019.
www.apur.org/fr/nos-travaux/referentiel-evaluation-contrat-ville-paris-2015-2020-evaluation-mi-parcours

Travaux réalisés dans le cadre de l'évaluation en fin de parcours du contrat de ville de Paris 2015-2023

« Mise en œuvre du référentiel d'évaluation du contrat de ville de Paris 2015-2022 : Analyse des données collectées en 2020 », Apur, mars 2021.
www.apur.org/fr/nos-travaux/mise-oeuvre-referentiel-evaluation-contrat-ville-paris-2015-2022-analyse-donnees-collectees-2020

« Référentiel d'évaluation du contrat de ville de Paris 2015-2022 - Synthèse des ateliers thématiques », Apur, février 2022.
www.apur.org/fr/nos-travaux/referentiel-evaluation-contrat-ville-paris-2015-2022-synthese-ateliers-thematiques

« Référentiel d'évaluation du contrat de ville de Paris 2015-2023 - Analyse des données collectées en 2022 », Apur, mars 2023.
www.apur.org/fr/nos-travaux/referentiel-evaluation-contrat-ville-paris-2015-2023-analyse-donnees-collectees-2022

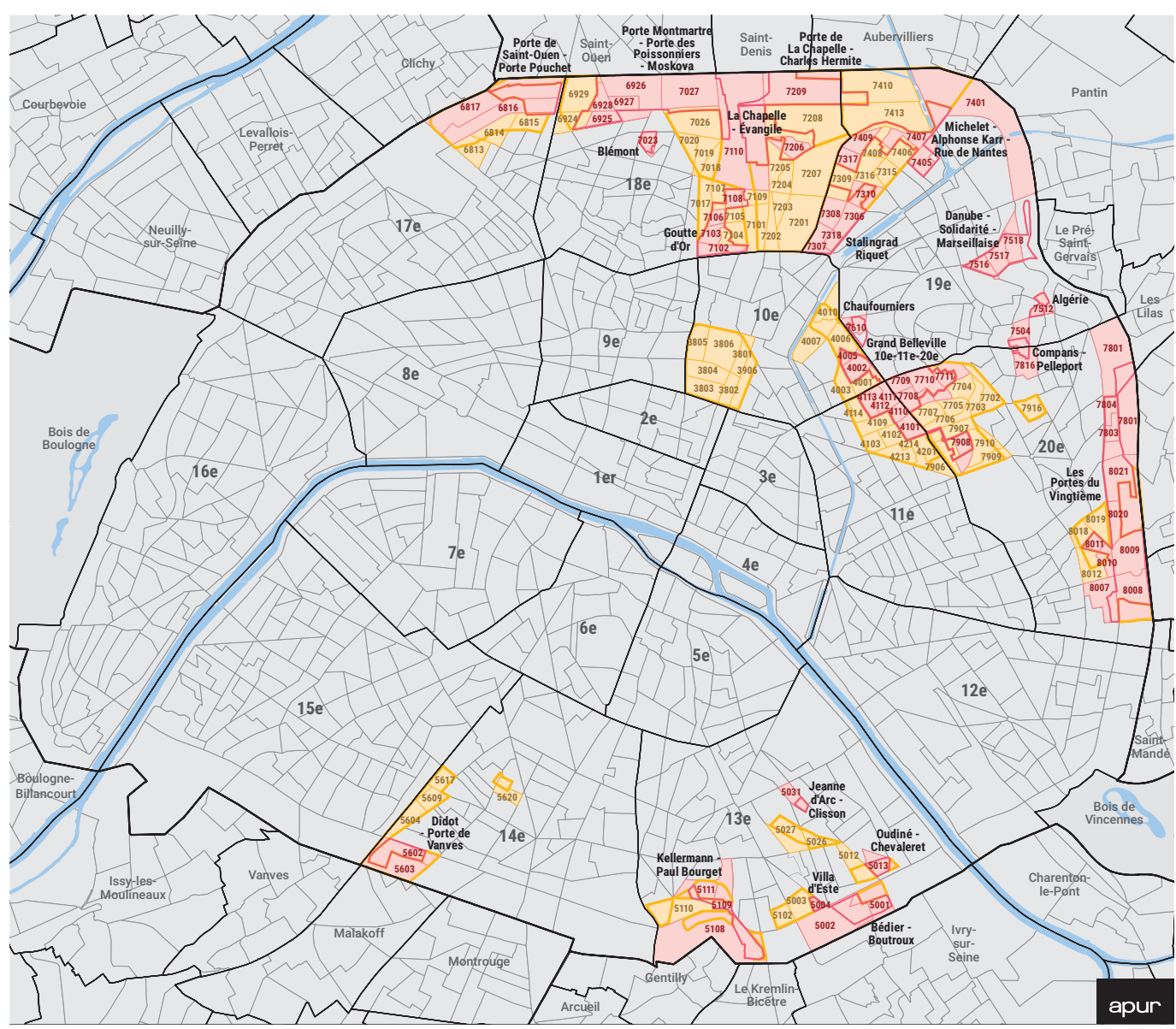
ANNEXES

PÉRIMÈTRES STATISTIQUES AU NIVEAU DES IRIS



Quartiers prioritaires	
Bédier - Boutroux (13 ^e) (QPV et QVA)	751135001 ; 751135002
Jeanne d'Arc - Clisson (13 ^e)	751135031
Kellermann - Paul Bourget (13 ^e)	751135108 ; 751135109 ; 751135111
Oudiné - Chevaleret (13 ^e)	751135013
Villa d'Este (13 ^e)	751135004
Didot - Porte de Vanves (14 ^e)	751145602 ; 751145603
Porte de Saint-Ouen - Porte Pouchet (17 ^e)	751176816 ; 751176817
Blémont (18 ^e)	751187023
Goutte d'Or (18 ^e)	751187102 ; 751187103 ; 751187106 ; 751187108
La Chapelle - Evangile (18 ^e)	751187110 ; 751187206
Porte de la Chapelle - Charles Hermite (18 ^e)	751187209
Porte Montmartre - Porte des Poissonniers - Moskova (18 ^e)	751186925 ; 751186926 ; 751186927 ; 751186928 ; 751187027
Algérie (19 ^e)	751197512
Chaufourniers (19 ^e)	751197610
Danube - Solidarité - Marseillaise (19 ^e)	751197516 ; 751197517 ; 751197518
Michelet - Alphonse Karr - Rue de Nantes (19 ^e)	751197317 ; 751197401 ; 751197405 ; 751197407 ; 751197409
Stalingrad - Riquet (19 ^e)	751197306 ; 751197307 ; 751197308 ; 751197310 ; 751197318
Compans - Pelleport (19 ^e , 20 ^e)	751197504 ; 751207816
Les Portes du Vingtième (20 ^e)	751207801 ; 751207803 ; 751207804 ; 751208007 ; 751208008 ; 751208009 ; 751208010 ; 751208011 ; 751208020 ; 751208021
Grand Belleville (10 ^e , 11 ^e , 20 ^e)	751104002 ; 751104005 ; 751114101 ; 751114110 ; 751114111 ; 751114112 ; 751114113 ; 751207708 ; 751207709 ; 751207710 ; 751207711 ; 751207908
Quartiers de veille active	
Saint-Maur Parmentier (10 ^e)	751104001 ; 751104003
Grange aux Belles (10 ^e)	751104006 ; 751104007 ; 751104010
Les Portes Ouest (10 ^e)	751103801 ; 751103802 ; 751103803 ; 751103804 ; 751103805 ; 751103806 ; 751103906
Fontaine au Roi (11 ^e)	751114102 ; 751114103 ; 751114109 ; 751114114 ; 751114201 ; 751114213 ; 751114214
Bédier - Boutroux (13 ^e) (QPV et QVA)	751135001 ; 751135002
Kellermann (13 ^e)	751135111 ; 751135110
Masséna (13 ^e)	751135003 ; 751135102
Nationale (13 ^e)	751135026 ; 751135027
Chevaleret (13 ^e)	751135012
Cité de l'Eure (14 ^e)	751145620
Plaisance (14 ^e)	751145604 ; 751145609 ; 751145617
Porte de Clichy - Porte de Saint-Ouen (17 ^e)	751176813 ; 751176814 ; 751176815
Amiraux - Simplon (18 ^e)	751187018 ; 751187019 ; 751187020 ; 751187026
La Chapelle Nord (18 ^e)	751187208
La Chapelle Sud (18 ^e)	751187101 ; 751187109 ; 751187201 ; 751187202 ; 751187203 ; 751187204 ; 751187205 ; 751187207
La Goutte d'Or (18 ^e)	751187017 ; 751187104 ; 751187105 ; 751187107
Porte de Saint-Ouen (18 ^e) - Bernard Dimey (18 ^e)	751186924 ; 751186929
Flandre (19 ^e)	751197309 ; 751197315 ; 751197316 ; 751197406 ; 751197408
Rosa Parks (19 ^e)	751197410 ; 751197413
140 Ménilmontant (20 ^e)	751207916
Belleville - Amandiers (20 ^e)	751207702 ; 751207703 ; 751207704 ; 751207705 ; 751207706 ; 751207707 ; 751207906 ; 751207907 ; 751207909 ; 751207910
Saint-Blaise (20 ^e)	751208010 ; 751208011 ; 751208012 ; 751208018 ; 751208019

IRIS TOUCHÉS DANS LES QUARTIERS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV) À PARIS, 2015-2023



IRIS touchés	Type de périmètre
 IRIS touchés QPV	 Quartier de la Politique de la Ville
 IRIS touchés QVA	 Quartier de Veille Active
 IRIS	

Source: Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports - 2018

Évolution des quartiers de la politique de la ville à Paris

CONTRAT DE VILLE 2015-2023

L'Atelier parisien d'urbanisme accompagne depuis plusieurs années l'État et la Ville de Paris dans leur action en direction des quartiers de la politique de la ville, notamment au travers de la mise en œuvre de l'Observatoire des quartiers prioritaires parisiens. Depuis 2018, plusieurs travaux ont été réalisés pour contribuer à l'évaluation du contrat de ville parisien 2015-2023. Parmi eux, certains visent à analyser les évolutions démographiques, socio-économiques et urbaines des quartiers de la politique de la ville, pour mettre en perspective les actions qui sont menées au titre du contrat de ville par rapport aux dynamiques de ces territoires. En 2018, des analyses ont été réalisées pour apprécier l'évolution des quartiers dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours du contrat de ville. En 2023, ces analyses ont été actualisées pour mesurer les évolutions récentes au regard des tendances parisiennes dans le cadre de l'évaluation en fin de parcours du contrat de ville.

Ce document mobilise des données sur différentes périodes pour appréhender les dynamiques sur le long terme (depuis 1999), sur une période récente (2013-2019) et sur la période post-crise sanitaire (2020-2022).

Dans l'ensemble des quartiers prioritaires, certains écarts sociaux entre la population et celle de Paris se réduisent légèrement sur la période récente, entre 2013 et 2019 (niveau de diplôme, chômage, réussite scolaire, diversification de l'habitat social, vitalité commerciale, etc.). Les indicateurs de précarité demeurent nettement supérieurs aux taux parisiens et certains enjeux se maintiennent ou se renforcent. Sur la période la plus récente, l'analyse des données disponibles montre un impact de la crise sanitaire plus marqué dans les quartiers prioritaires qu'en moyenne à Paris. Depuis 2020, certains écarts se sont notamment creusés en matière de précarité, d'emploi et de réussite scolaire. Au-delà des moyennes, les quartiers sont marqués par de fortes disparités : certains d'entre eux voient leur situation se rapprocher des moyennes parisiennes, d'autres voient à l'inverse les écarts sociaux se creuser avec le reste du territoire.

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

